

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION
NATIONALE**

**DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ENSEIGNEMENT
SCOLAIRE**

**SERVICE DES ENSEIGNEMENTS ET DES
FORMATIONS**

**SOUS-DIRECTION DES FORMATIONS
PROFESSIONNELLES**

**LE MINISTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, PORTE-PAROLE DU
GOUVERNEMENT**

Bureau de la réglementation des diplômes professionnels Arrêté du 8 avril 2010 portant création de la spécialité Prothèse dentaire, du baccalauréat professionnel, et fixant ses modalités de délivrance.

NORME E 1005135 A

VU le Code de l'éducation et notamment ses articles D. 337-51 à D. 337-94 ;

VU l'arrêté du 9 mai 1995 relatif au positionnement en vue de la préparation du baccalauréat professionnel, du brevet professionnel, du brevet de technicien supérieur ;

VU l'arrêté du 9 mai 1995 modifié par l'arrêté du 20 juillet 2009 fixant les conditions d'habilitation à mettre en œuvre le contrôle en cours de formation en vue de la délivrance du baccalauréat professionnel, du brevet professionnel et du brevet de technicien supérieur ;

VU l'arrêté du 24 juillet 1997 fixant les modalités de notation aux examens du brevet de technicien supérieur, du baccalauréat professionnel et du brevet professionnel ;

VU l'arrêté du 11 juillet 2000 relatif à l'obtention de dispenses d'unités à l'examen du baccalauréat professionnel ;

VU l'arrêté du 4 août 2000 modifié relatif à l'attribution de l'indication « section européenne » sur le diplôme du baccalauréat professionnel ;

VU l'arrêté du 10 février 2009 relatif aux enseignements dispensés dans les formations sous statut scolaire préparant au baccalauréat professionnel ;

Vu l'arrêté du 8 avril 2010 relatif à l'épreuve obligatoire de langue vivante dans les spécialités du baccalauréat professionnel ;

Vu l'arrêté du 8 avril 2010 relatif à l'épreuve facultative de langue vivante dans les spécialités du baccalauréat professionnel ;

VU l'avis de la commission professionnelle consultative Secteur sanitaire et social et médico-social en date du 21 janvier 2010 ;

VU l'avis du Conseil supérieur de l'éducation du 11 mars 2010 ;

ARRÊTE

Article 1er – Il est créé la spécialité Prothèse dentaire du baccalauréat professionnel dont la définition et les conditions de délivrance sont fixées conformément aux dispositions du présent arrêté.

Article 2 - Le référentiel des activités professionnelles et le référentiel de certification de cette spécialité du baccalauréat professionnel sont définis en **annexe I a et I b** du présent arrêté.

Les unités constitutives du référentiel de certification de la spécialité Prothèse dentaire du baccalauréat professionnel sont définies en **annexe II a** du présent arrêté.

Article 3 - Le règlement d'examen est fixé à **l'annexe II b** du présent arrêté.

La définition des épreuves ponctuelles et des situations d'évaluation en cours de formation est fixée à **l'annexe II c** au présent arrêté.

Article 4 - Les horaires de formation applicables à la spécialité Prothèse dentaire du baccalauréat professionnel sont fixés par l'arrêté du 10 février 2009 susvisé - grille horaire n° 1.

La durée de la formation en milieu professionnel au titre de la préparation de la spécialité Prothèse dentaire, du baccalauréat professionnel est de 22 semaines. Les modalités, l'organisation et les objectifs de cette formation sont définis en **annexe III** au présent arrêté.

Article 5 - Pour chaque session d'examen, le ministre chargé de l'éducation nationale arrête la date de clôture des registres d'inscription et le calendrier des épreuves écrites obligatoires.

La liste des pièces à fournir lors de l'inscription à l'examen est fixée par chaque recteur.

Article 6 - Chaque candidat précise, au moment de son inscription, s'il se présente à l'examen sous la forme globale ou sous la forme progressive, conformément aux dispositions des articles D.337-78 et D.337-79 du code de l'éducation. Le choix pour l'une ou l'autre de ces modalités est définitif.
Il précise également l'épreuve facultative à laquelle il souhaite se présenter.

Dans le cas de la forme progressive, le candidat précise les épreuves ou unités auxquelles il souhaite se présenter à la session pour laquelle il s'inscrit.

La spécialité Prothèse dentaire du baccalauréat professionnel est délivrée aux candidats ayant passé avec succès l'examen défini par le présent arrêté, conformément aux dispositions D.337-67 à D.337-88 du code de l'éducation.

Article 7 – Les correspondances entre les épreuves ou unités de l'examen défini par l'arrêté du 22 décembre 1998 relatif aux modalités de préparation et de délivrance du

brevet professionnel *Prothésiste dentaire*, et les épreuves ou unités de l'examen défini par le présent arrêté sont fixées à **l'annexe IV** du présent arrêté.

Les notes égales ou supérieures à 10 sur 20 obtenues aux épreuves ou unités de l'examen présenté suivant les dispositions de l'arrêté du 22 décembre 1998 et dont le candidat demande le bénéfice sont reportées, dans les conditions prévues à l'alinéa précédent, dans le cadre de l'examen organisé selon les dispositions du présent arrêté, à compter de la date d'obtention et pour leur durée de validité.

Article 8 – La dernière session du brevet professionnel *Prothésiste dentaire* organisée conformément aux dispositions de l'arrêté du 22 décembre 1998 aura lieu en 2011.

Le présent arrêté entre en vigueur à compter de la session d'examen 2012 pour les candidats titulaires d'un certificat d'aptitude professionnelle, entrés en formation de baccalauréat professionnel à la rentrée 2010, et à la session d'examen 2013 pour les autres candidats.

Article 9 - Le directeur général de l'enseignement scolaire et les recteurs sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 8 Avril 2010.

Pour le ministre et par délégation,
Le directeur général de l'enseignement scolaire

signé

Jean-Michel Blanquer

JOURNAL OFFICIEL DU 27 AVRIL 2010

Nota. - le présent arrêté et ses annexes II b, II c et IV seront consultables en ligne au Bulletin officiel du ministère de l'éducation nationale en date du 10 juin 2010 sur le site <http://www.education.gouv.fr>.
L'intégralité du diplôme sera disponible au centre national de documentation pédagogique - 13, rue du Four 75006 PARIS ainsi que dans les centres régionaux et départementaux de documentation pédagogique. Elle sera également diffusée en ligne à l'adresse suivante :<http://www.cndp.fr/outils-doc/>

ANNEXE I
REFERENTIELS DU DIPLOME

ANNEXE I. a. RÉFÉRENTIEL

1. DES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES

Les responsabilités liées aux activités professionnelles décrites ci-après ne sont pas celles du titulaire du diplôme au sortir de la formation. Il s'agit bien d'une cible professionnelle plus large qui tient compte d'un processus individuel d'adaptation à l'emploi et d'insertion professionnelle d'une durée de 6 à 12 mois, variable selon les personnes concernées et le type de laboratoire.

1 CHAMP D'ACTIVITÉ DU BACHELIER PROFESSIONNEL PROTHESE DENTAIRE

1.1 Définition de l'emploi

Le titulaire de la spécialité Prothèse dentaire du baccalauréat professionnel est un technicien qualifié qui exerce ses activités dans les secteurs de la :

- fabrication de dispositifs médicaux sur mesure de type prothèses dentaires,
- conception, fabrication, industrialisation de produits ou de services aux professionnels de la prothèse dentaire.

Ce technicien exerce son activité au sein d'une équipe dans le respect des conditions d'environnement, de santé et de sécurité au travail.

Il est capable de s'adapter à l'évolution des matières d'œuvre, des produits, des procédés et des techniques.

1.2 Contexte professionnel

Le contexte professionnel se caractérise par :

- le respect de la convention collective en vigueur dans l'entreprise ou l'établissement,
- la réglementation relevant du Code de la Santé Publique et de la Sécurité Sociale,
- la réglementation liée aux activités de fabrication des Dispositifs Médicaux Sur Mesure (DMSM) relevant du champ d'activité de la prothèse dentaire,
- les évolutions des technologies utilisées dans les domaines technique, médical et de la communication.

1.2.1 Emplois concernés

Dans le cadre d'Entreprises artisanales, PME, Multinationales, Entreprises du secteur public, le titulaire de la spécialité Prothèse dentaire du baccalauréat professionnel est un technicien qui intervient (domaine principal d'emploi) à des degrés de responsabilités différents dans deux domaines de compétences :

- - technique : autonomie et responsabilité large,
- - économique : gestion administrative courante.

Annexe I

1.2.2 Place dans l'organisation de l'entreprise

Le salarié titulaire de la spécialité Prothèse dentaire du baccalauréat professionnel exerce son activité sous l'autorité et l'encadrement d'un :

- chef de laboratoire,
- responsable hiérarchique direct.

1.3 Conditions générales d'exercice

L'activité du titulaire de ce diplôme nécessite de :

- respecter la réglementation concernant le Code de la Santé Publique et de la Sécurité Sociale, et plus particulièrement la traçabilité des matériaux et la maîtrise des protocoles de fabrication,
- respecter la réglementation en matière d'hygiène et de sécurité et adopter les comportements et attitudes conformes, en vue de garantir la sécurité des personnes, des matériels et des produits,
- faire preuve d'autonomie et de réactivité, pour faire face à la diversité des activités techniques,
- faire preuve de soin, de méticulosité et de dextérité,
- se tenir informé des évolutions scientifiques, techniques et économiques pour son secteur d'activités,
- se former à ces diverses évolutions.

1.4 Environnement économique et technique des emplois

Le secteur professionnel connaît des évolutions du contexte d'activité, caractérisées par :

- l'évolution des matériaux et des techniques notamment en conception et fabrication assistée par ordinateur (CFAO),
- un accroissement de la taille moyenne des laboratoires, - une spécialisation des techniciens et des unités de fabrication.

1.5 Délimitation et pondération des activités.

Le titulaire de la spécialité Prothèse dentaire du baccalauréat professionnel intervient dans la fonction suivante :

F1 : PRODUCTION

2 PERSPECTIVES D'EVOLUTION DU BACHELIER PROFESSIONNEL PROTHESE DENTAIRE

Dans le cadre de son parcours professionnel, le salarié titulaire de la spécialité Prothèse dentaire du baccalauréat professionnel pourra assurer des responsabilités d'organisation et de gestion d'équipe. Les compétences acquises dans le cadre de la formation continue ou reconnues par la validation des acquis de l'expérience, pourront lui permettre d'accéder à des responsabilités de niveau supérieur.

Annexe I

3 DEFINITION DES TACHES PROFESSIONNELLES

3.1 Les différentes tâches du bachelier professionnel Prothèse dentaire

Les fonctions du bachelier professionnel Prothèse dentaire sont décomposées en tâches professionnelles pour lesquelles il a été précisé le niveau d'autonomie souhaité :

Autonome (A) : La tâche peut être réalisée par le bachelier professionnel de manière autonome. Ceci suppose qu'il en maîtrise les aspects techniques, qu'il a la capacité à organiser, encadrer une équipe de production et prendre les décisions nécessaires au bon déroulement de cette tâche afin d'atteindre son objectif tout en respectant ces contraintes.

Il est précisé dans un tableau :

- Les **données disponibles pour réaliser cette tâche** pour lesquelles sont recensées les informations d'entrée nécessaires à l'accomplissement de la tâche spécifiée.
- Des **situations de travail identifiées**, pour lesquelles sont recensées des exemples de situations réelles ainsi que les moyens humains, matériels et les logiciels utilisés pour l'accomplissement de l'activité précisée.
- Les **résultats attendus** pour lesquels sont recensés les éléments justificatifs de l'accomplissement de l'activité précisée.

ACTIVITES		
A....	DESIGNATION DE LA TACHE	
TACHE REALISEE EN AUTONOMIE	<i>DONNÉES MISES A DISPOSITION POUR RÉALISER LES TACHES PROFESSIONNELLES</i>	
	Description des données pour réaliser la tâche	
	<i>SITUATIONS DE TRAVAIL IDENTIFIEES</i>	
	Opérations	Moyens utilisés
	Description synthétique des principales opérations qui compose la tâche décrite	Description des moyens nécessaires à la réalisation des tâches composants la situation de travail
	<i>RESULTATS ATTENDUS</i>	
	Description des éléments justifiant le bon déroulement des activités pour l'accomplissement de la tâche	

Annexe I

3.2 LES FONCTIONS, ACTIVITES, TACHES ET OPERATIONS ELEMENTAIRES DU BACHELIER PROFESSIONNEL PROTHESE DENTAIRE

F1 – PRODUCTION

A1 REALISATION DES MODELES D'ETUDE ET DE TRAVAIL

- A1.1 Nettoyer et désinfecter tous types d'empreintes.
- A1.2 Analyser l'empreinte en regard de la prescription.
- A1.3 Couler l'empreinte primaire, secondaire et duplicata.
- A1.4 Tailler les modèles.
- A1.5 Réaliser les modèles d'études orthodontiques avec angulations normalisées.
- A1.6 Réaliser la préparation des modèles spécifiques de travail selon différents systèmes pour prothèse fixée.
- A1.7 Transférer les modèles sur l'articulateur. A1.8 Fractionner les modèles.

A2 ANALYSE ET CONCEPTION DU TRAVAIL

- A2.1 Analyser la prescription et la faisabilité du travail.
- A2.2 Elaborer un plan de travail et organiser les activités.

A3 PROTHESE AMOVIBLE

- A3.1 Tracer les limites des portes empreintes individuels (PEI) et des maquettes d'occlusion.
- A3.2 Confectionner des PEI.
- A3.3 Réaliser des maquettes d'occlusion.
- A3.4 Réaliser des montages de dents pour prothèse amovible partielle.
- A3.5 Analyser le modèle au paralléliseur.
- A3.6 Préparer le modèle à dupliquer et le moule.
- A3.7 Confectionner des crochets façonnés.
- A3.8 Réaliser le maquettage de la prothèse amovible partielle métallique.
- A3.9 Réaliser la maquette de la prothèse amovible partielle métallique en C.A.O. et FAO. A3.10 Transformer la maquette traditionnelle ou issue de FAO (cire ou résine) en prothèse amovible partielle métallique.
- A3.11 Usiner et polir la prothèse amovible partielle métallique.
- A3.12 Réparer ou modifier les appareils en résine. A3.13. Réaliser un emboxage.

A4 PROTHESE AMOVIBLE TOTALE

- A4.1 Régler l'articulateur et confectionner la table de montage individualisée.
- A4.2 Réaliser le montage des dents.
- A4.3 Equilibrer une prothèse totale maxillaire ou mandibulaire.

Annexe I

A4.4 Equilibrer une prothèse totale maxillo-mandibulaire classe I d'Ackerman.

A5 TRANSFORMATION DES PROTHESES AMOVIBLES PARTIELLES ET COMPLETES

A5.1 Sculpter et finir les fausses gencives en cire.

A5.2 Transformer la maquette et polymériser la résine.

A5.3 Usiner la résine.

A5.4 Polir la prothèse amovible en résine.

A6 PROTHESE FIXEE

A6.1 Confectionner des PEI pour prothèses fixées et implantaires.

A6.2 Préparer des MPU.

A6.3 Fabriquer de façon traditionnelle tout type de maquette pour prothèses fixées.

A6.4 Scanner des modèles (MPU, mordus, wax up...).

A6.5 Modéliser des éléments prothétiques et des infrastructures en CAO.

A6.6 Transformer des maquettes traditionnelles ou issues de FAO (cire ou résine) en prothèse ou infrastructure.

A6.7 Usiner et polir des prothèses ou des infrastructures de façon traditionnelle ou par FAO. A6.8 Stratifier et terminer des cosmétiques sur tout support.

A7 ORTHOPEDIE DENTO FACIALE (ODF)

A7.1 Réaliser des crochets et auxiliaires métalliques pour prothèse ODF. A7.2 Réaliser des bases résine.

A8 CONTROLES ET CONFORMITE

A8.1 Contrôler l'ajustage et la fonction des éléments réalisés.

A8.2 Contrôler la conformité du produit fini.

A8.3 Enregistrer les éléments de traçabilité.

A8.4 Contrôler la production en cours de fabrication.

A9 MAINTENANCE DU MATERIEL ET DU POSTE DE TRAVAIL

A9.1 Planifier les opérations d'entretien.

A9.2 Assurer les opérations de maintenance.

A9.3 Maintenir le poste de travail opérationnel.

A9.4 Gérer l'évacuation des produits et des déchets et le tri sélectif.

3.3 Tableaux : les fonctions, activités, tâches et opérations élémentaires du bachelier professionnel Prothèse dentaire

Annexe I

A1	REALISATION DES MODELES D'ETUDE ET DE TRAVAIL
A1.1	Nettoyer et désinfecter tous types d'empreintes
A1.2	Analyser l'empreinte en regard de la prescription
A1.3	Couler l'empreinte primaire, secondaire et le duplicata
A1.4	Tailler les modèles
A1.5	Tailler les modèles d'études orthodontiques avec angulations normalisées
A1.6	Réaliser la préparation des modèles spécifiques de travail selon différents systèmes pour prothèse fixée.
A1.7	Transférer les modèles sur l'articulateur
A1.8	Fractionner les modèles

A1.1	NETTOYER ET DESINFECTER LES EMPREINTES	
EN AUTONOMIE	DONNÉES MISES À DISPOSITION POUR RÉALISER LES TÂCHES PROFESSIONNELLES	
	La prescription du praticien Les empreinte(s)	
	SITUATIONS DE TRAVAIL IDENTIFIEES	
	OPERATIONS	MOYENS UTILISÉS
	- Utiliser les moyens de protection personnels - Utiliser les produits désinfectants	Les zones spécifiques, Les produits désinfectants, Les gants, masques, lunettes de protection
	RÉSULTATS ATTENDUS	
	Les moyens de protection sont correctement utilisés Les protocoles d'utilisation des produits désinfectants sont respectés	

A1.2	ANALYSER L'EMPREINTE EN REGARD DE LA PRESCRIPTION
	DONNÉES MISES À DISPOSITION POUR RÉALISER LES TÂCHES PROFESSIONNELLES
	La prescription du praticien Le(s) empreinte(s)

Annexe I

EN AUTONOMIE	SITUATIONS DE TRAVAIL IDENTIFIEES	
	OPERATIONS	MOYENS UTILISÉS
	Dans le cadre d'une prescription : - Analyser et estimer la faisabilité de la coulée de l'empreinte - Rédiger le bon de travail - Transmettre l'ensemble au poste de confection des modèles	Le bon de travail vierge Le poste de travail adapté
	RÉSULTATS ATTENDUS	
La justification de la faisabilité de la coulée de l'empreinte est pertinente Le bon de travail est rédigé avec précision en fonction de la prescription		

A1.3	COULER L'EMPREINTE PRIMAIRE, SECONDAIRE ET LE DUPLICATA	
EN AUTONOMIE	DONNÉES MISES À DISPOSITION POUR RÉALISER LES TÂCHES PROFESSIONNELLES	
	La prescription du praticien et le bon de travail Le(s) empreinte(s)	
	SITUATIONS DE TRAVAIL IDENTIFIEES	
	OPERATIONS	MOYENS UTILISÉS
	- Couler les empreintes en plâtre ou autre matériau. - Couler le duplicata en plâtre ou autre matériau.	Le poste de travail spécifique Le matériel et fournitures pour la coulée du plâtre ou autres fiches techniques des matériaux malaxeur sous vide, vibreur spatule, couteau balance, doseurs Matériaux pour dupliquer: silicones, gélatine
	RÉSULTATS ATTENDUS	
Le choix du plâtre (ou autres matériaux) est adapté à la prescription et au bon de travail Le protocole de coulée du plâtre est respecté Les dimensions des modèles sont adaptées à la prescription et au bon de travail La reproduction de l'empreinte ou du duplicata est fidèle		

Annexe I

A1.4	TAILLER LES MODELES	
EN AUTONOMIE	DONNÉES MISES À DISPOSITION POUR RÉALISER LES TÂCHES PROFESSIONNELLES	
	La fiche de prescription et le bon de travail Le(s) modèle(s) brut(s)	
	SITUATIONS DE TRAVAIL IDENTIFIEES	
	OPERATIONS	MOYENS UTILISÉS
	- Tailler les modèles de travail	Taille plâtre Poste de travail spécifique Burin Couteau
	RÉSULTATS ATTENDUS	
	Le volume des modèles est adaptés aux diverses spécialités. les plans de référence sont respectés	

A1.5	REALISER LES MODELES D'ETUDES ORTHODONTIQUES AVEC ANGULATIONS NORMALISEES	
EN AUTONOMIE	DONNÉES MISES À DISPOSITION POUR RÉALISER LES TÂCHES PROFESSIONNELLES	
	la fiche de prescription et le bon de travail les modèles maxillaires et mandibulaires et la cire d'occlusion	
	SITUATIONS DE TRAVAIL IDENTIFIEES	
	OPERATIONS	MOYENS UTILISÉS
	- Tailler les modèles d'études pour l'orthodontie - Façonner les modèles	taille plâtre orthodontique trusquin réglette spatules et matériel adapté
	RÉSULTATS ATTENDUS	
	La taille des angulations, la symétrie et l'occlusion pour l'orthodontie sont respectées	

A1.6	REALISER LA PREPARATION DES MODELES SPECIFIQUES DE TRAVAIL SELON DIFFERENTS SYSTEMES POUR PROTHESE FIXEE.	
	DONNÉES MISES À DISPOSITION POUR RÉALISER LES TÂCHES PROFESSIONNELLES	
	La fiche de prescription et le bon de travail Le(s) modèles(s)	
	SITUATIONS DE TRAVAIL IDENTIFIEES	

Annexe I

EN AUTONOMIE	OPERATIONS	MOYENS UTILISÉS
	- Réaliser des modèles de travail spécifiques pour permettre la réalisation de prothèse conjointe - Indexer les préparations	La taille plâtre La détoureuse Le poste de travail spécifique La foreuse, colle cyanoacrylates L'isolant plâtre-plâtre Le matériel et les fournitures pour la coulée du plâtre Le système d'indexation : par rainures, par pins ou par emboîtement
	RÉSULTATS ATTENDUS	
	Les modèles de travail préparés sont spécifiques à la prothèse fixée et sont conformes à la technique de préparation choisie	

A1.7	TRANSFERER LES MODELES SUR L'ARTICULATEUR	
EN AUTONOMIE	DONNÉES MISES À DISPOSITION POUR RÉALISER LES TÂCHES PROFESSIONNELLES	
	La fiche de prescription et le bon de travail Les modèles maxillaires et mandibulaires La cire d'enregistrement et arc facial	
	SITUATIONS DE TRAVAIL IDENTIFIEES	
	OPERATIONS	MOYENS UTILISÉS
	- Transférer les modèles sur l'articulateur pour la simulation des relations d'occlusion	L'articulateur semi adaptable et ses accessoires La table de montage de l'articulateur La cire de collage Le plâtre spécifique Le générateur à vapeur Le système de repositionnement aimanté ou à emboîtement
	RÉSULTATS ATTENDUS	
La dimension verticale et la position du modèle maxillaire sont reproduites fidèlement Les relations d'occlusion sont correctes par rapport aux enregistrements fournis Le repositionnement des modèles est fiable		

A1.8	FRACTIONNER LES MODELES	
	DONNÉES MISES À DISPOSITION POUR RÉALISER LES TÂCHES PROFESSIONNELLES	
	La fiche de prescription et le bon de travail Le(s) modèle(s)	
	SITUATIONS DE TRAVAIL IDENTIFIEES	

Annexe I

EN AUTONOMIE	OPERATIONS	MOYENS UTILISÉS
	- Fractionner le modèle pour la préparation des MPU indexés	Scie manuelle ou mécanique Poste de travail spécifique
	RÉSULTATS ATTENDUS	
	Le repositionnement axial du (ou des) MPU sur le modèle de travail est fiable et précis	

Annexe I

A2	ANALYSER ET CONCEVOIR LE TRAVAIL
A2.1	Analyser la prescription et la faisabilité du travail
A2.2	Elaborer un plan de travail et organiser les activités

A2.1	ANALYSER LA PRESCRIPTION ET LA FAISABILITE DU TRAVAIL	
EN AUTONOMIE	DONNÉES MISES À DISPOSITION POUR RÉALISER LES TÂCHES PROFESSIONNELLES	
	La fiche de prescription du praticien Le bon de travail Modèle(s) positif(s) monté(s) en articulateur ou non	
	SITUATIONS DE TRAVAIL IDENTIFIEES	
	OPERATIONS	MOYENS UTILISÉS
	Dans le cadre d'une prescription : - Transcrire la prescription du praticien sur le bon de travail - Estimer la faisabilité de la fabrication en fonction de la précision des modèles positifs, le rapport d'occlusion des modèles et de la prescription - Constituer le dossier de fabrication et de traçabilité	Le matériel à disposition (matériels du laboratoire, outils de communication...)
	RÉSULTATS ATTENDUS	
	La transcription de la prescription sur le bon de travail est correcte La faisabilité de la fabrication est justifiée par rapport à la prescription du praticien, aux modèles, aux moyens matériels et humains disponibles dans le laboratoire Le dossier de fabrication et de traçabilité est correctement constitué	

A2.2	ELABORER UN PLAN DE TRAVAIL ET ORGANISER LES ACTIVITES	
EN AUTONOMIE	DONNÉES MISES À DISPOSITION POUR RÉALISER LES TÂCHES PROFESSIONNELLES	
	La fiche de prescription Le bon de travail et le dossier de fabrication et de traçabilité Modèle(s) positif(s) monté(s) en articulateur ou non	
	SITUATIONS DE TRAVAIL IDENTIFIEES	
	OPERATIONS	MOYENS UTILISÉS

Annexe I

<ul style="list-style-type: none"> - Choisir un plan de travail approprié en fonction du bon de travail et de la prescription - Estimer la durée de réalisation - Approvisionner les fournitures à tenir à disposition en fonction du travail à réaliser (Choisir les dents prothétiques le cas échéant) - Insérer dans un document planning la réalisation du travail 	<p>Stock de fournitures Stock de dents, carte de forme et teintier Planning de travail du laboratoire Le matériel à disposition (matériels du laboratoire, outils de communication...)</p>
RÉSULTATS ATTENDUS	
<p>Le plan de travail choisi est approprié en fonction du travail à réaliser et des moyens matériels et humains disponibles dans le laboratoire L'estimation de la durée de réalisation du travail est correcte La mise à jour des stocks est correctement effectuée en fonction du travail à réaliser L'insertion dans un document planning de la réalisation du travail est cohérente par rapport aux moyens matériels et humains disponibles dans le laboratoire</p>	

A3	PROTHESE AMOVIBLE	
A3.1	TRACER LES LIMITES DES PEI ET DES MAQUETTES D'OCCLUSION	
EN AUTONOMIE	DONNÉES MISES À DISPOSITION POUR RÉALISER LES TÂCHES PROFESSIONNELLES	
	<p>Le bon de travail et la fiche de prescription Le(s) modèle(s)</p>	
	SITUATIONS DE TRAVAIL IDENTIFIÉES	
	OPERATIONS	MOYENS UTILISÉS
	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier les indices biologiques - Tracer le pourtour du PEI - Tracer le pourtour de la maquette d'occlusion 	<p>le(s) poste(s) de travail spécifique un crayon et un réglet</p>
	RÉSULTATS ATTENDUS	
	<p>Le tracé est conforme à la réalisation d'un PEI ou d'une maquette d'occlusion en fonction d'une prothèse amovible ou fixée Le tracé respecte les indices biologiques</p>	
A3.10	Transformer la maquette traditionnelle ou issue de F.A.O (cire ou résine) en P.A.P.M	
A3.11	Usiner et polir des prothèses amovibles partielles métalliques	
A3.12	Réparer ou modifier les appareils en résine	
A3.13	Réaliser un emboxag	

Annexe I

A3.2	CONFECTIONNER UN PORTE EMPREINTE INDIVIDUEL	
EN AUTONOMIE	DONNÉES MISES À DISPOSITION POUR RÉALISER LES TÂCHES PROFESSIONNELLES	
	La fiche de prescription et le bon de travail Le(s) modèle(s)	
	SITUATIONS DE TRAVAIL IDENTIFIÉES	
	OPERATIONS	MOYENS UTILISÉS
	<ul style="list-style-type: none"> - Compenser les zones de contre dépouille - Décharger les indices biologiques négatifs - Appliquer le matériau sur le modèle préparé - Délimiter le matériau selon le tracé - Réaliser la finition en fonction du matériau utilisé 	<ul style="list-style-type: none"> Le(s) poste(s) de travail spécifique La cire Un isolant plâtre cire La résine ou le matériau à PEI Le matériel adapté à la technique utilisée
	RÉSULTATS ATTENDUS	
	<p>Le PEI est conforme à la prescription</p> <p>Le PEI est conforme aux limites tracées</p> <p>L'épaisseur de la base est régulière et adaptée au matériau</p> <p>Les indices biologiques, les plans de référence, les dimensions et positions des bourrelets de préhension sont respectés</p>	

A3.3	CONFECTIONNER LES MAQUETTES D'OCCLUSION EN PROTHESE AMOVIBLE	
EN AUTONOMIE	DONNÉES MISES À DISPOSITION POUR RÉALISER LES TÂCHES PROFESSIONNELLES	
	Le bon de travail Le(s) modèle(s)	
	SITUATIONS DE TRAVAIL IDENTIFIÉES	
	OPERATIONS	MOYENS UTILISÉS
	<ul style="list-style-type: none"> - Compenser les zones de contre dépouille - Décharger les indices biologiques négatifs - Appliquer le matériau sur le modèle préparé - Délimiter le matériau selon le tracé - Réaliser la finition en fonction du matériau utilisé - Réaliser les bourrelets des maquettes d'occlusion sur base dure pour prothèse complète 	<ul style="list-style-type: none"> Le(s) poste(s) de travail spécifique La cire Un isolant plâtre cire Un isolant plâtre résine La résine ou le matériau thermoplastique (stens) Le matériel adapté à la technique utilisée

Annexe I

<ul style="list-style-type: none"> - Réaliser des bourrelets d'occlusion pour prothèse partielle amovible 	
RÉSULTATS ATTENDUS	
<p>La base d'occlusion est conforme à la prescription</p> <p>En fonction du type de PEI : les zones de contre dépouilles sont correctement comblées</p> <p>Le joint périphérique des bases de prothèses complètes est conforme au tracé et aux indices biologiques L'épaisseur de la base est régulière et adaptée au matériau</p> <p>Les indices biologiques, les plans de référence, les dimensions et positions des bourrelets d'occlusion sont respectés</p>	

A3.4	REALISER LE MONTAGE DES DENTS POUR PROTHESE AMOVIBLE PARTIELLE	
EN AUTONOMIE	DONNÉES MISES À DISPOSITION POUR RÉALISER LES TÂCHES PROFESSIONNELLES	
	<ul style="list-style-type: none"> Le bon de travail et la fiche de prescription Les modèles montés en articulateur L'enregistrement des repères occlusaux (cires) et des réglages de l'articulateur Les dents artificielles La base en cire avec ou sans crochet ou des prothèses amovibles partielles métalliques 	
	SITUATIONS DE TRAVAIL IDENTIFIEES	
	OPERATIONS	MOYENS UTILISÉS
	<ul style="list-style-type: none"> - Appliquer la cire de montage - Positionner les dents 	<ul style="list-style-type: none"> Le poste(s) de travail spécifique Un articulateur La cire Un isolant plâtre-cire Le matériel adapté à la technique utilisée Le papier à articuler
	RÉSULTATS ATTENDUS	
<p>Le montage des dents est conforme aux concepts occlusaux et esthétiques</p> <p>Le montage des dents est conforme à la prescription et au bon de travail</p>		

Annexe I

A 3.5	ANALYSER LE MODELE AU PARALLELISEUR	
EN AUTONOMIE	DONNÉES MISES À DISPOSITION POUR RÉALISER LES TÂCHES PROFESSIONNELLES	
	Bon de travail et fiche de prescription Le(s) modèle(s)	
	SITUATIONS DE TRAVAIL IDENTIFIÉES	
	OPERATIONS	MOYENS UTILISÉS
	- Déterminer un axe d'insertion - Tracer les lignes guide - Mettre en évidence les zones d'appuis et de retentions	Le paralléliseur avec ses accessoires
	RÉSULTATS ATTENDUS	
	Mise en évidence des lignes guide et des tracés des crochets et matérialisation de l'axe d'insertion	

Annexe I

A 3.6	PREPARER LE MODELE A DUPLIQUER ET LE MOULE	
EN AUTONOMIE	DONNÉES MISES À DISPOSITION POUR RÉALISER LES TÂCHES PROFESSIONNELLES	
	Le(s) modèle(s) avec tracé de la ligne guide, tracé des crochets et matérialisation de l'axe d'insertion	
	SITUATIONS DE TRAVAIL IDENTIFIÉES	
	OPERATIONS	MOYENS UTILISÉS
	<ul style="list-style-type: none"> - Tracer le contour de la prothèse - Comblé les zones de contre dépouilles des dents support de crochets - Compenser les zones sensibles et les édentations - Positionner le modèle préparé dans la cuvette et couler le matériau de duplication 	<ul style="list-style-type: none"> Le(s) poste(s) de travail spécifique Le paralléliseur Un crayon et une gomme Le matériel adapté à la technique La cire calibrée La cire de déblocage La pâte de déblocage (ex : plastiline) Le matériel et les matériaux de duplication adaptés
	RÉSULTATS ATTENDUS	
	<p>Le tracé du contour de la prothèse est en cohérence avec la prescription et une conception technique équilibrée</p> <p>Les zones de contre dépouilles sont correctement comblées en fonction de l'importance de la rétention souhaitée</p> <p>Les indices biologiques négatifs sont correctement déchargés</p> <p>L'espace aménagé au niveau des zones sensibles et des édentations est suffisant</p> <p>Le modèle est centré dans la cuvette</p> <p>Le moule réalisé est fidèle au modèle préparé</p>	

A 3.7	CONFECTIONNER DES CROCHETS FAÇONNES	
EN AUTONOMIE	DONNÉES MISES À DISPOSITION POUR RÉALISER LES TÂCHES PROFESSIONNELLES	
	La fiche de prescription et le bon de travail Le(s) modèle(s) analysé au paralléliseur (cf. A3.5)	
	SITUATIONS DE TRAVAIL IDENTIFIÉES	
	OPERATIONS	MOYENS UTILISÉS
	<ul style="list-style-type: none"> - Façonner le fil en fonction du tracé 	<ul style="list-style-type: none"> Le(s) poste(s) de travail spécifique Les fils Les pinces diverses Le matériel spécifique
	RÉSULTATS ATTENDUS	
<p>Le crochet respecte le tracé et ajuste à la dent support</p> <p>Un espace calibré est aménagé entre la queue du crochet et la gencive Le crochet est poli</p>		

Annexe I

A 3.8	REALISER LA MAQUETTE DES PROTHESES AMOVIBLES PARTIELLES METALLIQUES	
EN AUTONOMIE	DONNÉES MISES À DISPOSITION POUR RÉALISER LES TÂCHES PROFESSIONNELLES	
	Le bon de travail et la fiche de prescription Le(s) modèle(s) avec tracé du contour de la prothèse et le(s) duplicata(s)	
	SITUATIONS DE TRAVAIL IDENTIFIEES	
	OPERATIONS	MOYENS UTILISÉS
	- Reporter le tracé du contour de la prothèse sur le duplicata - Appliquer les différentes préformes et cires de jonction sur le duplicata	Le(s) poste(s) de travail spécifique Le matériel spécifique La cire ou la résine calibrée Un assortiment de préformes (crochets, barres, grilles...)
	RÉSULTATS ATTENDUS	
Le tracé du contour de la future prothèse est correctement reporté sur le duplicata Les préformes sont judicieusement utilisées Les préformes respectent le tracé de la PAPM La maquette est correctement adaptée au duplicata L'épaisseur de la maquette est régulière et adaptée à la conception prothétique La maquette est correctement finie		

A 3.9	REALISER LA MAQUETTE DE P.A.P.M EN C.A.O ET F.A.O	
EN AUTONOMIE	DONNÉES MISES À DISPOSITION POUR RÉALISER LES TÂCHES PROFESSIONNELLES	
	Le bon de travail et la fiche de prescription Le(s) modèle(s) préparé(s) (cf A3.5)	
	SITUATIONS DE TRAVAIL IDENTIFIEES	
	OPERATIONS	MOYENS UTILISÉS
	- Scanner le modèle - Modéliser sur écran en CAO - Contrôler la modélisation - Envoyer les données au poste FAO	Les postes de travail spécifiques CAO et FAO Matériau adapté calcinable
	RÉSULTATS ATTENDUS	
Le scannage du modèle est complet Le positionnement des éléments de la PAPM respecte le tracé Les paramètres de calibrage d'épaisseur des matériaux sont adaptés à la conception prothétique L'envoi des données au poste FAO est correctement réalisé		

Annexe I

A3.10	TRANSFORMER LA MAQUETTE TRADITIONNELLE EN PAPM OU ISSUE DE FAO (CIRE OU RESINE)	
EN AUTONOMIE	DONNÉES MISES À DISPOSITION POUR RÉALISER LES TÂCHES PROFESSIONNELLES	
	Le(s) modèle(s) La maquette (sur duplicata ou en résine calcinable)	
	SITUATIONS DE TRAVAIL IDENTIFIÉES	
	OPERATIONS	MOYENS UTILISÉS
	<ul style="list-style-type: none"> - Positionner les tiges de coulée et le cône de coulée - Centrer et fixer les éléments dans le cylindre - Préparer le revêtement et remplir le cylindre - Programmer le four et enfourner - Injecter l'alliage dans le cylindre - Démouler et sabler 	Le(s) poste(s) de travail spécifique L'alliage Le malaxeur sous vide, Le vibreur Le four de chauffe Les appareils de fusion et de coulée Le cylindre, cône tige de coulée Le revêtement et le réducteur de tension La sableuse
	RÉSULTATS ATTENDUS	
	Le positionnement des tiges de coulée est conforme à une technique choisie Le protocole d'utilisation des matériaux est respecté (le ratio poudre /liquide du revêtement, la température de chauffe de l'alliage...) La programmation et le réglage des matériels sont respectés (four de chauffe, appareil de fusion, de coulée) La pièce coulée est conforme à la maquette Les protocoles et process sont respectés Le sablage de la pièce prothétique brute de coulée est effectué correctement Le matériau est utilisé en respectant ses propriétés spécifiques	
A3.11	USINER ET POLIR LA PROTHESE AMOVIBLE PARTIELLE METALLIQUE	
EN AUTONOMIE	DONNÉES MISES À DISPOSITION POUR RÉALISER LES TÂCHES PROFESSIONNELLES	
	Le bon de travail et la fiche de prescription Le(s) modèle(s) La prothèse amovible partielle métallique brut sablé	
	SITUATIONS DE TRAVAIL IDENTIFIÉES	
	OPERATIONS	MOYENS UTILISÉS
	<ul style="list-style-type: none"> - Usiner la PAPM - Polir la PAPM 	Le(s) poste(s) de travail spécifique L'outillage de traitement de surface (fraises spécifiques...) La sableuse Le bac ultrason Le banc de polissage, Les pâtes à polir Le nettoyeur vapeur

Annexe I

RÉSULTATS ATTENDUS		
	<p>la PAPM est correctement adaptée au modèle la PAPM est correctement usinée et polie la PAPM est conforme à la prescription et au bon de travail</p>	
A 3.12	REPARER OU MODIFIER LES APPAREILS EN RESINE	
EN AUTONOMIE	DONNÉES MISES À DISPOSITION POUR RÉALISER LES TÂCHES PROFESSIONNELLES	
	<p>Le bon de travail et la fiche de prescription La prothèse existante Le modèle</p>	
	SITUATIONS DE TRAVAIL IDENTIFIEES	
	OPERATIONS	
	MOYENS UTILISÉS	
	<p>- Préparer les parties à réparer ou modifier - Ajuster les éléments à ajouter et faire une clé si nécessaire - Réaliser et appliquer la résine - Gratter et polir la prothèse</p>	<p>Le(s) poste(s) de travail spécifique Le bac ultrason Les produits désinfectants Les spatules à cire un godet La résine auto-polymérisable Le polymérisateur Les dents Le fil à crochet Le silicone pour clé</p>
	RÉSULTATS ATTENDUS	
	<p>La préparation des parties à réparer ou, à modifier est élaborée conformément au protocole Les éléments ajustent parfaitement à la prothèse et au modèle de travail La clé réalisée est de forme et quantité adaptée au travail à élaborer La résine et l'application de la résine sont correctement réalisées La prothèse est correctement adaptée au modèle La prothèse est correctement polie</p>	
A3.13	REALISER UN EMBOXAGE	
EN AUTONOMIE	DONNÉES MISES À DISPOSITION POUR RÉALISER LES TÂCHES PROFESSIONNELLES	
	<p>Empreinte(s) secondaire(s)</p>	
	SITUATIONS DE TRAVAIL IDENTIFIEES	
	OPERATIONS	
	MOYENS UTILISÉS	
<p>- Appliquer et coller la cire en respectant le joint périphérique de l'empreinte secondaire</p>	<p>Le(s) poste(s) de travail spécifique Une spatule à cire La cire à emboxer</p>	

Annexe I

	RÉSULTATS ATTENDUS
	L'emboilage doit permettre de conserver l'enregistrement du joint périphérique
A4	PROTHESE AMOVIBLE TOTALE
A4.1	Régler l'articulateur et confectionner la table de montage individualisée
A4.2	Réaliser le montage des dents
A4.3	Equilibrer une prothèse totale maxillaire ou mandibulaire
A4.4	Equilibrer une prothèse totale maxillo-mandibulaire classe I d'Ackerman.

A4.1	REGLER L'ARTICULATEUR ET CONFECTIONNER LA TABLE DE MONTAGE INDIVIDUALISEE	
EN AUTONOMIE	DONNÉES MISES À DISPOSITION POUR RÉALISER LES TÂCHES PROFESSIONNELLES	
	Le bon de travail et la fiche de prescription avec les éléments de traçabilité L'enregistrement des repères occlusaux Les modèles montés en articulateur	
	SITUATIONS DE TRAVAIL IDENTIFIEES	
	OPERATIONS	MOYENS UTILISÉS
	- Programmer le guide antérieur et le guide postérieur de l'articulateur - Réaliser la table de montage - Tracer les lignes et repères anatomiques	Poste(s) de travail spécifique Matériel adapté à la technique utilisée Cires Isolants Plaque base Plâtre Réglet et crayon
	RÉSULTATS ATTENDUS	
Le réglage de l'articulateur correspond aux éléments fournis par la fiche de travail, la prescription ou aux travaux à réaliser La table de montage est réalisée en respectant l'enregistrement des repères occlusaux et les plans de références Les tracés sont conformes à la technique utilisée et aux indices biologiques		

A4.2	REALISER LE MONTAGE DES DENTS	
EN AUTONOMIE	DONNÉES MISES À DISPOSITION POUR RÉALISER LES TÂCHES PROFESSIONNELLES	
	Le bon de travail et la fiche de prescription avec les éléments de traçabilité La table de montage individualisée Les dents choisies Les modèles montés en articulateur	

Annexe I

SITUATIONS DE TRAVAIL IDENTIFIEES	
OPERATIONS	MOYENS UTILISÉS
- Effectuer le montage des dents sur la base	Poste(s) de travail spécifique(s) Spatules à cire Source de chaleur Cire Isolant plâtre cire Plaque base Matériels et matériaux adaptés à la technique utilisée
RÉSULTATS ATTENDUS	
L'adaptation de la base en cire est conforme aux critères anatomiques d'un montage de dents en prothèse amovible totale L'axe de montage des dents est adapté au cas traité Le montage fonctionnel en statique et en dynamique des dents est conforme aux concepts occlusaux et esthétiques Le montage des dents respecte les différents plans et courbes de références	

A4.3	EQUILIBRER UNE PROTHESE TOTALE MAXILLAIRE OU MANDIBULAIRE	
EN AUTONOMIE	DONNÉES MISES À DISPOSITION POUR RÉALISER LES TÂCHES PROFESSIONNELLES	
	Le bon de travail et la fiche de prescription avec les éléments de traçabilité La prothèse polymérisée sur son modèle, repositionnée sur l'articulateur	
	SITUATIONS DE TRAVAIL IDENTIFIEES	
	OPERATIONS	MOYENS UTILISÉS
	- Effectuer les meulages d'équilibration	Poste(s) de travail spécifique Matériels et matériaux adaptés à la technique utilisée (papiers à articuler...)
	RÉSULTATS ATTENDUS	
	Les meulages d'équilibration ont permis des contacts équilibrants en statique et en dynamique	

A4.4	EQUILIBRER UNE PROTHESE TOTALE MAXILLO-MANDIBULAIRE CLASSE I D'ACKERMAN	
EN AUTONOMIE	DONNÉES MISES À DISPOSITION POUR RÉALISER LES TÂCHES PROFESSIONNELLES	
	Le bon de travail et la fiche de prescription avec les éléments de traçabilité Les prothèses polymérisées sur leurs modèles, repositionnées sur l'articulateur	
	SITUATIONS DE TRAVAIL IDENTIFIEES	
	OPERATIONS	MOYENS UTILISÉS

Annexe I

- Effectuer les meulages d'équilibration	Poste(s) de travail spécifique Matériels et matériaux adaptés à la technique utilisée (papiers à articuler...)
RÉSULTATS ATTENDUS	
Les meulages d'équilibration ont permis des contacts équilibrants en occlusion balancée	

Annexe I

A5	TRANSFORMATION DES PROTHESES AMOVIBLES PARTIELLES ET COMPLETES
A5.1	Sculpter et finir les fausses gencives en cire
A5.2	Transformer la maquette et polymériser la résine
A5.3	Usiner la résine
A5.4	Polir la prothèse amovible en résine

A5.1	SCULPTER ET FINIR LES FAUSSES GENCIVES EN CIRE	
EN AUTONOMIE	DONNÉES MISES À DISPOSITION POUR RÉALISER LES TÂCHES PROFESSIONNELLES	
	Le bon de travail et la fiche de prescription avec les éléments de traçabilité Les montages sur modèles	
	SITUATIONS DE TRAVAIL IDENTIFIEES	
	OPERATIONS	MOYENS UTILISÉS
	- Réaliser le modelage des cires	Le poste de travail spécifique Petit outillage à modeler (instruments à cire...) Isolant plâtre cire Cires
	RÉSULTATS ATTENDUS	
	Le modelage de la cire respecte les critères anatomiques, physiologiques, fonctionnels et esthétiques La finition des cires est correctement réalisée	

A5.2	TRANSFORMER LA MAQUETTE ET POLYMERISER LA RESINE	
EN AUTONOMIE	DONNÉES MISES À DISPOSITION POUR RÉALISER LES TÂCHES PROFESSIONNELLES	
	Le bon de travail et la fiche de prescription avec les éléments de traçabilité La (les) maquette(s) sur modèle(s)	
	SITUATIONS DE TRAVAIL IDENTIFIEES	
	OPERATIONS	MOYENS UTILISÉS
	- Réaliser la mise en moufle - Substituer la résine à la cire - Polymériser la résine quelle que soit la technique - Assurer le suivi de fabrication	Poste de travail spécifique Matériel de mise en mouffles quel que soit le système et son moyen de polymérisation Une ébouillanteuse, un générateur de vapeur, La résine et accessoires

Annexe I

	de dosages et de mise en œuvre avec la notice d'utilisation
RÉSULTATS ATTENDUS	
<p>Le choix de la mise en moufle est pertinent en fonction du travail à transformer</p> <p>La mise en moufle est correctement réalisée</p> <p>L'évacuation de la maquette en cire et le vernissage sont correctement effectués</p> <p>Le protocole de la fabrication de la résine est respecté</p> <p>Le bourrage, la pressée, l'injection ou la coulée de la résine sont respectés</p> <p>La programmation du polymérisateur correspond à la polymérisation de la résine utilisée</p> <p>La résine est correctement polymérisée</p> <p>La prothèse polymérisée à l'état brut reproduit fidèlement la maquette</p>	

A5.3	USINER LA RESINE	
EN AUTONOMIE	DONNÉES MISES À DISPOSITION POUR RÉALISER LES TÂCHES PROFESSIONNELLES	
	Le bon de travail et la fiche de prescription avec les éléments de traçabilité La prothèse polymérisée, équilibrée sur son modèle	
	SITUATIONS DE TRAVAIL IDENTIFIEES	
	OPERATIONS	MOYENS UTILISÉS
	- Ebarber et surfacer la prothèse amovible totale ou partielle polymérisée	Poste de travail spécifique Prothèse polymérisée et équilibrée Outillage de traitement de surface
	RÉSULTATS ATTENDUS	
La finition de la prothèse respecte les critères anatomiques, physiologiques, fonctionnels et esthétiques L'état de surface est correctement préparée afin d'être polie		

A5.4	POLIR LA PROTHESE AMOVIBLE EN RESINE	
	DONNÉES MISES À DISPOSITION POUR RÉALISER LES TÂCHES PROFESSIONNELLES	
	Le bon de travail et la fiche de prescription avec les éléments de traçabilité La prothèse surfacée prête à polir	
	SITUATIONS DE TRAVAIL IDENTIFIEES	
	OPERATIONS	MOYENS UTILISÉS

Annexe I

EN AUTONOMIE	- Polir et faire briller la prothèse	Le poste de travail spécifique Le générateur vapeur le bac ultrason le banc de polissage les produits et accessoires de polissage
	RÉSULTATS ATTENDUS	
	L'état de surface est compatible pour une intégration parfaite en milieu buccal L'intégrité de la prothèse est respectée La prothèse est correctement polie	

Annexe I

A6	PROTHESE FIXEE
A6.1	Confectionner des PEI pour prothèses fixées et implantaires
A6.2	Préparer des MPU
A6.3	Fabriquer de façon traditionnelle tout type de maquette pour prothèses fixes
A6.4	Scanner des modèles (MPU, mordu, cire d'étude...)
A6.5	Modéliser des éléments prothétiques ou des infrastructures en CAO
A6.6	Transformer des maquettes traditionnelles ou issues de FAO (cire ou résine) en prothèse ou infrastructure
A6.7	Usiner et polir des prothèses ou des infrastructures de façon traditionnelle ou par FAO
A6.8	Stratifier et terminer des cosmétiques sur tout support

A6.1	CONFECTIONNER DES PEI POUR PROTHESES FIXEES ET IMPLANTAIRES	
EN AUTONOMIE	DONNÉES MISES À DISPOSITION POUR RÉALISER LES TÂCHES PROFESSIONNELLES	
	Le bon de travail et la fiche de prescription avec les éléments de traçabilité Les modèles avec tracés	
	SITUATIONS DE TRAVAIL IDENTIFIEES	
	OPERATIONS	MOYENS UTILISÉS
	- Compenser les zones de contre dépouille - Décharger les indices biologiques négatifs - Appliquer le matériau sur le modèle préparé - Délimiter le matériau selon le tracé - Réaliser la finition en fonction du matériau utilisé	Le poste de travail spécifique Petit outillage à modeler (spatule à cire...) Isolant plâtre cire Résine ou matériaux à PEI, cire, silicone Matériel adapté à la technique utilisée
	RÉSULTATS ATTENDUS	
	Le PEI est conforme à la prescription (transvissé ou repositionnement) Le PEI est conforme aux limites tracées L'épaisseur de la base est régulière et adaptée au matériau Les indices biologiques, les dimensions et positions des éléments de préhension sont respectés	

Annexe I

A6.2	PREPARER DES MPU	
EN AUTONOMIE	DONNÉES MISES À DISPOSITION POUR RÉALISER LES TÂCHES PROFESSIONNELLES	
	Le bon de travail et la fiche de prescription avec les éléments de traçabilité Le modèle fractionné et indexé	
	SITUATIONS DE TRAVAIL IDENTIFIEES	
	OPERATIONS	MOYENS UTILISÉS
	- Réaliser la mise en évidence des limites cervicales des MPU	Le poste de travail spécifique Petit outillage à détourer (fraise à plâtre adaptée...) Crayon de limite cervicale
	RÉSULTATS ATTENDUS	
	Le détourage respecte la préparation du praticien La limite est mise en évidence par un tracé au crayon	

A6.3	FABRIQUER DE FAÇON TRADITIONNELLE TOUT TYPE DE MAQUETTE POUR PROTHESES FIXEES	
EN AUTONOMIE	DONNÉES MISES À DISPOSITION POUR RÉALISER LES TÂCHES PROFESSIONNELLES	
	Le bon de commande et la fiche de prescription avec les éléments de traçabilité Les modèles fractionnés mis en articulateur Le MPU détouré	
	SITUATIONS DE TRAVAIL IDENTIFIEES	
	OPERATIONS	MOYENS UTILISÉS
	- Réaliser une cire d'étude si nécessaire - Appliquer le vernis espaceur - Réaliser la maquette en cire	Le poste de travail spécifique Le vernis espaceur Le petit outillage à modeler (spatule à cire...) L'isolant plâtre cire La cire à modeler Le silicone pour clé de cire d'étude Le matériel adapté à la technique utilisée
	RÉSULTATS ATTENDUS	
	La fabrication est assurée conformément au bon de travail Le vernis espaceur est appliqué conformément à la préparation La conception est conforme aux critères morphologiques, fonctionnels et occlusaux L'homothétie est respectée dans la réalisation des armatures métallo-céramiques	

A6.4	SCANNER DES MODELES (MPU, MORDU, CIRE D'ETUDE...)
------	--

Annexe I

EN AUTONOMIE	DONNÉES MISES À DISPOSITION POUR RÉALISER LES TÂCHES PROFESSIONNELLES	
	Le bon de commande et la fiche de prescription avec les éléments de traçabilité Le modèle fractionné le MPU détourné Les enregistrements d'occlusion et la cire d'étude éventuelle	
	SITUATIONS DE TRAVAIL IDENTIFIEES	
	OPERATIONS	MOYENS UTILISÉS
	- Renseigner la fiche d'identité du projet à réaliser - Préparer les éléments pour le scannage - Réaliser la numérisation du MPU, du modèle et des enregistrements d'occlusion - Réaliser la mise en évidence des limites cervicales	Le poste de travail spécifique à la CAO (scanner, ordinateur et logiciel de CAO...) Les matériaux de préparation au scannage
	RÉSULTATS ATTENDUS	
La fiche d'identité est renseignée conformément à la prescription Le scannage de chaque MPU est complet Les limites cervicales sont mises en évidence conformément à la préparation		

A6.5	MODELISER DES ELEMENTS PROTHETIQUES ET DES INFRASTRUCTURESEN CAO	
EN AUTONOMIE	DONNÉES MISES À DISPOSITION POUR RÉALISER LES TÂCHES PROFESSIONNELLES	
	Le bon de commande et la fiche de prescription avec les éléments de traçabilité Le fichier numérique du projet	
	SITUATIONS DE TRAVAIL IDENTIFIEES	
	OPERATIONS	MOYENS UTILISÉS
	- Réaliser la modélisation des maquettes prothétiques en CAO - Exporter le fichier numérique vers le poste FAO après contrôle et validation	Le poste de travail spécifique à la CAO (ordinateur et logiciel de CAO...)
	RÉSULTATS ATTENDUS	
La conception est conforme à la prescription et au bon de travail La conception numérique est conforme aux critères morphologiques, fonctionnels et occlusaux L'homothétie est respectée dans la conception des infrastructures		

Annexe I

	La conception numérique est conforme au matériau de la prescription et prête à être exportée L'exportation est réalisée
--	---

A6.6	TRANSFORMER DES MAQUETTES TRADITIONNELLES OU ISSUES DE FAO (CIRE OU RESINE) EN PROTHESE OU INFRASTRUCTURE	
EN AUTONOMIE	DONNÉES MISES À DISPOSITION POUR RÉALISER LES TÂCHES PROFESSIONNELLES	
	Le bon de travail et la fiche de prescription avec les éléments de traçabilité Le modèle de travail La maquette prothétique	
	SITUATIONS DE TRAVAIL IDENTIFIEES	
	OPERATIONS	MOYENS UTILISÉS
	- Réaliser la mise en cylindre - Réaliser la mise en revêtement - Programmer le four de chauffe - Injecter l'alliage dans le cylindre - Démouler et sabler	Le poste de travail spécifique L'alliage Le malaxeur sous vide Le vibreur Le four de chauffe Les appareils de fusion et de coulée Le cylindre, le cône, les tiges de coulée Le revêtement et le réducteur de tension La sableuse
	RÉSULTATS ATTENDUS	
	La pièce coulée est conforme à la maquette Les protocoles et process sont respectés Les documents de suivi de fabrication sont renseignés	

A6.7	USINER ET POLIR DES PROTHESES OU DES INFRASTRUCTURES DE FACON TRADITIONNELLE OU PAR FAO	
EN AUTONOMIE	DONNÉES MISES À DISPOSITION POUR RÉALISER LES TÂCHES PROFESSIONNELLES	
	Le bon de travail et la fiche de prescription avec les éléments de traçabilité Les modèles et la prothèse brute	
	SITUATIONS DE TRAVAIL IDENTIFIEES	
	OPERATIONS	MOYENS UTILISÉS

Annexe I

<ul style="list-style-type: none">- Réaliser l'ajustage et le réglage des éléments prothétiques sur les MPU -Réaliser le réglage des éléments prothétiques en fonction des points de contact des dents proximales et de l'antagoniste ou de matériau de recouvrement- Polir les éléments prothétiques de type couronne métallique	<ul style="list-style-type: none">Le poste de travail spécifiqueLe petit outillage de traitement de surfaceLe compas d'épaisseurLe papier de réglage d'occlusion et sprayLe banc de polissage et ses accessoiresLe générateur vapeurLe bac ultrasonLa sableuse
RÉSULTATS ATTENDUS	
<ul style="list-style-type: none">La fabrication est assurée conformément au bon de travailLes états de surface sont conformes à l'étape de travail demandéeL'élément prothétique est parfaitement adapté à la préparationLes documents de suivi de fabrication et de traçabilité sont renseignés	

Annexe I

A6.8	STRATIFIER ET TERMINER DES COSMETIQUES SUR TOUT SUPPORT	
EN AUTONOMIE	DONNÉES MISES À DISPOSITION POUR RÉALISER LES TÂCHES PROFESSIONNELLES	
	Le bon de travail et la fiche de prescription avec les éléments de traçabilité Les modèles et les infrastructures montés sur articulateur	
	SITUATIONS DE TRAVAIL IDENTIFIEES	
	OPERATIONS	MOYENS UTILISÉS
	- Réaliser le cosmétique - Contrôler la teinte - Polir les parties métalliques - Renseigner les documents de suivi de fabrication	Le poste de travail spécifique Les spatules et pinces Les composants cosmétiques Le petit outillage de traitement de surface Le support de cuisson Le vernis plâtre ; l'isolant L'enceinte de cuisson Le banc de polissage et ses accessoires Le générateur vapeur
	RÉSULTATS ATTENDUS	
	La fabrication est assurée conformément au bon de travail et à la prescription La réalisation est conforme aux critères esthétiques, morphologiques, fonctionnels et occlusaux Le rendu de la stratification interne est naturel Les documents de suivi de fabrication sont renseignés	
A7	ORTHOPEDIE DENTO FACIALE (ODF)	
A7.1	Réaliser des crochets et auxiliaires métalliques pour prothèse ODF	
A7.2	Réaliser des bases résine	
A7.1	REALISER DES CROCHETS ET AUXILIAIRES METALLIQUES POUR PROTHESE ODF	
EN AUTONOMIE	DONNÉES MISES À DISPOSITION POUR RÉALISER LES TÂCHES PROFESSIONNELLES	
	La fiche de prescription et le bon de travail Le(s) modèle(s)	
	SITUATIONS DE TRAVAIL IDENTIFIEES	
	OPERATIONS	MOYENS UTILISÉS
	Façonner des crochets de type Adams Façonner des arcs vestibulaires	Le(s) poste(s) de travail spécifique Les fils Les pinces diverses Le matériel spécifique

Annexe I

RÉSULTATS ATTENDUS
Le crochet est rétentif Les passages occlusaux sont ajustés Les boucles et la position de la barre vestibulaire sont conformes La position des queues du crochet est conforme

A7.2	REALISER DES BASES RESINE	
Z O H C	DONNÉES MISES À DISPOSITION POUR RÉALISER LES TÂCHES PROFESSIONNELLES	
O	Le bon de travail et la fiche de prescription Le modèle préparé avec crochets et arcs positionnés	
	SITUATIONS DE TRAVAIL IDENTIFIEES	
	OPERATIONS	MOYENS UTILISÉS
	- Réaliser la base résine en technique de saupoudrage	Les moyens de polymérisation Poste de travail spécifique La résine et accessoires de dosages et de mise en œuvre avec la notice d'utilisation
	RÉSULTATS ATTENDUS	
	La base résine est homogène et respecte le tracé Les éléments sont correctement incorporés dans la résine	

Annexe I

A8	CONTROLES ET CONFORMITE
A8.1	Contrôler l'ajustage et la fonction des éléments réalisés
A8.2	Contrôler la conformité du produit fini
A8.3	Enregistrer les éléments de traçabilité
A8.4	Contrôler la production en cours de fabrication

A8.1	CONTROLLER L'AJUSTAGE ET LA FONCTION DES ELEMENTS REALISES	
EN AUTONOMIE	DONNÉES MISES À DISPOSITION POUR RÉALISER LES TÂCHES PROFESSIONNELLES	
	Les éléments réalisés Le(s) modèle(s) positifs montés sur articulateur ou non et la cire d'enregistrement Le bon de travail et la fiche de prescription	
	SITUATIONS DE TRAVAIL IDENTIFIEES	
	OPERATIONS	MOYENS UTILISÉS
	- Contrôler l'ajustage des éléments réalisés - Contrôler la stabilité des infrastructures - Contrôler la fonction occlusale - Contrôler l'intégrité physiologique du DMSM	Le poste de travail spécifique Instrument de mesure, instrument optique (loupe, binoculaire...) Papier articulé
	RÉSULTATS ATTENDUS	
Le contrôle met en évidence les points positifs et négatifs de : - L'ajustage des éléments réalisés - La stabilité des infrastructures - La fonction occlusale - L'intégrité physiologique du DMSM		

A8.2	CONTROLLER LA CONFORMITE DU PRODUIT FINI
	DONNÉES MISES À DISPOSITION POUR RÉALISER LES TÂCHES PROFESSIONNELLES
	Les éléments fabriqués Le(s) modèle(s) montés en articulateur ou non Le bon de travail et la fiche de prescription avec les éléments de traçabilité

Annexe I

EN AUTONOMIE	SITUATIONS DE TRAVAIL IDENTIFIES	
	OPERATIONS	MOYENS UTILISÉS
	<ul style="list-style-type: none"> - Contrôler l'adéquation entre la fabrication et la prescription - Contrôler l'état de surface de la prothèse - Contrôler la teinte en fonction de la prescription - Contrôler le polissage - Contrôler le DMSM - Informer sa hiérarchie des non conformités 	<p>Le poste de travail spécifique</p> <p>Teintier</p> <p>Matériel adapté au contrôle</p>
	RÉSULTATS ATTENDUS	
<p>La fabrication est conforme au bon de travail et à la prescription du praticien Le contrôle met en évidence les points positifs et négatifs de ou du :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'état de surface de la prothèse, (inclusions, porosités...) - la teinte en fonction de l'élaboration de la stratification et de la prescription - polissage <p>Le contrôle met en évidence la conformité du DMSM</p> <p>Les non conformités sont soumises à la hiérarchie</p>		

Annexe I

A8.3	ENREGISTRER LES ELEMENTS DE TRACABILITE	
EN AUTONOMIE	DONNÉES MISES À DISPOSITION POUR RÉALISER LES TÂCHES PROFESSIONNELLES	
	Les éléments fabriqués Le bon de travail et la fiche de prescription avec les éléments de traçabilité La prescription originale du praticien	
	SITUATIONS DE TRAVAIL IDENTIFIEES	
	OPERATIONS	MOYENS UTILISÉS
	Dans le cadre de l'enregistrement de la traçabilité : - Renseigner les documents de suivi de fabrication, le DMSM pour la livraison et la fiche de traçabilité individuelle - Enregistrer sur support informatique le travail réalisé - Fournir les instructions d'utilisation pour le patient en cas de prothèse amovible et ODF - Contrôler le DMSM pour la livraison	Le poste de travail spécifique (informatique ...) Les éléments de traçabilité Instructions d'utilisations
	RÉSULTATS ATTENDUS	
	Les documents de suivi de fabrication, le DMSM pour la livraison et la fiche de traçabilité individuelle sont correctement renseignés L'enregistrement informatique est correctement réalisé Les instructions fournies pour le patient sont correctes Evaluer le contrôle du DMSM pour la livraison	

A8.4	CONTROLLER LA PRODUCTION EN COURS DE FABRICATION	
EN AUTONOMIE	DONNÉES MISES À DISPOSITION POUR RÉALISER LES TÂCHES PROFESSIONNELLES	
	Les éléments en cours d'élaboration Le(s) modèle(s) montés en articulateur ou non Le bon de travail et la fiche de prescription avec les éléments de traçabilité	
	SITUATIONS DE TRAVAIL IDENTIFIEES	
	OPERATIONS	MOYENS UTILISÉS
	- Contrôler l'adéquation entre la fabrication et la prescription - Contrôler l'état de surface de la prothèse - Contrôler la teinte en fonction de la prescription - Contrôler le polissage - Contrôler le DMSM - Informer sa hiérarchie des non conformités	Le poste de travail spécifique Matériel de contrôle adapté

Annexe I

	RÉSULTATS ATTENDUS
	<p>Le contrôle met en évidence les qualités et les défauts éventuels dans les différentes phases de fabrication.</p> <p>Les propositions d'amélioration sont complètes et pertinentes</p>

A9	MAINTENANCE DU MATERIEL ET DU POSTE DE TRAVAIL
A9.1	Planifier les opérations d'entretien
A9.2	Assurer les opérations de maintenance
A9.3	Maintenir le poste de travail opérationnel
A9.4	Gérer l'évacuation des produits, des déchets et le tri sélectif

A9.1	PLANIFIER LES OPERATIONS D'ENTRETIEN	
EN AUTONOMIE	DONNÉES MISES À DISPOSITION POUR RÉALISER LA TÂCHE PROFESSIONNELLE	
	<p>La liste du matériel présent dans le laboratoire et les notices d'utilisation. (y compris les éléments de sécurité)</p> <p>Le planning à établir</p> <p>Le planning d'organisation du laboratoire</p> <p>La liste des intervenants d'entretien et de maintenance extérieurs</p>	
	SITUATIONS DE TRAVAIL IDENTIFIEES	
	OPERATIONS	MOYENS UTILISÉS
	- Etablir le planning en fonction des périodicités et des compétences des opérateurs	<p>Système informatique ou matériel bureautique</p> <p>Les fiches individuelles des matériels</p>
	RÉSULTATS ATTENDUS	
	Le planning est cohérent en fonction de la périodicité des entretiens et de la disponibilité des moyens humains	

A9.2	ASSURER LES OPERATIONS DE MAINTENANCE	
EN AUTONOMIE	DONNÉES MISES À DISPOSITION POUR RÉALISER LA TÂCHE PROFESSIONNELLE	
	<p>Les matériels présents dans le laboratoire</p> <p>Le planning d'entretien et de maintenance</p>	
	SITUATIONS DE TRAVAIL IDENTIFIEES	
	OPERATIONS	MOYENS UTILISÉS

Annexe I

<ul style="list-style-type: none"> - Réaliser les tâches de maintenance selon un planning établi 	<p>Les fiches individuelles des matériels Les notices d'utilisation des matériels Le matériel et les produits nécessaires L'outillage adapté</p>
RÉSULTATS ATTENDUS	
<p>La maintenance est réalisée en respectant le planning établi L'entretien est correctement réalisé en respectant les fiches et notices d'entretien</p>	

A9.3	MAINTENIR LE POSTE DE TRAVAIL OPERATIONNEL	
EN AUTONOMIE	DONNÉES MISES À DISPOSITION POUR RÉALISER LA TÂCHE PROFESSIONNELLE	
	Le poste de travail	
	SITUATIONS DE TRAVAIL IDENTIFIEES	
	OPERATIONS	MOYENS UTILISÉS
	<ul style="list-style-type: none"> - Ranger et mettre en ordre les matériels et produits utilisés - Nettoyer le poste de travail et le maintenir opérationnel 	<p>Les matériels et produits utilisés Le matériel et les produits d'entretien</p>
	RÉSULTATS ATTENDUS	
	<p>Les produits et matériels sont rangés correctement selon la réglementation en vigueur Le poste de travail est propre et opérationnel</p>	

A9.4	GERER L'EVACUATION DES PRODUITS, DES DECHETS ET LE TRI SELECTIF	
EN AUTONOMIE	DONNÉES MISES À DISPOSITION POUR RÉALISER LA TÂCHE PROFESSIONNELLE	
	<p>Le laboratoire Les déchets La réglementation en vigueur Les documents de traçabilité</p>	
	SITUATIONS DE TRAVAIL IDENTIFIEES	
	OPERATIONS	MOYENS UTILISÉS
	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier les différents types de produits ou de déchets - Sélectionner et trier les produits ou les déchets - Evacuer les produits ou les déchets vers le tri sélectif - Les documents de traçabilité sont renseignés 	<p>Les containers spécifiques adaptés Le matériel spécifique</p>
	RÉSULTATS ATTENDUS	

Annexe I

L'identification des produits ou des déchets est correcte
 Le tri est correctement réalisé en fonction de la réglementation
 Les produits ou les déchets sont évacués selon la réglementation en vigueur
 Les documents de traçabilité sont correctement remplis

2. ANNEXE I. b.

RÉFÉRENTIEL DE CERTIFICATION

DEFINITION DES COMPÉTENCES MISE EN RELATION DU REFERENTIEL DES ACTIVITES PROFESSIONNELLES ET DU REFERENTIEL DE CERTIFICATION

REFERENTIEL DES ACTIVITES PROFESSIONNELLES		REFERENTIEL DE CERTIFICATION	
		COMPETENCE GLOBALE	
		Le titulaire de la spécialité Prothèse dentaire du baccalauréat professionnel est un technicien qualifié qui exerce ses activités dans les secteurs de la : <ul style="list-style-type: none"> - fabrication de dispositifs médicaux sur mesure de type prothèses dentaires - conception, fabrication, industrialisation de produits ou de services aux professionnels de la prothèse dentaire Ce technicien exerce son activité au sein d'une équipe dans le respect des conditions d'environnement, de santé et de sécurité au travail Il est capable de s'adapter à l'évolution des matières d'œuvre, des produits, des procédés et des techniques Il participe à l'encadrement des personnels et à la gestion administrative de l'entreprise	
FONCTIONS	CAPACITES ET COMPETENCES TERMINALES		
Toutes fonctions	C1 S'informer Communiquer	C11 Rechercher, exploiter des documents et informations, afin de contribuer à la mise en œuvre	
		C12 Communiquer au sein de l'entreprise en utilisant le vocabulaire approprié	
		C13 Communiquer avec les partenaires en utilisant le vocabulaire approprié	
PRODUCTION	C2 analyser	C21 Analyser l'empreinte en regard de la prescription	
		C22 Analyser la prescription et la faisabilité du travail	
		C23 Analyser le modèle au paralléliseur	

Annexe I

C3.organiser	C31 Elaborer un plan de travail et organiser les activités
	C32 Planifier les opérations d'entretien
C4 réaliser	C41 Nettoyer et désinfecter tous types d'empreintes
	C4.2 Confectionner des modèles primaires, secondaires et des duplicatas pour prothèse amovible partielle ou maxillo-mandibulaire., des modèles d'orthodontie et des modèles pour prothèse fixée
	C4.3 Régler l'articulateur, transférer tous types de modèles sur l'articulateur et confectionner la table de montage individualisée
	C4.4 Confectionner des PEI et les maquettes d'occlusion pour prothèse amovible et fixée
	C45 Préparer des modèles à dupliquer pour prothèses partielles métalliques et des empreintes à emboxer pour prothèse maxillo-mandibulaire
	C46 Confectionner des crochets façonnés pour prothèse amovible et des crochets et auxiliaires métalliques pour prothèse ODF
	C47 Réaliser des maquettes de PAPM de façon traditionnelle et en C.A.O et F.A.O
	C48 Transformer des maquettes de méthode traditionnelle ou issues de FAO (cire ou résine) en prothèse amovible ou en prothèse fixée
	C49 Usiner et polir des prothèses amovibles métalliques, des prothèses amovibles partielles ou maxillo-mandibulaire en résine, des prothèses fixées et des prothèses orthodontiques
	C410 Réparer ou modifier des appareils en résine en prothèse partielle et maxillo-mandibulaire
	C411 Réaliser des montages de dents pour prothèse amovible partielle et maxillo-mandibulaire
	C412 Equilibrer des prothèses totale maxillaire ou mandibulaire et des prothèses totales maxillo-mandibulaire de classe I d'Ackermann
	C413 Sculpter et finir des fausses gencives en cire pour prothèse partielle et maxillo-mandibulaire
	C414 Transformer des maquettes, polymériser la résine pour prothèse partielle ou totale maxillo-mandibulaire et réaliser des bases résine en orthopédie dento-faciale
	C415 Préparer des MPU de façon traditionnelle et numériser des modèles (MPU, mordu, cire d'étude...pour FAO)
	C416 Stratifier et terminer le cosmétique sur tout support
	C417 Fabriquer de façon traditionnelle tout type de maquette pour prothèses fixées et modéliser des éléments prothétiques ou des infrastructures en CAO
C5 contrôler	C5.1 Contrôler l'ajustage et la fonction des éléments réalisés
	C5.2 Contrôler en cours de fabrication
	C5.3 Contrôler la conformité du produit fini
	C5.4 Enregistrer les éléments de traçabilité
C6 Assurer la maintenance	C6.1 Assurer les opérations de maintenance
	C6.2 Maintenir le poste de travail opérationnel
	C6.3 Gérer l'évacuation des produit, des déchets et le tri sélectif

Annexe I

SAVOIR FAIRE

<i>Savoir faire Résultats attendus Compétences</i>	<i>Condition de réalisation Ressources</i>	<i>Indicateurs d'évaluation</i>
CAPACITE C1 : S'INFORMER		
COMPETENCE : C1.1 Rechercher, exploiter des documents et informations, afin de contribuer à la mise en œuvre		
Recueillir les informations nécessaires et suffisantes afin de réaliser la mise en œuvre interpréter, choisir et justifier l'information technique dans les différentes sources documentaires professionnelles	Les dossiers ressources Les documentations techniques	Les informations recueillies sont pertinentes et justifiées en fonction de la mise en œuvre
COMPETENCE : C1.2 Communiquer au sein de l'entreprise en utilisant le vocabulaire approprié.		
Questionner et communiquer avec l'ensemble de l'équipe	Les différents partenaires au sein de son entreprise La situation professionnelle réelle ou simulée	La communication au sein de l'entreprise est pertinente
COMPETENCES : C1.3 Communiquer avec les partenaires en utilisant le vocabulaire approprié		
Transmettre, recevoir et interpréter une information orale ou écrite au niveau de l'ensemble des partenaires Concevoir un schéma technique afin de communiquer avec l'ensemble des partenaires	Les moyens de communication Les différents partenaires	Utilisation du vocabulaire appropriée aux différentes situations de la vie professionnelle Le schéma technique est soigné, compréhensible et approprié à la situation donnée

<i>Savoir faire Résultats attendus Compétences détaillées</i>	<i>Condition de réalisation Ressources</i>	<i>Indicateurs d'évaluation</i>
CAPACITE C2 : Analyser		
COMPETENCE : C2.1 : Analyser l'empreinte en regard de la prescription		

Annexe I

<p>Dans le cadre d'une prescription : - Analyser et estimer la faisabilité de la coulée de l'empreinte</p> <p>- Rédiger le bon de travail</p>	<p>La prescription du praticien</p> <p>Le(s) empreinte(s)</p> <p>Le bon de travail vierge</p> <p>Le poste de travail adapté</p>	<p>La justification de la faisabilité de la coulée de l'empreinte est pertinente</p> <p>Le bon de travail est rédigé avec précision en fonction de la prescription</p>
COMPETENCE : C2.2 Analyser la prescription et la faisabilité du travail		
<p>Dans le cadre d'une prescription : - Transcrire la prescription du praticien sur le bon de travail - Estimer la faisabilité de la fabrication en fonction de la précision des modèles positifs, le rapport occlusion des modèles et de la prescription</p> <p>- Constituer le dossier de fabrication et de traçabilité</p>	<p>La fiche de prescription du praticien</p> <p>Le bon de travail</p> <p>Le(s) Modèle(s) positif(s) monté(s) en articulateur ou non</p> <p>Le matériel à disposition (matériels du laboratoire, outils de communication...)</p>	<p>La transcription de la prescription sur le bon de travail est correcte. La faisabilité de la fabrication est justifiée par rapport à la prescription du praticien, aux modèles, aux moyens matériels et humains disponibles dans le laboratoire</p> <p>Le(s) dossier(s) de fabrication et de traçabilité sont correctement constitués</p>
COMPETENCE : C2.3 Analyser le modèle au paralléliseur		
<p>- Déterminer l'axe d'insertion</p> <p>- Tracer les lignes guides</p> <p>- Mettre en évidence les zones d'appuis et de rétentions</p>	<p>Le bon de travail et fiche de prescription Le(s) modèle(s)</p> <p>Le paralléliseur avec ses accessoires,</p>	<p>L'axe d'insertion choisi est cohérent et correctement matérialisé</p> <p>La ligne guide et les tracés des crochets sont correctement mis en évidence</p> <p>Les zones d'appuis et de rétention sont correctement mises en évidence</p>
Savoir faire Résultats attendus Compétences détaillées	Condition de réalisation Ressources	Indicateurs d'évaluation
CAPACITE C3 : Organiser		
COMPETENCE.C3.1 Elaborer un plan de travail et organiser les activités		

Annexe I

<p>Choisir un plan de travail approprié en fonction du bon de travail et de la prescription</p> <p>- Estimer la durée de réalisation</p> <p>-Approvisionner les fournitures à tenir à disposition en fonction du travail à réaliser (Choisir les dents prothétiques le cas échéant)</p> <p>-Insérer dans un document planning la réalisation du travail</p>	<p>La fiche de prescription Le bon de travail et le dossier de fabrication et de traçabilité Le(s) modèle(s) positif(s) monté(s) en articulateur ou non Le stock de fournitures Le stock de dents, carte de forme et teintier Le Planning de travail du laboratoire Le matériel à disposition (matériels du laboratoire, outils de communication...)</p>	<p>Le plan de travail choisi est approprié en fonction du travail à réaliser et des moyens matériels et humains disponibles dans le laboratoire</p> <p>L'estimation de la durée de réalisation du travail est correcte. La mise à jour des stocks est correctement effectuée en fonction du travail à réaliser</p> <p>L'insertion dans un document planning de la réalisation du travail est cohérente par rapport aux moyens matériels et humains disponibles dans le laboratoire</p>
<p>COMPETENCE : C3.2 Planifier les opérations d'entretien</p>		
<p>- Etablir le planning en fonction des périodicités et des compétences des opérateurs</p>	<p>La liste du matériel présent dans le laboratoire et les notices d'utilisation (y compris les éléments de sécurité) Le document unique Le planning à établir Le planning d'organisation du laboratoire La liste des intervenants d'entretien et de maintenance extérieurs Système informatique ou matériel bureautique Les fiches individuelles des matériels</p>	<p>La planification des opérations d'entretien est cohérente en fonction de la périodicité des entretiens et de la disponibilité des moyens humains</p>

<p>Savoir faire Résultats attendus Compétences détaillées</p>	<p>Condition de réalisation Ressources</p>	<p>Indicateurs d'évaluation</p>
<p style="text-align: center;">CAPACITE C4. Réaliser</p>		
<p>La fiche de prescription, le bon de travail et les éléments de traçabilité suivent la fabrication à chaque étape, dans le respect de l'environnement, des règles d'hygiène et de sécurité</p>		
<p>COMPETENCE : C4.1 Nettoyer et désinfecter tous types d'empreintes</p>		

Annexe I

<ul style="list-style-type: none"> - Utiliser les moyens de protection personnels - Utiliser les produits décontaminant 	<ul style="list-style-type: none"> Les empreinte(s) Les zones spécifiques Les produits désinfectants et leurs protocoles respectifs Les gants, masques, lunettes de protection 	<ul style="list-style-type: none"> Les moyens de protection sont correctement utilisés Les protocoles d'utilisation des produits désinfectants sont respectés
COMPETENCE : C4.2 Confectionner des modèles primaires, secondaires et des duplicatas pour prothèse amovible partielle ou maxillo-mandibulaire, des modèles d'orthodontie et des modèles pour prothèse fixée		
<ul style="list-style-type: none"> - Couler les empreintes en plâtre ou autres matériaux - Couler le duplicata en plâtre ou autres matériaux 	<ul style="list-style-type: none"> Le(s) empreinte(s) Le poste de travail spécifique Le matériel et fournitures pour la coulée du plâtre ou autres matériaux Les fiches techniques des matériaux Le malaxeur sous vide, le vibreur La spatule à plâtre, le couteau à plâtre La balance, les doseurs Les matériaux pour dupliquer: les silicones, la gélatine 	<ul style="list-style-type: none"> Le choix du plâtre (ou autres matériaux) est adapté à la prescription et au bon de travail Le protocole de coulée du plâtre est respecté Les dimensions des modèles sont adaptées à la prescription et au bon de travail La reproduction de l'empreinte ou du duplicata est fidèle
<ul style="list-style-type: none"> - Tailler les modèles de travail - Tailler les modèles d'études pour l'orthodontie - Façonner les modèles 	<ul style="list-style-type: none"> Le(s) modèle(s) brut(s) Le taille plâtre spécifique Le poste de travail spécifique Le trusquin et la règlette Le burin Le couteau 	<ul style="list-style-type: none"> Le volume des modèles est adapté aux diverses spécialités Les plans de référence sont respectés La taille des angulations, la symétrie et l'occlusion pour l'orthodontie sont respectées
<ul style="list-style-type: none"> - Réaliser des modèles de travail spécifique pour permettre la réalisation de prothèse fixée - Indexer les préparations 	<ul style="list-style-type: none"> Le(s) modèles(s) La taille plâtre La détoureuse Le poste de travail spécifique La foreuse, colle cyanoacrylate L'isolant plâtre-plâtre Le matériel et les fournitures pour la coulée du plâtre Le système d'indexation : par rainures, par pins ou par emboitement 	<ul style="list-style-type: none"> Les modèles de travail préparés sont spécifiques à la prothèse fixée et sont conformes à la technique de préparation choisie

Annexe I

- Fractionner le modèle pour la préparation des MPU indexés	Le(s) modèle(s) La scie manuelle ou mécanique Poste de travail spécifique	Le repositionnement axial du (ou des) MPU sur le modèle de travail est précis
---	---	---

Savoir faire Résultats attendus Compétences détaillées	Condition de réalisation Ressources	Indicateurs d'évaluation
CAPACITE C4. Réaliser		
COMPETENCE : C4.3 Régler l'articulateur, transférer tous types de modèles sur l'articulateur et confectionner la table de montage individualisée		
- Transférer les modèles sur l'articulateur pour la simulation des relations d'occlusion	Les modèles maxillaires et mandibulaires La cire d'enregistrement et arc facial L'articulateur semi adaptable et ses accessoires La table de montage de l'articulateur La cire de collage Le plâtre spécifique Le générateur à vapeur Le système de repositionnement aimanté ou à emboîtement	La dimension verticale et la position du modèle maxillaire sont reproduites fidèlement Les relations d'occlusion sont correctes par rapport aux enregistrements fournis Le repositionnement des modèles est fiable
- Programmer le guide antérieur et le guide postérieur de l'articulateur - Réaliser la table de montage - Tracer les lignes et repères anatomiques	L'enregistrement des repères occlusaux Les modèles montés en articulateur Le poste(s) de travail spécifique Le matériel adapté à la technique utilisée. Les cires Les isolants La plaque base Le plâtre Le réglet et le crayon	Les réglages de l'articulateur correspondent aux éléments fournis par la fiche de travail, la prescription ou aux travaux à réaliser La table de montage est réalisée en respectant l'enregistrement des repères occlusaux et les plans de références Les tracés sont conformes à la technique utilisée et aux indices biologiques

Annexe I

Savoir faire Résultats attendus Compétences détaillées	Condition de réalisation Ressources	Indicateurs d'évaluation
CAPACITE	C4. Réaliser	
COMPETENCE : C4.4 Confectionner des PEI et des maquettes d'occlusion pour prothèse amovible et fixée		
Identifier les indices biologiques. - Tracer les limites du pourtour du PEI ou de la maquette d'occlusion	Le(s) modèle(s) Le(s) poste(s) de travail spécifique Un crayon et un réglet	Le tracé est conforme à la réalisation d'un PEI ou d'une maquette d'occlusion en fonction d'une prothèse amovible ou fixée Le tracé respecte les indices biologiques
- Les PEI : - Compenser les zones de contre dépouille - Décharger les indices biologiques négatifs - Appliquer le matériau du PEI sur le modèle préparé - Délimiter le matériau selon le tracé - Réaliser la finition du PEI en fonction du matériau utilisé	Le(s) modèle(s) Le(s) poste(s) de travail spécifique(s) La cire Un isolant plâtre cire La résine ou le matériau à PEI Le matériel adapté à la technique utilisée	Le PEI est conforme à la prescription En fonction du type de PEI les zones de contre dépouille sont correctement comblées Les indices biologiques négatifs sont correctement déchargés Le matériau est respecté. Le matériau s'adapte aux limites tracées L'épaisseur de la base est régulière et adaptée au matériau utilisé Les indices biologiques, les plans de référence, les dimensions et positions des bourrelets de préhension sont respectés

Annexe I

<p>-Les maquettes d'occlusions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Compenser les zones de contre dépouille - Décharger les indices biologiques négatifs - Appliquer le matériau de la maquette d'occlusion sur le modèle préparé - Délimiter le matériau selon le tracé - Réaliser la finition en fonction du matériau utilisé - Réaliser les bourrelets des maquettes d'occlusion sur base dure pour prothèse totale maxillaire et mandibulaire - Réaliser des bourrelets d'occlusion pour prothèse partielle amovible 	<p>Le(s) modèle(s) Le(s) poste(s) de travail spécifique(s) La cire Un isolant plâtre cire Un isolant plâtre résine La résine ou le matériau thermoplastique (stens) Le matériel adapté à la technique utilisée</p>	<p>La maquette d'occlusion est conforme à la prescription. En fonction du type de PEI Les zones de contre dépouille sont correctement comblées Le matériau est adapté aux limites du tracé Le matériau respecte le joint périphérique et les indices biologiques pour des bases de prothèses complètes L'épaisseur de la base est régulière et adaptée au matériau Les bourrelets d'occlusion respectent les plans de référence et des dimensions et positions spécifiques</p>
--	--	--

Savoir faire Résultats attendus Compétences détaillées	Condition de réalisation Ressources	Indicateurs d'évaluation
CAPACITE C4. Réaliser		
COMPETENCE : C4.5 Préparer des modèles à dupliquer pour prothèse amovible partielle métallique et des empreintes à emboxer pour prothèse maxillo-mandibulaire		
<ul style="list-style-type: none"> -Tracer le contour de la prothèse -Tracer les zones d'appui -Comblé les zones de contre dépouille des dents support de crochets -Compenser les zones sensibles et les édentations -Positionner le modèle préparé dans la cuvette et couler le matériau de duplication 	<p>Le(s) poste(s) de travail spécifique(s) Le(s) modèle(s) avec tracé de la ligne guide, tracé des crochets et matérialisation de l'axe d'insertion Le paralléliseur Un crayon et une gomme Le matériel adapté à la technique La cire calibrée La cire de déblocage La pâte de déblocage (ex : plastiline) Le matériel et les matériaux de duplication adaptés</p>	<p>Le tracé du contour de la prothèse est en cohérence avec la prescription. La conception technique est équilibrée. Les zones de contre dépouille sont correctement comblées en fonction de l'importance de la rétention souhaitée Les indices biologiques négatifs sont correctement déchargés. L'espace aménagé au niveau des zones</p>

Annexe I

		sensibles et des édentations est suffisant Le modèle est centré dans la cuvette Le moule réalisé est fidèle au modèle préparé
Appliquer et coller la cire en périphérique de l'empreinte secondaire	Le(s) poste(s) de travail spécifique(s) Empreinte(s) secondaire(s) Une spatule à cire La cire à emboxer	L'emboxage doit conserver l'enregistrement du joint périphérique
COMPETENCE : C4.6 Confectionner des crochets façonnés pour prothèse amovible partielle et des crochets et auxiliaires métalliques pour prothèse ODF		
- Façonner le fil en fonction du tracé du crochet	Le(s) poste(s) de travail spécifique(s) Le(s) modèle(s) analysé(s) au paralléliseur (cf. A3.5) Les fils Les pinces diverses Le matériel spécifique	Le crochet respecte le tracé et ajuste à la dent support Un espace calibré est aménagé entre la queue du crochet et la gencive Le crochet est poli
Façonner des crochets de type Adams Façonner des arcs vestibulaires	La fiche de prescription et le bon de travail Le(s) poste(s) de travail spécifique(s) Les fils Les pinces diverses Le matériel spécifique	Le crochet est rétentif Les passages occlusaux sont ajustés Les boucles et la position de la barre vestibulaire sont conformes La position des queues du crochet est conforme
Savoir faire Résultats attendus Compétences détaillées	Condition de réalisation Ressources	Indicateurs d'évaluation

Annexe I

CAPACITE	C4. Réaliser	
COMPETENCE : C4.7 Réaliser des maquettes de PAPM de façon traditionnelle et en C.A.O et F.A.O		
<p>-Reporter le tracé du contour de la prothèse sur le duplicata</p> <p>-Appliquer les différentes préformes et cires de jonction sur le duplicata</p>	<p>Le(s) poste(s) de travail spécifique (s) Le(s) modèle(s) avec tracé du contour de la prothèse et le(s) duplicata(s)</p> <p>Le matériel spécifique</p> <p>La cire ou la résine calibrée</p> <p>Un assortiment de préformes (crochets, barres, grilles...)</p>	<p>Le tracé du contour de la future prothèse est correctement reporté sur le duplicata</p> <p>Les préformes sont judicieusement utilisées</p> <p>Les préformes respectent le tracé de la PAPM</p> <p>La maquette est correctement adaptée au duplicata</p> <p>L'épaisseur de la maquette est régulière et adaptée à la conception prothétique</p> <p>La maquette est correctement finie</p>
<p>- Numériser le modèle</p> <p>- Modéliser sur écran en CAO</p> <p>- Contrôler la modélisation</p> <p>- Envoyer les données au poste FAO</p>	<p>Les postes de travail spécifiques (s)</p> <p>Le(s) modèle(s) préparé(s) (cf. A3.5),</p> <p>CAO et FAO</p> <p>Matériau adapté calcinable</p>	<p>La numérisation du modèle est correcte. Le positionnement des éléments du châssis respecte le tracé</p> <p>Les paramètres de calibrage d'épaisseur des matériaux sont adaptés à la conception prothétique</p> <p>L'envoi des données au poste FAO est correctement réalisé</p>
COMPETENCE : C4.8 TRANSFORMER DES MAQUETTES DE METHODE TRADITIONNELLE OU ISSUES DE FAO (CIRE OU RESINE) EN PROTHESE AMOVIBLE OU EN PROTHESE FIXEE		

Annexe I

<ul style="list-style-type: none"> - Positionner les tiges de coulée et le cône de coulée - Centrer et fixer les éléments dans le cylindre - Préparer le revêtement et remplir le cylindre - Programmer le four de chauffe et enfourner - Injecter l'alliage dans le cylindre. - Démouler et sabler 	<p>Le(s) poste(s) de travail spécifique</p> <p>Le(s) modèle(s) de travail La maquette prothétique (sur duplicata ou en résine calcinable)</p> <p>L'alliage</p> <p>Le malaxeur sous vide</p> <p>Le vibreur</p> <p>Le four de chauffe</p> <p>Les appareils de fusion et de coulée</p> <p>Le cylindre, cône tige de coulée Le revêtement et le réducteur de tension</p> <p>La sableuse</p>	<p>Le positionnement des tiges de coulée est conforme à une technique choisie Le protocole d'utilisation des matériaux est respecté (le ratio poudre /liquide du revêtement, la température de chauffe de l'alliage...)</p> <p>La programmation et le réglage des matériels sont respectés (four de chauffe, appareil de fusion et de coulée) La pièce coulée est conforme à la maquette</p> <p>Les protocoles et process sont respectés Le sablage de la pièce prothétique brute de coulée est effectué correctement Le matériau est utilisé en respectant ses propriétés spécifiques</p>
---	---	--

Savoir faire	Condition de réalisation	Indicateurs d'évaluation
Résultats attendus	Ressources	
Compétences détaillées		
CAPACITE	C4. Réaliser	
COMPETENCE : C4.9 Usiner et polir des prothèses amovibles métalliques, des prothèses amovibles partielles ou maxillo-mandibulaire en résine, des prothèses fixées et des prothèses orthodontiques		
<ul style="list-style-type: none"> - Usiner la PAPM - Polir la PAPM 	<p>Le(s) poste(s) de travail spécifique (s)</p> <p>Le(s) modèle(s)</p> <p>La PAPM brut sablé</p> <p>L'outillage de traitement de surface (fraises spécifiques...)</p> <p>La sableuse</p> <p>Le bac ultrason</p> <p>Le banc de polissage, les pâtes à polir</p> <p>Le nettoyeur vapeur</p>	<p>La PAPM est correctement adapté au modèle</p> <p>La PAPM est correctement usiné et poli</p>

Annexe I

<p>-Ebarber et surfacer la prothèse amovible totale ou partielle polymérisée</p> <p>-Polir et faire briller la prothèse amovible totale ou partielle</p>	<p>Le poste de travail spécifique La prothèse polymérisée, équilibrée sur son modèle L'outillage de traitement de surface Le générateur vapeur le bac ultrason le banc de polissage les produits et accessoires de polissage</p>	<p>La finition de la prothèse respecte les critères anatomiques, physiologiques, fonctionnels et esthétiques L'état de surface est compatible pour une intégration en milieu buccal par un polissage parfait L'intégrité de la prothèse est respectée L'état de surface est correctement préparé afin d'être poli La prothèse est correctement polie</p>
<p>- Réaliser l'ajustage et le réglage des éléments prothétiques en prothèse fixée sur les MPU - Réaliser le réglage des éléments prothétiques en fonction des points de contact des dents proximales et de l'antagoniste</p> <p>- Polir les éléments prothétiques</p>	<p>Le poste de travail spécifique Les modèles et la prothèse brute Le petit outillage de traitement de surface Le compas d'épaisseur Le papier de réglage d'occlusion et spray Le banc de polissage et ses accessoires Le générateur vapeur Le bac ultrason La sableuse</p>	<p>Les éléments prothétiques sont parfaitement adaptés aux MPU</p> <p>Les contacts sont parfaitement réglés au niveau des dents proximales et de l'antagoniste</p> <p>Les éléments prothétiques sont correctement polis</p>

<p style="text-align: center;">Savoir faire Résultats attendus Compétences détaillées</p>	<p style="text-align: center;">Condition de réalisation Ressources</p>	<p style="text-align: center;">Indicateurs d'évaluation</p>
<p>CAPACITE</p>	<p>C4. Réaliser</p>	
<p>COMPETENCE : C4.10 Réparer ou modifier des appareils de prothèse partielle ou maxillo-mandibulaire en résine</p>		

Annexe I

<ul style="list-style-type: none"> - Préparer les parties à réparer ou modifier - Ajuster les éléments à ajouter - Faire une clé si nécessaire - Réaliser et appliquer la résine - Gratter et polir la prothèse 	<p>Le(s) poste(s) de travail spécifique (s) La prothèse existante Le modèle Le bac ultrason Les produits désinfectants Les spatules à cire Un godet La résine auto-polymérisable Le polymérisateur Les dents Le fil à crochet Le silicone pour clé</p>	<p>La préparation des parties à réparer ou, à modifier est élaborée conformément au protocole Les éléments ajustent parfaitement à la prothèse et au modèle de travail L'étendue et la forme de la clé réalisée est adaptée au travail à élaborer La coulée de la résine est correctement réalisée. La prothèse est correctement adaptée au modèle La prothèse est correctement polie</p>
<p>COMPETENCE : C4.11 Réaliser des montages de dents pour prothèse amovible partielle ou maxillo-mandibulaire</p>		
<ul style="list-style-type: none"> - Appliquer la cire sur la base - Positionner les dents 	<p>Les modèles montés en articulateur L'enregistrement des repères occlusaux (cires) et des réglages de l'articulateur Les dents artificielles La base en cire avec ou sans crochet ou la PAPM. Le poste(s) de travail spécifique (s) Un articulateur La cire, l'isolant plâtre-cire Le matériel adapté à la technique utilisée Le papier à articuler</p>	<p>L'adaptation de la base en cire est conforme aux critères anatomiques d'un montage de dents en prothèse amovible partielle L'axe de montage des dents est adapté au cas traité Le montage des dents est conforme aux concepts occlusaux et esthétiques Le montage des dents respect les différents plans et courbes de références</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Effectuer le montage des dents de la prothèse totale maxillo-mandibulaire sur la base 	<p>Le bon de travail et la fiche de prescription avec les éléments de traçabilité La table de montage individualisée Les dents choisies Les modèles montés en articulateur Poste(s) de travail spécifique (s) Spatules à cire Source de chaleur Cire, isolant plâtre cire Plaque base Matériels et matériaux adaptés à la technique utilisée</p>	<p>L'adaptation de la base en cire est conforme aux critères anatomiques d'un montage de dents en prothèse amovible totale L'axe de montage des dents est adapté au cas traité Le montage fonctionnel en statique et en dynamique des dents est conforme aux concepts occlusaux et esthétiques Le montage des</p>

Annexe I

		dents respecte les différents plans et courbes de références
--	--	--

Savoir faire Résultats attendus Compétences détaillées	Condition de réalisation Ressources	Indicateurs d'évaluation
CAPACITE C4. Réaliser		
COMPETENCE : C4.12 Equilibrer des prothèses totales maxillaire ou mandibulaire et des prothèses totales maxillo-mandibulaire de classe I d'Ackerman		
- Effectuer les meulages d'équilibration.	Le poste(s) de travail spécifique (s) Les prothèses polymérisées sur leurs modèles, repositionnées sur l'articulateur Les matériels et matériaux adaptés à la technique utilisée (papiers à articuler...)	Les meulages d'équilibration ont permis des contacts équilibrants en statique et en dynamique
- Effectuer les meulages d'équilibration	Le poste(s) de travail spécifique (s) Les prothèses polymérisées sur leurs modèles, repositionnées sur l'articulateur Les matériels et matériaux adaptés à la technique utilisée (papiers à articuler...)	Les meulages d'équilibration ont permis des contacts équilibrants en occlusion balancée
COMPETENCE : C4.13 Sculpter et finir des fausses gencives en cire pour prothèse amovible partielle ou maxillo-mandibulaire		

Annexe I

- Réaliser le modelage des cires	Les montages sur modèles Le poste de travail spécifique Le petit outillage à modeler (instruments à cire...) L'isolant plâtre cire Les cires	Le modelage de la cire respecte les critères anatomiques, physiologiques, fonctionnels et esthétiques La finition des cires est correctement réalisée
----------------------------------	--	--

Savoir faire Résultats attendus Compétences détaillées	Condition de réalisation Ressources	Indicateurs d'évaluation
CAPACITE C4. Réaliser		
COMPETENCE : C4.14 Transformer des maquettes, polymériser la résine pour prothèse amovible partielle ou totale maxillo-mandibulaire et réaliser des bases résine en orthopédie dento faciale		
<ul style="list-style-type: none"> - Réaliser la mise en moufle - Substituer la résine à la cire - Polymériser la résine quelle que soit la technique utilisée 	Poste de travail spécifique La (les) maquette(s) sur modèle(s) Matériel de mise en moufles quel que soit le système et son moyen de polymérisation Une ébouillanteuse, un générateur de vapeur La résine et accessoires de dosages et de mise en œuvre avec la notice d'utilisation	Le choix de la mise en moufle est pertinent en fonction du travail à transformer La mise en moufle est correctement réalisée L'évacuation de la maquette en cire et le vernissage sont correctement effectués Le protocole de la fabrication de la résine est respecté Le bourrage, la pressée, l'injection ou la coulée de la résine sont respectés. La programmation du polymérisateur correspond à la polymérisation de la résine utilisée La résine est correctement polymérisée La prothèse polymérisée à l'état brut reproduit fidèlement la maquette

Annexe I

Réaliser la base résine en technique de saupoudrage	Le bon de travail et la fiche de prescription Le modèle préparé avec crochets et arcs positionnés Les moyens de polymérisation Poste de travail spécifique La résine et accessoires de dosages et de mise en œuvre avec la notice d'utilisation	La base résine est homogène et respecte le tracé Les éléments sont correctement incorporés dans la résine
---	---	--

Savoir faire Résultats attendus Compétences détaillées	Condition de réalisation Ressources	Indicateurs d'évaluation
CAPACITE C4. Réaliser		
COMPETENCE : C4.15 Préparer des MPU de façon traditionnelle et numériser des modèles (MPU, mordu, wax up...pour FAO)		
- Réaliser la mise en évidence des limites cervicales des MPU	Le modèle fractionné et indexé Le poste de travail spécifique Petit outillage à détourer (fraise à plâtre adaptée...) Crayon de limite cervicale	Le détourage respecte la préparation du praticien La limite est mise en évidence par un tracé au crayon adapté
- Renseigner la fiche d'identité du projet à réaliser - Préparer les éléments pour le scannage -Réaliser la numérisation du MPU, du modèle et des enregistrements d'occlusion -Réaliser la mise en évidence des limites cervicales	Le modèle fractionné Le MPU détouré Les enregistrements d'occlusion et la cire d'étude éventuelle. Le poste de travail spécifique à la CAO (scanner, ordinateur et logiciel de CAO...) Les matériaux de préparation au scannage	La fiche d'identité est renseignée conformément à la prescription. La numérisation de chaque MPU est complète. Les limites cervicales sont mises en évidence conformément à la préparation Le matériel spécifique à la CAO est utilisé conformément aux exigences afin d'optimiser les résultats
COMPETENCE : C4.16 Stratifier et terminer le cosmétique sur tout support		

Annexe I

<p>- Réaliser le cosmétique</p> <p>- Contrôler la teinte</p>	<p>Le bon de travail et la fiche de prescription avec les éléments de traçabilité</p> <p>Les modèles et les infrastructures montés sur articulateur utilisé</p> <p>Le poste de travail spécifique</p> <p>Les spatules et pinceaux</p> <p>Les composants cosmétiques</p> <p>Le petit outillage de traitement de surface</p> <p>Le support de cuisson</p> <p>Le vernis plâtre; l'isolant</p> <p>L'enceinte de cuisson</p> <p>Le générateur vapeur</p>	<p>L'application des différentes couches de cosmétique pour la stratification est correctement réalisée</p> <p>Le rendu de la stratification interne est naturel</p> <p>La teinte correspond au bon de travail et à la prescription</p> <p>La réalisation est conforme aux critères esthétiques, morphologiques, fonctionnels et occlusaux</p>
<p style="text-align: center;">Savoir faire</p> <p style="text-align: center;">Résultats attendus</p> <p>Compétences détaillées</p>	<p style="text-align: center;">Condition de réalisation</p> <p style="text-align: center;">Ressources</p>	<p style="text-align: center;">Indicateurs d'évaluation</p>
<p>CAPACITE C4. Réaliser</p>		
<p>COMPETENCE : C4.17 Fabriquer de façon traditionnelle tout type de maquette pour prothèses fixées et modéliser des éléments prothétiques ou des infrastructures en CAO</p>		
<p>- Réaliser une cire d'étude si nécessaire</p> <p>- Appliquer le vernis espaceur</p> <p>- Réaliser la maquette en cire</p>	<p>Le poste de travail spécifique</p> <p>Les modèles fractionnés mis en articulateur</p> <p>Le MPU détournés</p> <p>Le vernis espaceur</p> <p>Le petit outillage à modeler (spatule à cire...)</p> <p>L'isolant plâtre cire</p> <p>La cire à modeler</p> <p>Le silicone pour clé de cire d'étude</p> <p>Le matériel adapté à la technique utilisée</p>	<p>La conception de la cire d'étude est conforme aux critères morphologiques, fonctionnels et occlusaux</p> <p>Le vernis espaceur est correctement appliqué conformément à la préparation et au type de prothèse à réaliser</p> <p>L'homothétie est respectée dans la réalisation des armatures métallo-céramiques</p>

Annexe I

<ul style="list-style-type: none"> - Réaliser la modélisation des maquettes prothétiques en CAO - Exporter le fichier numérique vers le poste FAO après contrôle et validation 	<p>Le fichier numérique du projet</p> <p>Le poste de travail spécifique à la CAO (ordinateur et logiciel de CAO...)</p>	<p>La conception est conforme à la prescription et au bon de travail</p> <p>La conception numérique est conforme aux critères morphologiques, fonctionnels et occlusaux</p> <p>L'homothétie est respectée dans la conception des infrastructures</p> <p>La conception numérique est conforme au matériau de la prescription et prête à être exportée</p> <p>L'exportation est réalisée</p>
--	---	--

Savoir faire Résultats attendus Compétences détaillées	Condition de réalisation Ressources	Indicateurs d'évaluation
CAPACITE C5 contrôler		
COMPETENCE C51 Contrôler l'ajustage et la fonction des éléments réalisés		
<ul style="list-style-type: none"> - Contrôler l'ajustage des éléments réalisés - Contrôler la stabilité des infrastructures - Contrôler la fonction occlusale - Contrôler l'intégrité physiologique du DMSM 	<p>Les éléments fabriqués</p> <p>Le(s) modèle(s) positif(s) montés sur articulateur ou non et la cire d'enregistrement</p> <p>Le bon de travail et la fiche de prescription avec les éléments de traçabilité</p> <p>Le poste de travail spécifique Instrument de mesure, instrument optique (loupe, binoculaire...)</p> <p>Papier articulé</p>	<p>Le contrôle met en évidence les points positifs et négatifs de :</p> <ul style="list-style-type: none"> -l'ajustage des éléments réalisés -la stabilité des infrastructures -la fonction occlusale -l'intégrité physiologique du DMSM
COMPETENCE C52 Contrôle en cours de fabrication		

Annexe I

<ul style="list-style-type: none"> - Contrôler visuellement ou avec un matériel adapté les éléments dans les différentes phases de fabrication établies. - Proposer des améliorations si nécessaire. 	<p>Les éléments en cours d'élaboration</p> <p>Le(s) modèle(s) montés en articulateur ou non</p> <p>Le bon de travail et la fiche de prescription avec les éléments de traçabilité</p> <p>Le poste de travail spécifique Matériel de contrôle adapté</p> <p>appréciation (visuelle et tactile)</p>	<p>Le contrôle met en évidence les points positifs et négatifs les éléments dans les différentes phases de fabrication établies.</p> <p>Les propositions d'amélioration sont complètes et pertinentes.</p>
--	---	--

COMPETENCE

C53 Contrôler la conformité du produit fini

<ul style="list-style-type: none"> - Contrôler l'adéquation entre la fabrication et la prescription - Contrôler l'état de surface de la prothèse - Contrôler la teinte en fonction de la prescription - Contrôler le polissage - Contrôler le DMSM - Informer sa hiérarchie des non conformités 	<p>Les éléments fabriqués</p> <p>Le(s) modèle(s) montés en articulateur ou non</p> <p>Le bon de travail et la fiche de prescription avec les éléments de traçabilité</p> <p>Le poste de travail spécifique</p> <p>Teintier</p> <p>Matériel adapté au contrôle</p>	<p>La fabrication est conforme au bon de travail et à la prescription du praticien Le contrôle met en évidence les points positifs et négatifs de l'état de surface de la prothèse, (inclusions, porosités...)</p> <p>Le contrôle met en évidence les points positifs et négatifs la teinte en fonction de l'élaboration de la stratification et de la prescription Le contrôle met en évidence les points positifs et négatifs du polissage Le contrôle met en évidence la conformité du DMSM</p> <p>Les non conformités. sont soumises à la hiérarchie</p>
--	---	--

Savoir faire Résultats attendus Compétences détaillées	Condition de réalisation Ressources	Indicateurs d'évaluation
COMPETENCE C54 Enregistrer les éléments de traçabilité		

Annexe I

<p>Dans le cadre de l'enregistrement de la traçabilité :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Renseigner les documents de suivi de fabrication, le DMSM pour la livraison et la fiche de traçabilité individuelle - Enregistrer sur support informatique le travail réalisé - Fournir les instructions d'utilisation pour le patient en cas de prothèse adjointe et ODF.(mode d'emploi) - Contrôler le DMSM pour la livraison 	<p>Le bon de travail et la fiche de prescription avec les éléments de traçabilité</p> <p>La prescription originale du praticien</p> <p>Le poste de travail spécifique (informatique ...)</p> <p>Les éléments de traçabilité. Instructions d'utilisations</p>	<p>Les documents de suivi de fabrication, le DMSM pour la livraison et la fiche de traçabilité individuelle sont correctement renseignés</p> <p>L'enregistrement informatique est correctement réalisé.</p> <p>Les instructions fournies pour le patient sont correctes</p> <p>Evaluer le contrôle du DMSM pour la livraison</p>
<p>CAPACITE C6 Assurer la maintenance</p>		
<p>COMPETENCE C61 Assurer les opérations de maintenance</p>		
<p>- Réaliser les tâches de maintenance selon un planning établi</p>	<p>Le document unique</p> <p>Les matériels présents dans le laboratoire</p> <p>Le planning d'entretien et de maintenance</p> <p>Les fiches individuelles des matériels</p> <p>Les notices d'utilisation des matériels</p> <p>Le matériel et les produits nécessaires</p> <p>L'outillage adapté</p>	<p>La maintenance est réalisée en respectant le planning établi</p> <p>L'entretien est correctement réalisé en respectant les fiches et notices d'entretien</p>
<p>COMPETENCE C62 Maintenir le poste de travail opérationnel</p>		
<p>- Ranger et mettre en ordre les matériels et produits utilisés - Nettoyer le poste de travail et le maintenir opérationnel</p>	<p>Les postes de travail individuels et collectifs</p> <p>les matériels et produits utilisés</p> <p>Le matériel et les produits d'entretien</p>	<p>Les produits et matériels sont rangés correctement selon la réglementation en vigueur</p> <p>Le poste de travail est propre et opérationnel</p>
<p>COMPETENCE et le tri sélectif C63 Gérer l'évacuation des produits des déchets</p>		

Annexe I

<ul style="list-style-type: none">- Identifier les différents types de produits ou de déchets- Sélectionner et trier les produits ou les déchets- Evacuer les produits ou les déchets vers le tri sélectif- Les documents de traçabilités sont renseignés	<ul style="list-style-type: none">Le laboratoireLes déchetsLa réglementation en vigueurLes documents de traçabilitéLes containers spécifiques adaptésLe matériel spécifique	<ul style="list-style-type: none">L'identification des produits ou des déchets est valideLe tri et l'évacuation des déchets sont réalisés en fonction de la réglementation en vigueurLes documents de traçabilité sont complétés
--	--	--

SAVOIRS ASSOCIÉS

S.1 – Anatomie et physiologie de la sphère bucco-dentaire

S.2 – Morphologie des dents et dessin morphologique

S.3 – Technologie des techniques de fabrication

S.4 – Etude des matériaux et produits

S.5 - Hygiène, conditions de travail et réglementation appliquées au laboratoire
S.6 – Etude des matériels, des outillages et des équipements

Annexe I

S.1 – anatomie et physiologie de la sphère bucco dentaire

FINALITES :

L'enseignement d'anatomie et physiologie de la sphère bucco-dentaire permet d'apporter les connaissances théoriques indispensables à l'exercice de la fonction 1 du métier de prothésiste dentaire ; il a pour objectifs :

- de faire acquérir les connaissances scientifiques biologiques utiles à la réalisation des prothèses dans les conditions réglementaires du laboratoire,
- de favoriser la compréhension de l'évolution des connaissances et des techniques, □ de poursuivre l'exercice de la réflexion et du sens critique.

Annexe I

CONNAISSANCES	LIMITES DE CONNAISSANCES
Notions et concepts	Niveau exigé : s'en tenir à...
S.1 – ANATOMIE ET PHYSIOLOGIE DE LA SPHERE BUCCO-DENTAIRE	
S1-1 : LA REGION BUCCO-DENTAIRE	
1.1.1 La cavité buccale La sphère maxillo-bucco-dentaire	Nommer et situer sur un document les éléments constituant la cavité buccale
1.1.2 Les glandes salivaires La salive	Situer sur un document les glandes salivaires Expliquer le rôle physiologique de la salive. Etablir l'interaction entre les prothèses et la salive
1.1.3 La langue Le squelette osteo-fibreux Papilles gustatives	Décrire l'anatomie de la langue Citer les fonctions de la langue Situer sur un document les zones sensorielles et les différencier
S1.2. ANATOMIE DE L'ORGANE DENTAIRE.	
1.2.1 Les dents et leur développement. L'organogenèse : le développement des dents	Décrire l'histologie du développement dentaire
1.2.2 Les dents et leur éruption. -l'éruption des dents temporaires -l'éruption des dents permanentes	Décrire les phases et le mécanisme de l'éruption dentaire
1.2.3 L'odonte. -l'émail -la dentine -la pulpe dentaire -le ciment	Nommer et situer sur un document les éléments composant la dent Enoncer les caractères généraux de la structure des dents Expliquer le rôle de l'émail, de la dentine, de la pulpe et du ciment
1.2.4 Le parodonte. L'os alvéolaire Les ligaments alvéolo-dentaire ou desmodonte	Situer sur un document les tissus de soutien de la dent Enoncer les caractères généraux de la structure des tissus de soutien de la dent Expliquer le rôle du ligament alvéolo-dentaire

Annexe I

1.2.5 La gencive	<p>Situer sur un document les différentes parties de la gencive</p> <p>Enoncer les caractères généraux de la gencive</p> <p>Expliquer le rôle de la gencive</p>
-------------------------	---

S1.3. L'OSTEOLOGIE	
<p>1.3.1 Les os du crâne</p> <p>Le crâne</p> <p>Le frontal</p> <p>L'os ethmoïde</p> <p>L'os sphénoïde</p> <p>L'os temporal</p> <p>L'os pariétal</p> <p>L'os occipital</p>	<p>Identifier et situer sur un document les os du crâne</p> <p>Légènder les schémas des os suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'os ethmoïde - L'os sphénoïde - L'os temporal
<p>1.3.2 Les os de la face.</p> <p>L'os maxillaire</p> <p>L'os mandibulaire</p> <p>L'os zygomatique (os malaire)</p> <p>L'os palatin</p> <p>L'os lacrymal (l'unguis)</p> <p>L'os nasal (l'os propre du nez)</p> <p>Le cornet nasal inférieur</p> <p>Le vomer</p>	<p>Identifier et situer sur un document les os de la face</p> <p>Légènder les schémas des os suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'os maxillaire - L'os mandibulaire - L'os zygomatique (os malaire) - L'os palatin
<p>1.3.3 L'os hyoïde</p>	<p>Identifier et situer sur un document l'os hyoïde</p> <p>Légènder le schéma de l'os hyoïde</p>
<p>1.3.4 Les cavités et fosses du crâne</p>	<p>Identifier et situer sur un document les cavités et les fosses cranio-faciales</p>
S1.4. LA MYOLOGIE	

Annexe I

<p>1.4.1 Les muscles de la tête et du cou</p> <p>-Les muscles masticateurs</p> <p>-Les muscles peauciers peri-buccaux</p> <p>-Les muscles du voile du palais</p>	<p>Identifier et situer sur un document les muscles masticateurs</p> <p>Expliquer leurs rôles lors de la mastication, déglutition et phonation</p> <p>Décrire la fonction des muscles éleveurs, abaisseurs, propulseurs</p> <p>Localiser sur un document leurs insertions</p> <p>Identifier et situer sur un document les muscles peauciers peri-buccaux, du voile du palais, de la langue</p>
---	--

S1.5. SPHERE MAXILLO-BUCCO DENTAIRE	
<p>1.5.1 Les plans de référence</p>	<p>Définir les différents plans de référence Identifier et situer sur un schéma :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les plans dans l'espace (frontal, sagittal et horizontal) - le plan de Camper - le plan de Francfort - le plan d'occlusion
<p>1.5.2 Les courbes, les lignes, les pentes relatives à l'occlusion</p>	<p>Identifier, situer sur un document et définir</p> <ul style="list-style-type: none"> - les courbes de Spee, de Wilson, de Monson - l'axe charnière bi-condylien - la pente cuspidienne, incisive - le guide antérieur et postérieur - le recouvrement, le surplomb - la fonction de groupe, la fonction canine
<p>1.5.3 Les différentes positions de la mandibule</p>	<p>Identifier et définir les différentes occlusions Définir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le diagramme de Posselt - l'arc gothique de Gysi
<p>-1.5.4 L'architecture maxillo-faciale</p> <p>L'évolution</p>	<p>Expliquer l'évolution de la dentition</p> <p>Expliquer les phénomènes de résorption du support osseux alvéolaire</p> <p>Expliquer l'incidence de l'évolution de l'architecture maxillo-faciale sur la réalisation des prothèses</p>

Annexe I

<p>1.5.5 Les indices biologiques</p>	<p>Identifier, situer sur un document et définir les :</p> <ul style="list-style-type: none"> - indices positifs - indices négatifs
<p>1.5.6 La dimension verticale</p>	<p>Identifier, situer sur un document définir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la dimension verticale d'occlusion - la dimension verticale de repos <p>Expliquer son incidence sur l'esthétique, la biomécanique et la physiologie</p>
<p>1.5.7 L'articulation temporo-mandibulaire - la physiologie articulaire</p>	<p>Définir l'articulation temporo-mandibulaire Nommer et situer sur un document les éléments anatomiques de l'ATM Expliquer son rôle</p>
<p>1.5.8. La cinématique mandibulaire ou mouvement de la mandibule</p>	<p>Définir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la trajectoire condylienne - la dynamique dentaire <p>Définir les mouvements fondamentaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ouverture- fermeture - propulsion-retro pulsion - diduction - le mouvement de Bennett - le mouvement d'Ackermann - l'angle de Fisher
<p>1.5.9 La classification de Kennedy - classification des différents édentements</p>	<p>Identifier à partir d'un schéma et définir la classification des édentements selon Kennedy (I a IV et ses modifications) et Appelgate (V et VI)</p>
<p>1.5.10 La classification d'Angle</p>	<p>Présenter les classes d'Angle I. II. III. (normocclusion, rétroclusion et prognathie)</p>
<p>1.5.11 Les malocclusions</p>	<p>Définir les troubles de l'occlusion</p>

Annexe I

CONNAISSANCES	LIMITES DE CONNAISSANCES
Notions et concepts	Niveau exigé : s'en tenir à...
S.2 MORPHOLOGIE DES DENTS ET DESSIN MORPHOLOGIQUE	
S2-1 MORPHOLOGIE DES DENTS	
2.1.1 Les Nomenclatures dentaires (ISO internationale)	Identifier et situer sur un document les dents dans l'arcade dentaire Nommer et situer les différentes faces d'une dent Nommer les éléments caractéristiques des dents (cuspidé, cingulum, crête marginale, apex...) Identifier les dents temporaires et permanentes dans la nomenclature internationale
2.1.2 Les dents temporaires	Présenter leur implantation
2.1.3 Les dents permanentes	Décrire la morphologie de chaque dent Présenter leur implantation et leur fonction Situer sur un support : <ul style="list-style-type: none"> - les contacts occlusaux en inter-cuspidation maximale (tripodisme) en normocclusion - les contacts proximaux et les embrasures - les cuspides primaires et les cuspides secondaires Préciser la fonction des cuspides primaires et secondaires
S2.2 DESSIN MORPHOLOGIQUE	
2.2.1 Dessin morphologique des dents	Réaliser le dessin morphologique des dents, dans leurs cadres de construction : - unitaire (faces V.M.D.P.) <ul style="list-style-type: none"> - par groupe de dents (groupe antérieur, groupe postérieur en engrènement en vue V.P.L) - par hémi arcade - par arcade en vue occlusale

Annexe I

CONNAISSANCES Notions et concepts	LIMITES CONNAISSANCES Niveau exigé : s'en tenir à... DE
S.3 TECHNOLOGIE DES TECHNIQUES DE FABRICATION Pour chaque fabrication de tout ou partie de prothèse il conviendra de lister les étapes chronologiques, les matériels et matériaux nécessaires à leurs réalisations	
S3.1. les modèles d'études et de travail	<p>Enumérer les éléments invalidant qui ne permettent pas la mise en fabrication de la prothèse à partir d'un modèle Expliquer les différentes tailles de modèles et les différentes préparations de modèles suivant le travail à réaliser</p> <p>Identifier et définir les différents types de préparation coronaire sur document ou sur MPU</p> <p>Définir le but de la mise en articulateur</p> <p>Définir le but d'un MPU</p>
S.3.2. Analyse et conception du travail	<p>Définir le but d'une prescription</p> <p>Décoder la prescription</p> <p>Expliquer le rôle du bon de travail</p> <p>Transcrire la prescription en bon de travail</p> <p>Compléter le bon de travail en cours d'élaboration</p> <p>Evaluer le temps de réalisation du travail commandé</p> <p>Etablir le planning de fabrication</p> <p>Gérer le stock et le réapprovisionnement</p> <p>Citer les critères anatomiques permettant le choix des dents. (taille, forme, teinte ...)</p> <p>Réaliser des dessins prothétiques et techniques en vue de justifier et d'argumenter un cas prothétique. Cet enseignement utilise la CAO</p>

Annexe I

<p>S3.3 La prothèse amovible</p>	<p>Définir : zone de dépouille et de contre dépouille. Justifier le tracé du contour du PEI et le tracé de la maquette d'occlusion</p> <p>Préciser les caractéristiques et le rôle du joint périphérique Déterminer l'axe, la largeur et la hauteur des bourrelets d'une maquette d'occlusion</p> <p>Expliquer, énoncer les critères fondamentaux de montage des dents (positionnement, alignement)</p> <p>Définir l'axe d'insertion, la ligne de plus grand contour et la ligne guide</p> <p>Identifier, situer sur un schéma la zone d'appui (sustentation), de stabilisation et de rétention d'un crochet.</p> <p>Légender un schéma</p> <p>Indiquer le but d'un duplicata</p> <p>Justifier le choix du tracé d'un châssis</p> <p>Nommer et justifier l'utilisation des différents types de crochets façonnés, les identifier sur un document</p> <p>Nommer et justifier l'utilisation des différents types de crochets coulés, les identifier sur un document</p> <p>Expliquer et donner le rôle des différentes parties d'un crochet, les nommer sur un document</p> <p>Justifier le choix des différentes préformes à utiliser pour la réalisation du châssis</p> <p>Différencier un appareil squeletté d'un appareil décolleté</p> <p>Expliquer le procédé de CAO pour un châssis</p> <p>Définir la mise en cylindre, la mise en revêtement</p> <p>Définir le centre thermique, la nourrice</p> <p>Expliquer et justifier le diamètre et le positionnement des tiges de coulées, la cohérence des jonctions</p> <p>Légender sur un schéma la mise en cylindre</p>
<p>S3.4. La prothèse amovible totale</p>	<p>Enoncer et expliquer les critères fondamentaux du montage des dents (positionnement, alignement...). Expliquer le meulage d'équilibration en statique, en dynamique, en occlusion balancée.</p>

Annexe I

<p>S.3.5. Transformation des prothèses amovibles partielles et totales Les mises en moufle : Pressée, par injection, coulée Avec duplicata (prothèses amovibles partielles) Sans duplicata (prothèses amovibles complètes) Avec et sans silicone A l'endroit, à l'envers</p>	<p>Enumérer et justifier les critères à respecter lors d'une finition de gencive en cire Définir les différents types de mises en moufle : Expliquer les avantages et les inconvénients de chacune d'elles Enumérer les causes d'échecs ou d'anomalies pouvant être rencontrés lors de la transformation de la maquette et de la polymérisation de celle-ci</p>
--	--

CONNAISSANCES	LIMITES DE CONNAISSANCES
Notions et concepts	Niveau exigé : s'en tenir à...
<p>S3.6 Prothèse fixe et céramique</p> <p>S3.6.1 Les PEI pour prothèse fixée et implantaire</p>	<p>Définir le rôle du PEI Différencier les divers portes empreintes individuels maxillaires et mandibulaires</p>
<p>S3.6.2 Les Modèles Positifs Unitaires (MPU) Les différentes préparations :</p> <ul style="list-style-type: none"> - simple dépouille - congé - épaulement - chanfreiné ou biseauté 	<p>Identifier les différents types de taille cervicale coronaire Déterminer et justifier les différents types de profil d'armature adapté à la taille cervicale</p>
<p>S3.6.3 confection de maquette pour prothèse fixe et céramique</p> <ul style="list-style-type: none"> - Couronne coulée, avec ou sans tenon radiculaire - Inlay-core, simple ou claveté -Bridge (limité à 2 piliers et 2 intermédiaires) - Armatures pour cosmétiques avec ou sans tenon radiculaire 	<p>Justifier l'utilisation et l'épaisseur du vernis espaceur Identifier et nommer les différents types de prothèses fixes ou d'armature pour cosmétique Définir les différents types de prothèses fixes ou d'armature pour cosmétique</p> <p>Définir un wax-up Justifier le choix et la forme périphérique cervicale de l'armature en fonction de la préparation coronaire Expliquer et justifier les inter-relations entre l'anatomie, les matériaux, la fabrication</p> <p>Définir l'homothétie, le profil d'émergence et les termes: supra-muqueux, juxta-muqueux.</p>

Annexe I

	<p>infragingivale, supra-gingivale, juxta-gingivale Identifier et citer les différents types d'intermédiaires</p>
<p>S3.6.4 Numérisation des modèles</p>	<p>Expliquer le principe de la numérisation et de l'acquisition de données en 3D</p>
<p>S3.6.5 Modélisation des éléments prothétiques et des armatures en CAO</p>	<p>Expliquer le principe de conception assistée par ordinateur</p>
<p>S3.6.6 Transformation de la maquette traditionnelle ou issue de FAO (cire ou résine) en prothèse ou infrastructure pour cosmétique, céramique ou autre</p>	<p>Définir la mise en cylindre, la mise en revêtement Définir le centre thermique, la nourrice Expliquer et justifier le diamètre et le positionnement des tiges de coulées, la cohérence des jonctions Légendier sur un schéma la mise en cylindre</p>
<p>S3.6.7 Usinage et polir des prothèses ou des armatures métalliques ou céramiques</p>	<p>Justifier l'importance d'une bonne adaptation des éléments prothétiques sur la préparation coronaire Expliquer l'utilité du polissage</p>
<p>S3.6.8 Stratification et finition des cosmétiques sur tout support -céramiques -composites</p>	<p>Expliquer la stratification des cosmétiques en fonction des éléments à réaliser Définir : - la condensation, le glaçage, le biscuit, la vitrification et la phase vitreuse -la polymérisation</p>
<p>S3.7 orthopédie dento-faciale</p>	<p>Justifier l'utilisation des fils utilisés en orthodontie (alliage, section...) Expliquer la sustentation des plaques amovibles.</p>

Annexe I

S4 : LES MATERIAUX ET PRODUITS

OBJECTIFS :

Acquérir :

- * les connaissances fondamentales relatives aux matériaux,
- * les connaissances nécessaires à leur choix et à leur utilisation dans des conditions optimales, * le respect des règles d'utilisation et de stockage.

Ils doivent sensibiliser aux problèmes

- *d'assurance qualité et d'analyse de la valeur du travail réalisé,
- *au maintien de conditions satisfaisantes d'hygiène, de sécurité et de respect de l'environnement.

Annexe I

CONNAISSANCES	LIMITES DE CONNAISSANCES
Notions et concepts	Niveau exigé : s'en tenir à...
S4 : ETUDE DES MATERIAUX ET PRODUITS	
<p>4.1 Matériaux de préparation, de reproduction</p> <p><i>Composition</i> <i>Classification</i> <i>Propriétés</i> <i>Utilisations</i></p> <p><u>Les matériaux de prise d'empreinte</u> - Les élastomères</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les hydrocolloïdes irréversibles - Les thermoplastiques - Les pâtes oxydes de zinc-eugénol <p><u>Les matériaux de reproduction</u> -Les plâtres</p> <ul style="list-style-type: none"> -Les époxys, les polyuréthanes <p><u>Les matériaux de duplication</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - les hydrocolloïdes réversibles - les silicones <p><u>Les revêtements</u></p>	<p>Indicateurs communs à 4.1:</p> <p>Présenter et justifier les principales propriétés physiques, mécaniques, chimiques, des différents matériaux</p> <p>Citer les <u>catégories</u> et donner un exemple pour chacune</p> <p>Enumérer les principaux composants de chaque <u>catégorie</u> de matériau de laboratoire</p> <p>Indiquer à partir d'une fiche technique, les conditions d'utilisation pour chacun des matériaux</p> <p>Exposer la mise en œuvre de chaque <u>catégorie</u> de matériau</p> <p>Enumérer les critères de stockage des matériaux. Enumérer les critères de conservation des empreintes</p> <p>Reconnaître les compatibilités, les incompatibilités entre les matériaux</p> <p>Différencier en les classant chaque type de matériaux</p> <p>Indicateurs spécifiques aux revêtements Définir les revêtements compensateurs ou non, les différentes expansions : prise, thermique, hygroscopique</p> <p>Indicateurs spécifiques aux plâtres et aux revêtements Citer les facteurs</p>

Annexe I

	<p>physique et mécanique influençant la prise et l'expansion du matériau</p>
<p><u>4.2 Les matériaux de modelage</u></p> <p><u>Les cires</u></p> <p><u>Les résines polymérisables</u></p>	<p>Citer les principales caractéristiques physiques permettant leur choix et leur utilisation dans une situation donnée</p>

Annexe I

<p>4.3 Matériaux constitutifs des prothèses Compositions Structures Propriétés Utilisation</p> <p>Les normes</p> <p><u>Les métaux et les alliages</u></p> <ul style="list-style-type: none">- Les précieux- Les non précieux- Le titane <p><u>Les céramiques</u></p> <ul style="list-style-type: none">- Les matériaux d'infrastructure- Les matériaux de recouvrement- La zircone	<p>Indicateurs communs à 4.3:</p> <ul style="list-style-type: none">- Citer les caractéristiques physiques, mécaniques et chimiques permettant leur choix et leur utilisation dans une situation donnée- Présenter et justifier les principales propriétés mécaniques : la traction, l'élasticité, la limite élastique, le module de Young (ou d'élasticité), la ténacité (la rupture, la limite de rupture), l'allongement, (la ductilité, la malléabilité), la dureté, la flexion, la torsion- Définir la biocompatibilité- Illustrer par des exemples les problèmes de biocompatibilité des matériaux- Présenter par des exemples la toxicité des matériaux <p><i>- Définir : normalisation, certification, marquage CE et traçabilité. (Réglementation)</i></p> <p>Le matériau est utilisé en respectant ses propriétés spécifiques</p> <p>Indicateurs spécifiques aux métaux et alliages</p> <ul style="list-style-type: none">- Définir un métal, un alliage- Indiquer les principaux composants des alliages, base or, base palladium, titane et non précieux- Définir les différentes formes de structures et leurs évolutions lors de la coulée, de l'usinage et du traitement thermique- Calculer la masse d'alliage à couler- Présenter les principales propriétés chimiques : les phénomènes d'oxydation, ses facteurs et ses conséquences sur les divers matériaux les phénomènes de corrosion, ses facteurs et ses conséquences sur les divers matériaux - Définir et donner des exemples :<ul style="list-style-type: none">* de traitement d'oxydation des alliages* de corrosion aqueuse* d'attaque localisée- Citer les facteurs influençant la corrosion
--	--

Annexe I

	<p>- Définir les propriétés physiques : la masse volumique, le point et intervalle de fusion, liaison métallo-céramique selon le type d'alliage (coefficient de dilatation thermique) - Définir le changement d'état liquide solide gazeux</p> <p>Indicateurs spécifiques aux céramiques</p> <p>- Classer les céramiques (haute et basse fusion)</p> <p>- Présenter la mise en œuvre (proportions, manipulation, cuisson, coefficient d'expansion thermique) - Nommer et expliquer les différents procédés de céramiques (céramiques : pressées, coulées, renforcées, infiltrées, et par CFAO)</p>
<p><u>Les résines</u></p> <p>- Les résines thermodurcissables</p> <p>- Les résines autopolymérisables</p> <p><u>Les composites</u></p>	<p>Indicateurs spécifiques aux résines et composites</p> <p>- Citer et définir les différents modes de polymérisation et - Donner des exemples d'utilisation de ces résines - Distinguer selon le mode d'utilisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Résine pressée - Résine injectée - Résine coulée - Résine modelée - Nommer et décrire les étapes de formation du matériau - Citer les facteurs modifiant la formation du matériau
<p>4.4 les autres matériaux</p> <p><u>Les abrasifs</u></p> <p>- Les poudres</p> <p>- Les pâtes</p> <p>- Les liquides</p> <p>- Les instruments rotatifs</p> <p><u>Les matériaux d'isolation</u></p> <p><u>Les matériaux de séparation</u></p> <p><u>Les espaceurs de compensation</u></p> <p><u>Les réducteurs de tension superficielle</u></p>	<p>Selon le niveau de formation</p> <p>- Citer les abrasifs - Enoncer : leurs rôles leurs utilisations en fonction du support et du but recherché</p> <p>- Indiquer leurs utilisations et leurs mises en œuvre</p>

Annexe I

--	--

Annexe I

S5 HYGIENE, CONDITIONS DE TRAVAIL ET REGLEMENTATION APPLIQUEES AU LABORATOIRE

Cette partie est à développer en lien avec l'enseignement de la PSE et à partir de situations professionnelles

CONNAISSANCES	LIMITES DE CONNAISSANCES
S 5.1 ERGONOMIE	
5.1.1 Définition et champ de l'ergonomie	Définir l'ergonomie
5.1.2 Indicateurs statistiques des conditions de travail	Analyser les statistiques des principales causes d'arrêt de travail (accidents, maladies, absentéisme...)
5.1.3 Analyse d'une situation de travail au laboratoire de prothèse dentaire	Indiquer les processus de fabrication dans les différents secteurs du laboratoire : au poste de travail (établi), aux secteurs plâtre, polissage et métallurgie Inventorier les déterminants liés aux différentes situations de travail du point de vue du laboratoire : établi, siège, micro-tour, four, sableuse... (cf. S6) Inventorier les déterminants liés aux différentes situations de travail du point de vue humain : âge, sexe et état de santé des opérateurs, expérience professionnelle, ancienneté dans l'entreprise Différencier le travail réel et le travail prescrit Indiquer les effets du travail sur les opérateurs et sur l'entreprise
5.1.4 Les risques professionnels liés aux gestes et postures	Indiquer les gestes et postures adaptés aux postes de travail
5.1.5 Les risques professionnels liés à l'environnement physique	Présenter l'espace de travail : surface, circulation, agencement
5.1.6 Organisation du travail	Présenter la gestion du temps : durée du travail, horaires, contraintes de temps, rythmes de travail... Expliquer l'organisation des équipes : collaboration, polyvalence, relations avec l'extérieur...
S5.2 CONDITIONS DE TRAVAIL	

Annexe I

<p>Ambiance lumineuse 5.2.1 Conditions d'un éclairage adapté</p> <p style="text-align: center;">Sources lumineuses</p>	<p>Enoncer les conditions d'un éclairage adapté. Citer les sources lumineuses</p>
<p>5.2.2 Eclairage du poste de travail Niveau d'éclairage</p> <p>Ambiance lumineuse inadaptée</p>	<p>Définir le niveau d'éclairage Indiquer sa valeur au poste de travail Enoncer les effets d'une ambiance lumineuse inadaptée pour une activité ou un poste Proposer des mesures correctives</p>
<p>5.2.3 L'œil et la vision</p>	<p>Enoncer les principes de fonctionnement de la vision Indiquer sur un schéma les différents éléments constitutifs de l'œil Expliquer la réception et la transmission de l'image Définir l'acuité visuelle Définir les principales anomalies de la vision : myopie, hypermétropie, daltonisme, presbytie, astigmatie</p>
<p>Ambiance thermique 5.2.4 Confort thermique</p>	<p>Définir la notion de confort thermique Enoncer les facteurs de variations du confort thermique : travail musculaire, température, humidité et vitesse de l'air, présence de sources de chaleur, port d'un équipement de protection... Enoncer le principe du chauffage au laboratoire</p>
<p>5.2.5 Effets de l'ambiance thermique sur l'organisme</p>	<p>Indiquer les seuils de tolérance : -Pour un travail intense -Pour un travail sédentaire Enoncer les effets sur l'organisme d'une ambiance thermique inadaptée à la tâche</p>
<p>5.2.6 Ambiance sonore</p>	<p>Cf. PSE</p>

S5.3 PREVENTION DES RISQUES D'INCENDIE ET D'EXPLOSION	
<p>5.3.1 Le risque incendie : Le triangle du feu</p>	<p>Nommer et définir les différents éléments du triangle du feu (comburant, combustible, source d'inflammation) Illustrer par des exemples pris dans le cadre du laboratoire de prothèse dentaire</p>

Annexe I

5.3.2 les matières inflammables	Définir les caractéristiques des matières inflammables : point d'éclair d'un liquide, pouvoir calorifique, limites supérieure et inférieure d'explosivité Illustrer par des exemples pris dans le cadre du laboratoire de prothèse dentaire
5.3.3 les produits explosifs, instables et incompatibles	Définir les produits explosifs, instables et incompatibles Illustrer par des exemples pris dans le cadre du laboratoire de prothèse dentaire
5.3.4 Le risque d'incendie et d'explosion	Indiquer les quatre modes de propagation d'un incendie
5.3.5 Lutte contre l'incendie	Présenter les classes de feu Expliquer le choix et l'utilisation des extincteurs Justifier le contrôle périodique des extincteurs Indiquer la procédure à suivre en cas d'incendie

S5.4 PREVENTION DU RISQUE INFECTIEUX : MICROBIOLOGIE ET IMMUNOLOGIE	
5.4.1 Diversité du monde microbien : protozoaires, champignons microscopiques, bactéries, virus	Appréhender la diversité du monde microbien Définir une cellule eucaryote et une cellule procaryote Préciser leurs principales caractéristiques structurales Indiquer un ou deux exemples de micro-organismes pouvant être rencontrés dans la bouche
5.4.2 Bactéries : Caractères structuraux : - ultra structure d'une cellule bactérienne - éléments permanents et non permanents	Compléter le schéma d'une cellule bactérienne Enoncer les éléments permanents et non permanents et indiquer leurs rôles

Annexe I

<p>Conditions de vie et de multiplication des bactéries :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nutrition - Respiration - Multiplication, croissance - Sporulation 	<p>Distinguer les différents types de bactéries selon :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la source d'énergie utilisée - la source de carbone utilisée - les facteurs de croissance <p>Définir les trois types respiratoires: aérobie, anaérobie, aéroanaérobie Expliquer la division par scissiparité Indiquer les conditions favorables ou défavorables à la croissance bactérienne : température, pH, teneur en eau, nutriments... Définir la température optimale de croissance, le temps de génération, le taux de croissance horaire Expliquer les différentes phases d'une courbe de croissance bactérienne Indiquer les conditions favorables à la sporulation Énoncer les propriétés des spores</p>
<p>5.4.3 Virus: caractères généraux</p> <ul style="list-style-type: none"> - Structure - Reproduction 	<p>Énoncer les critères de définition d'un virus Indiquer les caractéristiques structurales des virus Indiquer les différentes phases de reproduction d'un virus dans le cas d'un virus à ADN Illustrer par des exemples de virus buccaux</p>
<p>5.4.4 Les Champignons microscopiques: caractères généraux</p> <ul style="list-style-type: none"> - Structure - Reproduction 	<p>Énoncer les critères de définition d'un champignon microscopique Indiquer les principales caractéristiques structurales des champignons (moisissures, levures) Indiquer les modes de reproduction des champignons</p>
<p>5.4.5 Les Protozoaires: caractères généraux</p>	<p>Énoncer les critères de définition d'un protozoaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> dimensions, formes, mobilité <p>Illustrer par des exemples de protozoaires pouvant être présents dans la flore buccale</p>
<p>5.4.6 Micro-organismes et milieu</p> <ul style="list-style-type: none"> - Différents types de relation micro-organismes, hôtes 	<p>Indiquer les différents milieux de vie des microorganismes Définir symbiose, parasitisme, saprophytisme et commensalisme Indiquer des exemples de micro-organismes vivant sur la peau ou la muqueuse buccale</p>

Annexe I

<p>5.4.7 Micro-organismes et infection</p> <ul style="list-style-type: none"> - Virulence - Atténuation de la virulence - Pouvoir pathogène 	<p>Définir la virulence</p> <p>Définir le pouvoir invasif</p> <p>Indiquer les facteurs influençant le pouvoir invasif des bactéries :</p> <ul style="list-style-type: none"> - facteurs liés aux germes (enzymes, enveloppe, capsule ...) - facteurs liés à l'hôte (état physiologique, traumatisme, température...) <p>Définir le pouvoir toxique</p> <p>Indiquer les caractéristiques des deux groupes de toxines produites par les bactéries</p> <p>Enumérer des toxines importantes en pathologie infectieuse maxillo-bucco-dentaire</p> <p>Illustrer la notion d'atténuation de la virulence par un exemple emprunté aux souches vaccinales</p> <p>Définir le pouvoir pathogène</p> <p>Différencier les bactéries pathogènes spécifiques des bactéries pathogènes opportunistes</p>
<p>5.4.8 Résistance de l'organisme à l'infection</p> <ul style="list-style-type: none"> - Immunité non spécifique - Barrières cutané-muqueuse - Réaction inflammatoire - Phagocytose 	<p>Indiquer les barrières cutané-muqueuses peau, muqueuse du nasopharynx, des poumons, de l'intestin et des voies génito-urinaires</p> <p>Expliquer les rôles mécanique, chimique, biologique de la peau et des muqueuses</p> <p>Décrire la réaction inflammatoire</p> <p>Indiquer le rôle des cellules à activité phagocytaire</p> <p>Définir le chimiotactisme, la diapédèse et la phagocytose</p> <p>Présenter les étapes de la phagocytose</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Immunité spécifique - Antigènes et anticorps - Cellules immunitaires <p>Mode d'élimination des microorganismes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mémoire immunitaire 	<p>Définir antigène et anticorps</p> <p>Enumérer les différents types de cellules intervenant dans la réponse immunitaire</p> <p>Indiquer leurs rôles</p> <p>Expliquer à partir d'un document la séquence des événements immunitaires permettant l'élimination d'une bactérie ou d'un virus</p> <p>Expliquer la courbe de production d'anticorps après une deuxième administration d'antigènes</p>

Annexe I

<p>5.4.9 Vaccination et sérothérapie</p>	<p>Définir vaccination et sérothérapie Indiquer les caractéristiques de l'immunité conférée par les vaccins et les sérums Présenter une classification des vaccins : vaccins vivants atténués, vaccins tués ou inactivés, anatoxines Illustrer par un exemple de chaque type</p>
<p>5.4.10 Agents antimicrobiens</p> <ul style="list-style-type: none"> - Agents physiques - Agents chimiques et biologiques : <ul style="list-style-type: none"> - Désinfectants et antiseptiques - Antibiotiques - Seuil d'efficacité - Spectre d'activité - Résistance des micro-organismes aux agents antimicrobiens 	<p>Définir agents antimicrobiens Définir les termes : bactériostatique, fongistatique, fongicide, sporicide, virucide Indiquer l'action des hautes températures sur les bactéries et les paramètres de la stérilisation par chaleur sèche et par chaleur humide Indiquer l'action des radiations ionisantes et non ionisantes Définir un désinfectant et un antiseptique Indiquer des exemples Indiquer les modes d'action des antiseptiques et des désinfectants Définir un antibiotique Indiquer des exemples Indiquer les modes d'action des antibiotiques Expliquer la notion de seuil d'efficacité d'un agent antimicrobien Présenter la notion de spectre d'activité d'un agent antimicrobien Indiquer les conséquences de la résistance des microorganismes aux agents antimicrobiens</p>

Annexe I

S5.5 PREVENTION DU RISQUE INFECTIEUX : MICROBIOLOGIE APPLIQUEE AU LABORATOIRE	
<p>5.5.1 Bio contaminations concernant la prothèse dentaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Bactéries, virus, champignons microscopiques, protozoaires 	<p>Nommer et présenter des micro-organismes susceptibles d'être rencontrés au laboratoire de prothèse dentaire</p> <p>Indiquer les postes de travail concernés par ces biocontaminations</p>
<p>5.5.2 Prévention et traitement des bio contaminations</p> <p>- Moyens de protection personnelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Lavage des mains • Tenue professionnelle • Vaccination et sérothérapie 	<p>Identifier les flores cutanées des mains</p> <p>Définir la flore résiduelle et la flore transitoire Décrire l'effet des savons et des antiseptiques sur les flores cutanées</p> <p>Enoncer les critères de choix des savons et des antiseptiques</p> <p>Décrire les techniques du lavage de mains : lavage simple lavage antiseptique</p> <p>Définir les critères de choix de la blouse du prothésiste dentaire</p> <p>Indiquer les équipements de protection individuelle complémentaires (EPI)</p> <p>Préciser les techniques d'entretien de la blouse - indiquer les vaccinations obligatoires et conseillées en prothèse dentaire</p> <p>- expliquer les mesures d'hygiène relatives à la protection des personnes contre le risque infectieux. (vaccination, séroprophylaxie)</p>
<p>5.5.3 Prévention et traitement des bio contaminations</p> <p>- Hygiène du matériel :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Décontamination et désinfection • Produits et procédés de désinfection • Stérilisation 	<p>Définir la décontamination et la désinfection Indiquer les procédés utilisés au laboratoire de prothèse dentaire :</p> <p>Nettoyage et désinfection des empreintes et des prothèses</p> <p>Désinfection des matériels, petits outillages, éléments rotatifs, ponce...</p> <p>Désinfection des surfaces de travail</p> <p>Définir la stérilisation au cabinet dentaire</p> <p>Expliquer les principales méthodes de stérilisation :</p> <p>chaleur, produits chimiques</p>

Annexe I

S5.6 RISQUES TOXIQUES	
<p>5.6.1 Polluants au laboratoire</p> <p style="text-align: center;">- Toxicité des polluants</p>	<p>Indiquer les principales sources de pollution Citer les différents polluants au poste de travail Expliquer la notion de : Valeur limite d'exposition (VLE) Valeur moyenne d'exposition (VME) Définir et illustrer, à l'aide d'exemples, la toxicité aiguë et la toxicité à long terme Analyser les fiches toxicologiques des polluants : silice, alliages métalliques, méthacrylate de méthyle, émanation des acides...</p>
<p>5.6.2 Effets sur l'organisme Appareil respiratoire et respiration</p> <p>Effets des polluants sur l'appareil respiratoire et sur les autres appareils pour le prothésiste dentaire</p>	<p>Définir un air vicié, un air pollué Présenter l'anatomie de l'appareil respiratoire, la mécanique ventilatoire Enoncer et expliquer le principe des échanges gazeux Citer et définir les maladies professionnelles : silicose, pneumoconioses dues aux métaux et alliages métalliques, pneumoconioses dues au méthacrylate de méthyle Indiquer leurs causes et leurs principales manifestations Citer les autres pathologies encourues par le prothésiste dentaire : pneumoconioses par surcharge, fibrose pulmonaire, troubles respiratoires allergiques, eczéma...</p>
<p>5.6.3 Risques pour les porteurs de prothèse</p>	<p>Exposer les conséquences de la toxicité des différents matériaux sur les porteurs de prothèses</p>
S5.7 PREVENTION MEDICALE	
<p>5.7.1 Les visites médicales professionnelles</p>	<p>Citer les différents types de visites médicales Indiquer leur but et leurs caractéristiques réglementaires Visite médicale d'embauche Visite systématique Visite de reprise Visite spontanée</p>

Annexe I

CONNAISSANCES Notions et concepts	LIMITES DE CONNAISSANCES Niveau exigé : s'en tenir à...
S.6 – ETUDE DES MATÉRIELS, DES OUTILLAGES ET DES ÉQUIPEMENTS	
S6.1 LA LABORATOIRE	
6.1.1 Structure	Exposer les contraintes en matière d'hygiène, de sécurité, d'ergonomie et de stockage des matériaux, influençant la structure d'un laboratoire
S6. 2 LES POSTES SPECIFIQUES	
<p>S.6.2.1 Postes de travail : Postes individuels</p> <p>S.6.2.2 Postes de réception de commande de décontamination des empreintes, de prothèses de confection du plâtre de taille des modèles de mise en articulateur au fractionnement des MPU de confection du revêtement de chauffe et fusion des alliages de traitement de surface de fabrication de la céramique de C.A.O et F.A.O de résine et de polymérisation</p>	<p>Indicateurs communs à 6.2.1 et 6.2.2. :</p> <p>Exposer, les règles d'hygiène et de sécurités pour chacun des postes de travail. (eau, gaz, électricité, air comprimé,...)</p>

Annexe I

S6.3 LES APPAREILS DE LABORATOIRE	
<p>S.6.3.1 Les appareils :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les appareils de nettoyage et de désinfection - Les appareils de préparation des modèles et de duplicata : malaxeur sous vide, vibreur, taille plâtre, taille plâtre orthodontique, détoureuse, foreuse, scie mécanique, malaxeur de gel - Les appareils pour réalisation des PEI - Les appareils pour soudure, brasure - Appareil de mise en moufle et son système de polymérisation - Les appareils de traitement de surface et polissage - Les sableuses et micro sableuses - Le bac ultrason - L'informatique de gestion - Les appareils de fabrication en C.A.O et F.A.O. : Scanner, ordinateur Le générateur à vapeur - Les pompes à vide et compresseurs - Les appareils de contrôle 	<p>Indicateurs communs à 6.3.1:</p> <p>Identifier le matériel de laboratoire Désigner les appareils et outillage à utiliser pour la réalisation d'un travail Exposer le fonctionnement de chaque matériel</p> <p>Citer pour chaque matériel :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les risques d'utilisation (hygiène et règles de sécurité) - les moyens de protection à respecter - l'entretien nécessaire pour limiter ces risques - l'entretien général <p>Programmer et régler des matériels (four de chauffe, appareil de fusion et de coulée)</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Les fours de chauffe pour cylindre et enceinte de cuisson pour céramique 	<p>Indicateurs spécifiques</p> <p>Calculer le temps de chauffe d'un cylindre Etablir la courbe de température d'un cylindre</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Les articulateurs semi-adaptables et leurs accessoires - L'appareil de bain électrolytique - Les paralléliseurs et ses accessoires - Les appareils de fusion (chalumeau), et de coulée (centrifugeuse, aspiration compression) - Les sources de chaleur pour utilisation de la cire, (bec bunzen, induction...) 	<p>Indicateurs spécifiques</p> <p>Nommer sur un document les différentes parties d'un matériel Définir un articulateur : Adaptable, semi-adaptable, non adaptable arcon et non arcon Citer les différents réglages à réaliser avant la mise en articulateur Expliquer les différents réglages de l'articulateur Décrire et définir le rôle du paralléliseur : Expliquer le rôle et le</p>

Annexe I

	fonctionnement électrolytique	du	bain
--	----------------------------------	----	------

ANNEXE II
MODALITES DE CERTIFICATION

Annexe II

ANNEXE II.a

UNITES CONSTITUTIVES DU DIPLOME

UNITES PROFESSIONNELLES

(U11, U12, U21, U22, U31, U32, U33, U34, U35)

La définition du contenu des unités professionnelles du diplôme a pour but de préciser, pour chacune d'elles, quelles tâches et compétences professionnelles sont concernées et dans quel contexte. Il s'agit à la fois de :

- permettre la mise en correspondance des activités professionnelles et des unités dans le cadre du dispositif de "validation des acquis de l'expérience" (VAE).
- établir la liaison entre les unités, correspondant aux épreuves, et le référentiel d'activités professionnelles afin de préciser le cadre de l'évaluation.

U11/E1 (sous-épreuve E11) - MATHEMATIQUES

La sous-épreuve **mathématiques** est constituée des éléments définis pour le groupement B du programme de mathématiques établi par l'arrêté du 10 février 2009 précité.

U12/E1 (sous-épreuve E12) - SCIENCES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

La sous-épreuve **sciences physiques et chimiques** comprend les unités spécifiques suivantes du programme de sciences physiques et chimiques établi par l'arrêté du 10 février 2009 précité : HS5 et HS6 (hygiène, santé, chimie organique)

U34/E3 (sous-épreuve E34) - ECONOMIE - GESTION

35/E3 (sous-épreuve E35) - PREVENTION - SANTE - ENVIRONNEMENT

Annexe II

MISE EN RELATION DES COMPETENCES ET DES SAVOIRS ASSOCIES						
U21/E2 (sous-épreuve E21) – Technologie professionnelle et dessin morphologique						
COMPETENCES / SAVOIRS ASSOCIES	S1 anatomie et physiologie	S2 morphologie des dents	S3 technologie des techniques de fabrication	S4 matériaux et produits	S5 hygiène, et réglementation	S6 matériels, outillages et équipements
C11 Rechercher ; exploiter des documents et informations, afin de contribuer à la mise en œuvre						
C12 Communiquer au sein de l'entreprise en utilisant le vocabulaire approprié						
C13 Communiquer avec les partenaires en utilisant le vocabulaire approprié						
C21 Analyser l'empreinte en regard de la prescription						
C22 Analyser la prescription et la faisabilité du travail						
C23 Analyser le modèle au paralléliseur						
C31 Elaborer un plan de travail et organiser les activités						
C32 Planifier les opérations d'entretien						
C41 Nettoyer et aseptiser tous types d'empreintes						
C4.2 Confectionner des modèles primaires, secondaires et des duplicatas pour prothèse amovible partielle ou maxillo-mandibulaire., des modèles d'orthodontie et des modèles pour prothèse fixée						
C4.3 Régler l'articulateur, transférer tous types de modèles sur l'articulateur et confectionner la table de montage individualisée						
C4.4 Confectionner des PEI et les maquettes d'occlusion pour prothèse amovible et fixée.						
C45 Préparer des modèles à dupliquer pour prothèse partielle métallique et des empreintes à emboîter pour prothèse maxillo-mandibulaire						
C46 Confectionner des crochets façonnés pour prothèse amovible et des crochets et auxiliaires métalliques pour prothèse ODF						
C47 Réaliser des maquettes de PPAMde façon traditionnel et en C.A.O et F.A.O						

Annexe II

C48 Transformer des maquettes de méthode traditionnelle ou issues de FAO(cire ou résine)en prothèse amovible ou en prothèse fixée						
C49 Usiner et polir des prothèses amovibles métalliques, des prothèses amovibles partielles ou maxillo-mandibulaire en résine, des prothèses fixées et des prothèses orthodontiques						
C410 Réparer ou modifier des appareils en résine pour prothèse partielle et maxillo-mandibulaire						
C411 Réaliser des montages de dents pour prothèse amovible partielle et maxillo-mandibulaire						
C412 Equilibrer des prothèses totale maxillaire ou mandibulaire et des prothèses maxillo-mandibulaire de classe I d'Ackermann						
C413 Sculpter et finir des fausses gencives en cire pour prothèse partielle et maxillo-mandibulaire						
C414 Transformer des maquettes, polymériser la résine pour prothèse partielle ou totale maxillomandibulaire et réaliser des bases résine en orthopédie dento-faciale						
C415 Préparer des MPU de façon traditionnelle et numériser des modèles (MPU, mordu, wax up... pour FAO)						
C416 Stratifier et terminer le cosmétique sur tout support						
C417 Fabriquer de façon traditionnelle tout type de maquette pour prothèses fixées et céramiques et modéliser des éléments prothétiques ou des infrastructures en CAO						
C5.1 Contrôler l'ajustage et la fonction des éléments réalisés						
C5.2 Contrôle en cours de fabrication						
C5.3 Contrôler la conformité du produit fini						
C5.4 Enregistrer les éléments de traçabilité						
C6.1 Assurer les opérations de maintenance						
C6.2 Maintenir le poste de travail opérationnel						
C6.3 Gérer l'évacuation des produits ou déchets et le tri sélectif						

Annexe II

E22/E2 (Sous-épreuve E22) – Hygiène et réglementation appliquées au laboratoire						
COMPETENCES / SAVOIRS ASSOCIES	S1 anatomie et physiologie	S2 morphologie dessin	S3 technologie des techniques de fabrication	S4 étude des matériaux et des procédés	S5 hygiène, et réglementation	S6 étude matériels, outillages et équipements
C11 Rechercher ; exploiter des documents et informations, afin de contribuer à la mise en œuvre						
C12 Communiquer au sein de l'entreprise en utilisant le vocabulaire approprié						
C13 Communiquer avec les partenaires en utilisant le vocabulaire approprié						
C21 Analyser l'empreinte en regard de la prescription						
C22 Analyser la prescription et la faisabilité du travail						
C23 Analyser le modèle au paralléliseur						
C31 Elaborer un plan de travail et organiser les activités						
C32 Planifier les opérations d'entretien						
C41 Nettoyer et aseptiser tous types d'empreintes						
C4.2 Confectionner des modèles primaires, secondaires et des duplicatas pour prothèse amovible partielle ou maxillo-mandibulaire., des modèles d'orthodontie et des modèles pour prothèse fixée						
C4.3 Régler l'articulateur, transférer tous types de modèles sur l'articulateur et confectionner la table de montage individualisée						
C4.4 Confectionner des PEI et les maquettes d'occlusion pour prothèse amovible et fixée						
C45 Préparer des modèles à dupliquer pour prothèse partielle métallique et des empreintes à emboxer pour prothèse maxillo-mandibulaire						
C46 Confectionner des crochets façonnés pour prothèse amovible et des crochets et auxiliaires métalliques pour prothèse ODF						
C47 Réaliser des maquettes de châssis de façon traditionnel et en C.A.O et F.A.O						

Annexe II

C48 Transformer des maquettes en prothèse amovible ou en prothèse fixée et transformer des maquettes issue de FAO (cire ou résine) en prothèse amovible ou en prothèse fixée						
C49 Usiner et polir des prothèses amovibles métalliques, des prothèses amovibles partielles ou maxillo-mandibulaire en résine, des prothèses fixées et des prothèses orthodontiques						
C410 Réparer ou modifier des appareils en résine pour prothèse partielle et maxillo-mandibulaire.						
C411 Réaliser des montages de dents pour prothèse amovible partielle et maxillo-mandibulaire.						
C412 Equilibrer des prothèses totale maxillaire ou mandibulaire et des prothèses maxillo-mandibulaire de classe I d'Ackermann.						
C413 Sculpter et finir des fausses gencives en cire pour prothèse partielle et maxillo-mandibulaire						
C414 Transformer des maquettes, polymériser la résine pour prothèse partielle ou maxillo-mandibulaire et réaliser des bases résine en orthopédie dento-faciale						
C415 Préparer des MPU de façon traditionnelle et numériser des modèles (MPU, mordu, wax up... pour FAO)						
C416 Stratifier et terminer le cosmétique sur tout support						
C417 Fabriquer de façon traditionnelle tout type de maquette pour prothèses fixées et céramiques et modéliser des éléments prothétiques ou des infrastructures en CAO						
C5.1 Contrôler l'ajustage et la fonction des éléments réalisés						
C5.2 Contrôle en cours de fabrication						
C5.3 Contrôler la conformité du produit fini						
C5.4 Enregistrer les éléments de traçabilité						
C6.1 Assurer les opérations de maintenance						
C6.2 Maintenir le poste de travail opérationnel						
C6.3 Gérer l'évacuation des produits ou déchets et le tri sélectif						

Annexe II

MISE EN RELATION DES COMPETENCES ET DES SAVOIRS ASSOCIES						
U31/E3 (Sous-épreuve E31) Pratique professionnelle 1 – Prothèse adjointe totale maxillo-mandibulaire et orthodontie						
COMPETENCES / SAVOIRS ASSOCIES	S1 anatomie et physiologie	S2 morphologie des	S3 technologie des techniques de fabrication	S4 matériaux et produits	S5 hygiène, et réglementation	S6 matériels, outillages et équipements
C11 Rechercher ; exploiter des documents et informations, afin de contribuer à la mise en œuvre						
C12 Communiquer au sein de l'entreprise en utilisant le vocabulaire approprié						
C13 Communiquer avec les partenaires en utilisant le vocabulaire approprié						
C21 Analyser l'empreinte en regard de la prescription						
C22 Analyser la prescription et la faisabilité du travail						
C23 Analyser le modèle au paralléliseur						
C31 Elaborer un plan de travail et organiser les activités						
C32 Planifier les opérations d'entretien						
C41 Nettoyer et aseptiser tous types d'empreintes						
C4.2 Confectionner des modèles primaires, secondaires et des duplicatas pour prothèse amovible partielle ou maxillo-mandibulaire., des modèles d'orthodontie et des modèles pour prothèse fixée						
C4.3 Régler l'articulateur, transférer tous types de modèles sur l'articulateur et confectionner la table de montage individualisée						
C4.4 Confectionner des PEI et les maquettes d'occlusion pour prothèse amovible et fixée.						
C45 Préparer des modèles à dupliquer pour prothèse partielle métallique et des empreintes à emboxer pour prothèse maxillo-mandibulaire						
C46 Confectionner des crochets façonnés pour prothèse amovible et des crochets et auxiliaires métalliques pour prothèse ODF						
C47 Réaliser des maquettes de châssis de façon traditionnel et en C.A.O et F.A.O						

Annexe II

C48 Transformer des maquettes en prothèse amovible ou en prothèse fixée et transformer des maquettes issue de FAO (cire ou résine) en prothèse amovible ou en prothèse fixée						
C49 Usiner et polir des prothèses amovibles métalliques, des prothèses amovibles partielles ou maxillo-mandibulaire en résine, des prothèses fixées et des prothèses orthodontiques						
C410 Réparer ou modifier des appareils en résine pour prothèse partielle et maxillo-mandibulaire						
C411 Réaliser des montages de dents pour prothèse amovible partielle et maxillo-mandibulaire						
C412 Equilibrer des prothèses totale maxillaire ou mandibulaire et des prothèses maxillomandibulaire de classe I d'Ackermann						
C413 Sculpter et finir des fausses gencives en cire pour prothèse partielle et maxillomandibulaire						
C414 Transformer des maquettes, polymériser la résine pour prothèse partielle ou maxillomandibulaire et réaliser des bases résine en orthopédie dento-faciale						
C415 Préparer des MPU de façon traditionnelle et numériser des modèles (MPU, mordus, wax up... pour FAO)						
C416 Stratifier et terminer le cosmétique sur tout support						
C417 Fabriquer de façon traditionnelle tout type de maquette pour prothèses fixées et céramiques et modéliser des éléments prothétiques ou des infrastructures en CAO						
C5.1 Contrôler l'ajustage et la fonction des éléments réalisés						
C5.2 Contrôle en cours de fabrication						
C5.3 Contrôler la conformité du produit fini						
C5.4 Enregistrer les éléments de traçabilité						
C6.1 Assurer les opérations de maintenance						
C6.2 Maintenir le poste de travail opérationnel						
C6.3 Gérer l'évacuation des produits ou déchets et le tri sélectif						

Annexe II

MISE EN RELATION DES COMPETENCES ET DES SAVOIRS ASSOCIES						
U32/E3 (Sous-épreuve E32) – Pratique professionnelle 2 – Prothèse partielle métallique, prothèse fixée et CAO						
COMPETENCES / SAVOIRS ASSOCIES	S1 anatomie et physiologie	S2 morphologie des dents	S3 technologie des techniques de fabrication	S4 matériaux et produits	S5 hygiène, et réglementation	S6 matériels, outillages et équipements
C11 Rechercher ; exploiter des documents et informations, afin de contribuer à la mise en œuvre						
C12 Communiquer au sein de l'entreprise en utilisant le vocabulaire approprié						
C13 Communiquer avec les partenaires en utilisant le vocabulaire approprié						
C21 Analyser l'empreinte en regard de la prescription						
C22 Analyser la prescription et la faisabilité du travail						
C23 Analyser le modèle au paralléliseur						
C31 Elaborer un plan de travail et organiser les activités						
C32 Planifier les opérations d'entretien						
C41 Nettoyer et aseptiser tous types d'empreintes						
C4.2 Confectionner des modèles primaires, secondaires et des duplicatas pour prothèse amovible partielle ou maxillo-mandibulaire., des modèles d'orthodontie et des modèles pour prothèse fixée						
C4.3 Régler l'articulateur, transférer tous types de modèles sur l'articulateur et confectionner la table de montage individualisée						
C4.4 Confectionner des PEI et les maquettes d'occlusion pour prothèse amovible et fixée						
C45 Préparer des modèles à dupliquer pour prothèse partielle métallique et des empreintes à emboxer pour prothèse maxillo-mandibulaire						
C46 Confectionner des crochets façonnés pour prothèse amovible et des crochets et auxiliaires métalliques pour prothèse ODF						
C47 Réaliser des maquettes de châssis de façon traditionnel et en C.A.O et F.A.O						
C48 Transformer des maquettes en prothèse amovible ou en prothèse fixée et transformer des maquettes issue de FAO (cire ou résine) en prothèse amovible ou en prothèse fixée						

Annexe II

C49 Usiner et polir des prothèses amovibles métalliques, des prothèses amovibles partielles ou maxillo-mandibulaire en résine, des prothèses fixées et des prothèses orthodontiques						
C410 Réparer ou modifier des appareils en résine pour prothèse partielle et maxillo-mandibulaire						
C411 Réaliser des montages de dents pour prothèse amovible partielle et maxillo-mandibulaire						
C412 Equilibrer des prothèses totale maxillaire ou mandibulaire et des prothèses maxillomandibulaire de classe I d'Ackermann						
C413 Sculpter et finir des fausses gencives en cire pour prothèse partielle et maxillomandibulaire						
C414 Transformer des maquettes, polymériser la résine pour prothèse partielle ou maxillomandibulaire et réaliser des bases résine en orthopédie dento-faciale						
C415 Préparer des MPU de façon traditionnelle et numériser des modèles (MPU, mordus, wax up... pour FAO)						
C416 Stratifier et terminer le cosmétique sur tout support						
C417 Fabriquer de façon traditionnelle tout type de maquette pour prothèses fixées et céramiques et modéliser des éléments prothétiques ou des infrastructures en CAO						
C5.1 Contrôler l'ajustage et la fonction des éléments réalisés						
C5.2 Contrôle en cours de fabrication						
C5.3 Contrôler la conformité du produit fini						
C5.4 Enregistrer les éléments de traçabilité						
C6.1 Assurer les opérations de maintenance						
C6.2 Maintenir le poste de travail opérationnel						
C6.3 Gérer l'évacuation des produits ou déchets et le tri sélectif						

Annexe II

MISE EN RELATION DES COMPETENCES ET DES SAVOIRS ASSOCIES						
U33/E3 (Sous-épreuve E33) – Epreuve professionnelle – Rapport d'activité en milieu professionnel						
COMPETENCES / SAVOIRS ASSOCIES	S1 anatomie et physiologie	S2 morphologie dessin	S3 technologie de fabrication	S4 matériaux et produits		
C11 Rechercher ; exploiter des documents et informations, afin de contribuer à la mise en œuvre						
C12 Communiquer au sein de l'entreprise en utilisant le vocabulaire approprié						
C13 Communiquer avec les partenaires en utilisant le vocabulaire approprié						
C21 Analyser l'empreinte en regard de la prescription						
C22 Analyser la prescription et la faisabilité du travail						
C23 Analyser le modèle au paralléliseur						
C31 Elaborer un plan de travail et organiser les activités						
C32 Planifier les opérations d'entretien						
C41 Nettoyer et aseptiser tous types d'empreintes						
C4.2 Confectionner des modèles primaires, secondaires et des duplicatas pour prothèse amovible partielle ou maxillo-mandibulaire., des modèles d'orthodontie et des modèles pour prothèse fixée						
C4.3 Régler l'articulateur, transférer tous types de modèles sur l'articulateur et confectionner la table de montage individualisée						
C4.4 Confectionner des PEI et les maquettes d'occlusion pour prothèse amovible et fixée.						
C45 Préparer des modèles à dupliquer pour prothèse partielle métallique et des empreintes à emboxer pour prothèse maxillo-mandibulaire						
C46 Confectionner des crochets façonnés pour prothèse amovible et des crochets et auxiliaires métalliques pour prothèse ODF						
C47 Réaliser des maquettes de châssis de façon traditionnel et en C.A.O et F.A.O						
C48 Transformer des maquettes en prothèse amovible ou en prothèse fixée et transformer des maquettes issue de FAO (cire ou résine) en prothèse amovible ou en prothèse fixée						
C49 Usiner et polir des prothèses amovibles métalliques, des prothèses amovibles partielles ou maxillo-mandibulaire en résine, des prothèses fixées et des prothèses orthodontiques						
C410 Réparer ou modifier des appareils en résine pour prothèse partielle et maxillomandibulaire						

Annexe II

C411 Réaliser des montages de dents pour prothèse amovible partielle et maxillo-mandibulaire							
C412 Equilibrer des prothèses totale maxillaire ou mandibulaire et des prothèses maxillomandibulaire de classe I d'Ackermann							
C413 Sculpter et finir des fausses gencives en cire pour prothèse partielle et maxillomandibulaire							
C414 Transformer des maquettes, polymériser la résine pour prothèse partielle ou maxillomandibulaire et réaliser des bases résine en orthopédie dento-faciale							
C415 Préparer des MPU de façon traditionnelle et numériser des modèles (MPU, mordu, wax up... pour FAO)							
C416 Stratifier et terminer le cosmétique sur tout support							
C417 Fabriquer de façon traditionnelle tout type de maquette pour prothèses fixées et céramiques et modéliser des éléments prothétiques ou des infrastructures en CAO							
C5.1 Contrôler l'ajustage et la fonction des éléments réalisés							
C5.2 Contrôle en cours de fabrication							
C5.3 Contrôler la conformité du produit fini							
C5.4 Enregistrer les éléments de traçabilité							
C6.1 Assurer les opérations de maintenance							
C6.2 Maintenir le poste de travail opérationnel							
C6.3 Gérer l'évacuation des produits ou déchets et le tri sélectif							

Annexe II

UNITES CONSTITUTIVES D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

Unité (U11, épreuve E1) : Mathématiques

L'unité de mathématiques et sciences physiques englobe l'ensemble des objectifs, capacités, compétences et savoir-faire mentionnés dans l'arrêté du 10 février 2009 fixant les programmes d'enseignement de mathématiques et de sciences physiques pour les classes préparatoires au baccalauréat professionnel (B.O.E.N. spécial n°2 du 19 février 2009).

Unité (U12, épreuve E1) : Sciences physiques et chimiques

L'unité est définie au regard des capacités et compétences mentionnées dans l'arrêté du 10 février 2009 fixant les programmes d'enseignement de mathématiques et de sciences physiques pour les classes préparatoires au baccalauréat professionnel (B.O.E.N. spécial n°2 du 19 février 2009).

Unité (U34, épreuve E3) : Economie - gestion

Le contenu de cette unité est défini dans l'arrêté du 10 février 2009 fixant le programme d'enseignement d'économie-gestion pour les classes préparatoires aux baccalauréats professionnels du secteur de la production (B.O.E.N. spécial n° 2 du 19 février 2009).

Unité (U35, épreuve E3) : Prévention - Santé - Environnement

L'unité englobe l'ensemble des connaissances et capacités mentionnées dans l'arrêté du 10 février 2009 fixant le programme d'enseignement de Prévention-santé-environnement pour les classes préparatoires au baccalauréat professionnel (B.O.E.N. spécial n° 2 du 19 février 2009).

Unité (U4, épreuve E4) : Langue vivante

L'unité englobe l'ensemble des objectifs, capacités et compétences énumérés dans l'arrêté du 10 février 2009 fixant le programme de langues vivantes étrangères pour les classes préparatoires au certificat d'aptitude professionnelle et pour les classes préparatoires au baccalauréat professionnel (B.O.E.N. spécial n° 2 du 19 février 2009).

Unité (U51, épreuve E5) : Français

L'unité est définie par les compétences établies par l'arrêté du 10 février 2009 fixant le programme de français pour les classes préparant au baccalauréat professionnel (B.O.E.N. spécial n°2 du 19 février 2009).

Unité (U52, épreuve E5) : Histoire, géographie et éducation civique

L'unité est définie par les compétences établies par l'arrêté du 10 février 2009 fixant le programme d'enseignement de l'histoire et de la géographie pour les classes préparatoires au baccalauréat professionnel (B.O.E.N. spécial n°2 du 19 février 2009).

Unité (U6, épreuve E6) : Arts appliqués et cultures artistiques

L'unité englobe l'ensemble des capacités et compétences énumérées par l'arrêté du 10 février 2009 fixant le programme d'enseignement d'arts appliqués et cultures

Annexe II

artistiques pour les classes préparatoires au baccalauréat professionnel (B.O.E.N. spécial n° 2 du 19 février 2009)

Unité (U7, épreuve E7) : Éducation physique et sportive

L'unité englobe l'ensemble des objectifs, capacités et compétences énumérés par l'arrêté du 10 février 2009 fixant le programme d'éducation physique et sportive pour les classes préparatoires au certificat d'aptitude professionnelle et pour les classes préparatoires au baccalauréat professionnel.

Unité (UF1, épreuve EF) : Langue vivante

L'épreuve a pour but de vérifier la capacité du candidat à comprendre une langue vivante parlée et la capacité de s'exprimer de manière intelligible pour un interlocuteur n'exigeant pas de particularités linguistiques excessives sur un sujet d'intérêt général.

ANNEXE II. b

REGLEMENT D'EXAMEN

SPECIALITE Prothèse dentaire DU BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL			Candidats de la voie scolaire dans un établissement public ou privé sous contrat, CFA ou section d'apprentissage habilité, formation professionnelle continue dans un établissement public	Candidats de la voie scolaire dans un établissement privé, CFA ou section d'apprentissage non habilité, formation professionnelle continue en établissement privé, enseignement à distance, candidats justifiant de 3 années d'expérience professionnelle	Candidats de la voie de la formation professionnelle continue dans un établissement public habilité			
Épreuves	Unités	Coeff	Mode	Durée	Mode	Durée	Mode	Durée
E1 : Épreuve scientifique		3						
Sous - Épreuve E11 : Mathématiques	U11	1,5	CCF		Ponctuel écrit	1h	CCF	
Sous - Épreuve E12 : Sciences physiques et chimiques	U12	1,5	CCF		Ponctuel écrit	1h	CCF	
E2 : Épreuve technologique		5						
Sous - Épreuve E21 : Technologie professionnelle et Dessin	U21	4	Ponctuel écrit	5h	Ponctuel écrit	5h	CCF	

Annexe II b – Bac Pro Spécialité prothèse dentaire

morphologique								
Sous - Épreuve E22 : Hygiène et réglementation appliquées au laboratoire	U22	1	Ponctuel écrit	2h	Ponctuel écrit	2h	CCF	
E3 : Épreuve professionnelle		14						
Sous-Épreuve E31 : Pratique professionnelle 1 Prothèse amovible totale maxillo-mandibulaire et orthodontie	U31	3	CCF		Ponctuel pratique	14h	CCF	
Sous - Épreuve E32 : Pratique professionnelle 2 Prothèse partielle métallique - Prothèse fixée Conception assistée par ordinateur	U32	6	CCF		Ponctuel pratique	26h	CCF	
Sous- Épreuve E33 : Rapport d'activités en milieu professionnel	U33	3	CCF		Ponctuel oral	30min	CCF	
Sous-Epreuve E34 : Economie-gestion	E34	1	CCF		Ponctuel Oral	30 min	CCF	
Sous-épreuve E35 : Prévention - santé environnement	E35	1	CCF		Ponctuel écrit	2H	CCF	
E4 : Épreuve de langue vivante	U4	2	CCF		Ponctuel oral	20 min (1)	CCF	
E5 : Épreuve de français, histoire – géographie et éducation civique	U51	5	Ponctuel écrit	2h30	Ponctuel écrit	2h30	CCF	
Sous - épreuve E51 : Français	U52	2,5		2h		2h	CCF	

Annexe II b – Bac Pro Spécialité prothèse dentaire

Sous - épreuve E52 : Histoire – géographie et éducation civique			Ponctuel écrit		Ponctuel écrit			
E6 : Épreuve d'arts appliqués et cultures artistiques	U6	1	CCF		Ponctuel écrit	1h 30	CCF	
E7 : Épreuve d'éducation physique et sportive	U7	1	CCF		Ponctuel pratique		CCF	
Épreuves facultative (2) Langue vivante	UF1		Ponctuel Oral	20 min (1)	Ponctuel oral	20 min (1)	Ponctuel oral	20 min (1)

(1) dont 5 minutes de préparation – (2) la langue vivante choisie au titre de l'épreuve facultative est obligatoirement différente de celle choisie au titre de l'épreuve obligatoire. Seuls les points excédant 10 sont pris en compte pour le calcul de la moyenne générale en vue de l'obtention du diplôme et de l'attribution d'une mention

ANNEXE IIc
DEFINITION DES EPREUVES

(Annexe I de l'arrêté du 17 juillet 2012)

Annexe II c – Bac Pro Spécialité prothèse dentaire

EPREUVE E1 :	Epreuve scientifique	
U11, U12		Coefficient 3

Objectifs des deux sous-épreuves

Les sous-épreuves de mathématiques et de sciences physiques et chimiques sont destinées à évaluer la façon dont les candidats ont atteint les grands objectifs visés par le programme :

- former à l'activité mathématique et scientifique par la mise en œuvre des démarches d'investigation, de résolution de problèmes et d'expérimentation ;
- apprendre à mobiliser les outils mathématiques et scientifiques dans des situations liées à la profession ou à la vie courante ;
- entraîner à la lecture active de l'information, à sa critique, à son traitement en privilégiant l'utilisation des TIC ; □ développer les capacités de communication écrite et orale.

Sous-épreuve E11 :	Mathématiques	
U11		Coefficient 1,5

Modes d'évaluation

a) Contrôle en cours de formation (CCF)

Le contrôle en cours de formation comporte une situation d'évaluation, notée sur 20, d'une durée maximale d'une heure trente fractionnée dans le temps en deux séquences. Chaque séquence, notée sur 10, a une durée de quarante cinq minutes environ.

Elle se déroule quand le candidat est considéré comme prêt à être évalué à partir des capacités du programme. Toutefois, la première séquence doit être organisée avant la fin du premier semestre de la terminale professionnelle et la deuxième avant la fin de l'année scolaire.

L'évaluation est conçue comme sondage probant sur des compétences du programme.

Il s'agit d'évaluer les aptitudes à mobiliser les connaissances et compétences pour résoudre des problèmes, en particulier :

- rechercher, extraire et organiser l'information ;
- choisir et exécuter une méthode de résolution ;
- raisonner, argumenter, critiquer et valider un résultat ;
- présenter, communiquer un résultat.

Annexe II c – Bac Pro Spécialité prothèse dentaire

Chaque séquence comporte un ou deux exercices avec des questions de difficulté progressive. Les sujets portent principalement sur les domaines mathématiques les plus utiles pour résoudre un problème en liaison avec la physique, la chimie, un secteur professionnel ou la vie courante. Lorsque la situation s'appuie sur d'autres disciplines, aucune connaissance relative à ces disciplines n'est exigible des candidats et toutes les indications utiles doivent être fournies dans l'énoncé.

L'un des exercices de chaque séquence comporte une ou deux questions dont la résolution nécessite l'utilisation de logiciels ou de calculatrices par les candidats. La présentation de la résolution de la (des) question(s) utilisant les TIC se fait en présence de l'examineur. Ce type de questions permet d'évaluer les capacités à expérimenter, à simuler, à émettre des conjectures ou contrôler leur vraisemblance. Le candidat porte ensuite par écrit sur une fiche à compléter, les résultats obtenus, des observations ou des commentaires.

Une proposition de note est établie. La note définitive est délivrée par le jury.

b) Contrôle ponctuel

Cette sous-épreuve, d'une durée d'une heure est notée sur 20 points.

L'évaluation est conçue comme sondage probant sur des compétences du programme.

Il s'agit d'évaluer les aptitudes à mobiliser les connaissances et compétences pour résoudre des problèmes, en particulier :

- rechercher, extraire et organiser l'information ;
- choisir et exécuter une méthode de résolution ; raisonner, argumenter, critiquer et valider un résultat ; Présenter, communiquer un résultat.

Le sujet se compose de deux ou trois exercices avec des questions de difficulté progressive recouvrant une part aussi large que possible des capacités mentionnées dans le programme de terminale professionnelle. L'un des exercices comporte des questions dont la résolution nécessite l'utilisation des TIC (logiciels ou calculatrices).

Les thèmes mathématiques concernés portent principalement sur les domaines mathématiques les plus utiles pour résoudre un problème en liaison avec la physique, la chimie, un secteur professionnel ou la vie courante. Lorsque la situation s'appuie sur d'autres disciplines, aucune connaissance relative à ces disciplines n'est exigible des candidats et toutes les indications utiles doivent être fournies dans l'énoncé.

L'exercice qui comporte des questions dont la résolution nécessite l'utilisation des TIC est noté sur 10 points. Il permet d'apprécier l'aptitude du candidat à mobiliser les capacités et connaissances du programme pour traiter un problème dont la résolution nécessite l'utilisation de logiciels ou de calculatrices. Il permet d'évaluer les capacités à expérimenter, à simuler, à émettre des conjectures ou contrôler leur vraisemblance.

Annexe II c – Bac Pro Spécialité prothèse dentaire

La présentation de la résolution des questions nécessitant l'utilisation des TIC se fait en présence de l'examineur.

Sous-épreuve E12 :	Sciences physiques et chimiques
U12	Coefficient 1,5

Modes d'évaluation

a) Contrôle en cours de formation (CCF)

Le contrôle en cours de formation comporte une situation d'évaluation en sciences physiques et chimiques, notée sur 20, d'une durée maximale d'une heure trente minutes fractionnée dans le temps en deux séquences. Chaque séquence, notée sur 10, a une durée de quarante cinq minutes environ.

Elles se déroulent quand le candidat est considéré comme prêt à être évalué à partir des capacités du programme. Toutefois, les premières séquences doivent être organisées avant la fin du premier semestre de la terminale professionnelle et les deuxièmes avant la fin de l'année scolaire.

Elles s'appuient sur une ou deux activités expérimentales composées d'une ou plusieurs expériences (dont certaines peuvent être assistées par ordinateur).

L'évaluation est conçue comme sondage probant sur des compétences du programme. Les notions évaluées ont été étudiées précédemment.

L'évaluation porte nécessairement sur les capacités expérimentales du candidat observées durant les manipulations qu'il réalise, sur les mesures obtenues et leur interprétation. Lors de cette évaluation, il est demandé au candidat :

- de mettre en œuvre un protocole expérimental ;
- d'utiliser correctement le matériel mis à sa disposition ;
- de mettre en œuvre les procédures et consignes de sécurité adaptées ;
- de montrer qu'il connaît le vocabulaire, les symboles, les grandeurs et les unités mises en œuvre ;
- d'utiliser une ou plusieurs relations. Ces relations sont données lorsqu'elles ne sont pas répertoriées dans la colonne « connaissances » du programme ;
- d'interpréter et de rendre compte par écrit des résultats des travaux réalisés.

Le candidat porte, sur une fiche qu'il complète en cours de manipulation, les résultats de ses observations, de ses mesures et leur interprétation. L'examineur élabore une grille de compétences qui lui permet d'évaluer les connaissances et capacités du candidat lors de ses manipulations. Lorsque la situation s'appuie sur d'autres

Annexe II c – Bac Pro Spécialité prothèse dentaire

disciplines, aucune connaissance relative à ces disciplines n'est exigible des candidats et toutes les indications utiles doivent être fournies dans l'énoncé.

b) Contrôle ponctuel

Cette sous-épreuve, d'une durée d'une heure, est notée sur 20 points. Elle repose sur un sujet qui doit permettre d'évaluer des compétences différentes dans plusieurs champs de la physique et de la chimie. Il est à dominante expérimentale et se compose d'activités expérimentales et d'exercices associés (certaines expériences peuvent être assistées par ordinateur).

Le sujet, conçu en référence explicite aux compétences du programme, consacre 15 points sur 20 à l'évaluation des capacités expérimentales du candidat, observées durant les manipulations qu'il réalise, sur les mesures obtenues, leur interprétation et leur exploitation. Lors de cette évaluation, il est demandé au candidat :

- de mettre en œuvre un protocole expérimental ;
- d'utiliser correctement le matériel mis à sa disposition ;
- de mettre en œuvre les procédures et consignes de sécurité adaptées ;
- de montrer qu'il connaît le vocabulaire, les symboles, les grandeurs et les unités mises en œuvre ;
- d'utiliser une ou plusieurs relations. Ces relations sont données lorsqu'elles ne sont pas répertoriées dans la colonne « connaissances » du programme ;
- d'interpréter et de rendre compte par écrit des résultats des travaux réalisés.

Le candidat porte, sur une fiche qu'il complète en cours de manipulation, les résultats de ses observations, de ses mesures et leur interprétation. Une grille de compétences permet d'évaluer les connaissances et capacités du candidat lors de ses manipulations.

Des exercices ou questions complémentaires, relatifs au contexte de l'expérimentation qui structure le sujet et notés sur 5 points, mettent en œuvre une ou plusieurs grandeurs et relations entre elles. Les questions posées doivent permettre de vérifier que le candidat est capable :

- de montrer qu'il connaît le vocabulaire, les symboles, les grandeurs et les unités mises en œuvre ;
- d'indiquer l'ordre de grandeur d'une valeur compte tenu des mesures fournies et du contexte envisagé ;
- d'utiliser des définitions, des lois et des modèles pour répondre aux problèmes posés.

Annexe II c – Bac Pro Spécialité prothèse dentaire

Lorsque l'épreuve s'appuie sur d'autres disciplines, aucune connaissance relative à ces disciplines n'est exigible des candidats et toutes les indications utiles doivent être fournies dans l'énoncé.

Instructions complémentaires pour l'ensemble des types d'épreuves (contrôle en cours de formation ou épreuve ponctuelle) des sous-épreuves de mathématiques et de sciences physiques et chimiques.

- Le nombre de points affectés à chaque exercice est indiqué sur le sujet. La longueur et l'ampleur du sujet doivent permettre à tout candidat de le traiter et de le rédiger posément dans le temps imparti.
- Si des questionnaires à choix multiple (QCM) sont proposés, les modalités de notation doivent en être précisées. En particulier, il ne sera pas enlevé de point pour les réponses fausses.
- La clarté des raisonnements et la qualité de la rédaction interviendront dans l'appréciation des copies

Calculatrices et formulaires

- L'emploi des calculatrices est autorisé, dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur. Il est ainsi précisé qu'il appartient aux responsables de l'élaboration des sujets de décider si l'usage des calculatrices est autorisé ou non. Ce point doit être précisé en tête des sujets.
- Il n'est pas prévu de formulaire officiel. En revanche, les concepteurs de sujets peuvent inclure certaines formules dans le corps du sujet ou en annexe, en fonction de la nature des questions.

Remarques sur la correction et la notation pour les sous-épreuves de mathématiques et de sciences physiques et chimiques.

- Les concepteurs de sujets veilleront, dans leurs propositions, à mettre en évidence les objectifs et les capacités ou compétences visées.
- Les consignes de correction devront permettre aux correcteurs de prendre réellement et largement en compte, dans l'appréciation des copies la démarche critique, la cohérence globale des réponses.
- Les examinateurs et les correcteurs ne manifesteront pas d'exigences de formulation démesurées, et prêteront une attention particulière aux démarches engagées, aux tentatives pertinentes, aux résultats partiels.

Annexe II c – Bac Pro Spécialité prothèse dentaire

Epreuve E2 :

Epreuve technologique

U21, U22

Coefficient 5

Finalité et objectifs de l'épreuve :

L'épreuve vise à évaluer le candidat sur ses connaissances théoriques, technologiques et scientifiques se rapportant à l'ensemble des techniques en prothèse dentaire.

Sous - épreuve E21 :

**Technologie professionnelle et
dessin morphologique**

U21

Coefficient 4

1. Objectifs et contenu de l'épreuve :

Cette sous-épreuve porte sur une partie des savoirs :

S1 : anatomie et physiologie

S2 : morphologie et dessin

S3 : technologie des techniques de fabrication

S4 : matériaux et produits

S6 : matériel outillage et équipements

Ainsi que sur tout ou partie des compétences suivantes :

C11.C12.C13.C21.C22.C23.C31.C42.C43.C44.C45.C46.C47.C48.C49.C410.C411.C412.C413. C414.C415.C416.C417.C54.

Elle consiste en des études de cas qui prennent appui sur un dossier technique devant aborder toutes les spécialités. Elle doit permettre de vérifier l'aptitude du candidat à analyser une demande de prothèse et à préparer la fabrication de cette dernière.

Le sujet doit permettre de vérifier également que le candidat est capable de représenter par le dessin tout ou partie d'une dent ou d'une arcade en engrènement ou non, en respectant les informations morphologiques, anatomiques, physiologiques et pouvant utiliser ou non les ressources de CAO.

2. Evaluation :

Elle prend en compte:

- l'analyse des cas proposés,
- la pertinence des choix et la justification des solutions choisies,
- la maîtrise des connaissances scientifiques et techniques

Annexe II c – Bac Pro Spécialité prothèse dentaire

3. Modes d'évaluation :

Évaluation ponctuelle :

Écrite – durée 5 heures

- L'évaluation, notée sur 80 points, consiste en des études de cas prenant appui sur un dossier technique notées sur 50, et des dessins morphologiques notés sur 30, - Répartition des 80 points :

- anatomie et physiologie 10 points
- technologie des techniques de fabrication 20 points
- technologie des matériaux et produits 10 points
- technologie des matériels, outillages et équipements 10 points
- Dessin morphologique 30 points

- Les sujets et les barèmes sont élaborés au niveau national,
- A partir des situations professionnelles, les études de cas comportent :

- la réalisation de dessins morphologiques,
- l'analyse d'un dossier en vue de l'exécution des travaux,
- la recherche et la présentation de solutions techniques comprenant ou non la réalisation d'un dessin prothétique,
- la justification des solutions adoptées,
- les domaines de fabrication : prothèse amovible, prothèse fixée ou prothèse d'orthopédie dento-faciale.
- l'organisation du travail.

Contrôle en cours de formation :

Il est constitué d'une situation d'évaluation d'une durée de 5 heures, organisée par l'équipe pédagogique chargée de l'enseignement technologique et professionnel. Les objectifs et les contenus ainsi que le degré d'exigence sont identiques à ceux requis dans le cadre de la sousépreuve ponctuelle correspondante.

La répartition des 80 points est identique à celle de l'évaluation ponctuelle.

A l'issue de la situation d'évaluation, l'équipe pédagogique de l'établissement de formation adresse au jury une fiche d'évaluation du travail réalisé par le candidat.

Le jury pourra éventuellement demander à avoir communication de tous documents tels que les sujets proposés lors de la situation d'évaluation et les résultats obtenus par le candidat à cette occasion.

Sous - épreuve E22 :

Hygiène et réglementation appliquées au laboratoire

U22

Coefficient 1

Annexe II c – Bac Pro Spécialité prothèse dentaire

1. Objectifs et contenus de la sous-épreuve

Les finalités et objectifs de la sous-épreuve sont de vérifier que le candidat en matière d'hygiène, de réglementation et d'ergonomie possède les connaissances et les compétences lui permettant :

- d'améliorer les conditions d'hygiène de sécurité et d'ergonomie relatives à ses activités professionnelles,
- de respecter les réglementations en vigueur,
- de maintenir et améliorer ses conditions de travail.

Les contenus sont définis en S5, et dans le tableau de mise en relation des compétences et des savoirs associés

2 Modes d'évaluation

Evaluation ponctuelle : évaluation écrite d'une durée de 2 heures.

- L'évaluation, notée sur 20 points, concerne les compétences expérimentales liées à la formation méthodologique de base,
- Les sujets sont élaborés au niveau national,
- A partir de situations professionnelles, la sous-épreuve consiste à évaluer le candidat sur ses connaissances relatives à l'hygiène, aux conditions de travail, en sachant interpréter, appliquer et justifier ses choix en fonction des textes réglementaires.

Contrôle en cours de formation :

Le contrôle en cours de formation est constitué de 2 situations d'évaluation d'une durée d'une heure chacune.

Elles sont mises en place à la fin de la classe de première professionnelle et à la fin de la terminale professionnelle.

Chaque évaluation comporte l'étude d'une situation professionnelle nécessitant l'application des règles d'hygiène et de sécurité. Les conditions de travail et le respect des réglementations seront également évalués au cours de cette étude.

A l'issue des situations d'évaluations, dont le degré d'exigence est équivalent à celui requis dans le cadre de l'épreuve ponctuelle correspondante, l'équipe pédagogique de l'établissement de formation adresse au jury une fiche d'évaluation du travail réalisé par le candidat.

Le jury pourra éventuellement demander à avoir communication de tous documents tels que les sujets proposés lors de la situation d'évaluation et les prestations réalisées par le candidat à cette occasion.

Annexe II c – Bac Pro Spécialité prothèse dentaire

Epreuve E3 :

Epreuve professionnelle

U31, U32, U33, U34, U35

Coefficient 14

Sous - épreuve E31 :

Pratique professionnelle 1 :

**Prothèse amovible totale maxillo-mandibulaire et
Orthodontie**

U31

Coefficient 3

1. Objectifs et contenu de la sous épreuve :

Cette sous-épreuve a pour objectif de vérifier que le candidat est capable d'élaborer :
- une prothèse amovible totale maxillo-mandibulaire polymérisée et équilibrée en statique et dynamique. Le montage sera effectué sur articulateur semi adaptable. (durée :12 h), - et un appareil simple d'orthodontie (durée :2h).

Le candidat doit faire la preuve de la maîtrise des compétences définies par le référentiel.

La sous-épreuve porte sur une partie des savoirs :

S1 : anatomie et physiologie

S2 : morphologie et dessin

S3 : technologie des techniques de fabrication

S4 : matériaux et produits

S5 : hygiène et réglementation

S6 : matériel outillage et équipements

Ainsi que sur tout ou partie des compétences suivantes :

C11.C12.C13.C21.C22.C31.C41.C42.C43.C44.C45.C46.C.47.C.48.C49.C410.C411.
C412.C413. C414.C415.C416.C417.C51.C52.C53.C54.C61.C62.C63.

2. Critères d'évaluation :

Elle prend en compte:

- l'analyse des cas proposés,
- la qualité des réalisations attendues,
- la maîtrise des connaissances scientifiques et techniques.

3. Formes de l'évaluation :

- Evaluation ponctuelle :

Annexe II c – Bac Pro Spécialité prothèse dentaire

- Pratique - durée 14 heures - coefficient 3
- Orthodontie : 2h - notée sur 20
 - Prothèse amovible totale maxillo-mandibulaire : 12h - notée sur 40
-
- Le sujet est distribué dans son intégralité. Le candidat organise les 14 heures de la sous-épreuve.
 - L'évaluation, notée sur 60 points, consiste en 2 réalisations prenant appui pour chacune d'entre elles sur une fiche de prescription et des modèles fournis par le centre d'examen,
 - Il s'agit d'évaluer chez le candidat, la maîtrise des techniques fondamentales de fabrication et la qualité du travail,
 - L'évaluation porte autant sur les méthodes (façon de faire, organisation, rigueur) que sur les résultats obtenus,
 - Ce type d'évaluation implique un suivi et un contrôle en cours d'épreuve. (25% de la note finale),
 - Les sujets et les grilles d'évaluation sont élaborés au niveau national.

Contrôle en cours de formation

Le contrôle en cours de formation est constitué de deux situations d'évaluation organisées dans l'établissement de formation sous la responsabilité des professeurs chargés des enseignements. Un professionnel au moins doit être associé à ces évaluations. La présence d'un conseiller de l'enseignement technologique (CET) est recommandée.

Une des situations peut être organisée dès le dernier trimestre de la première professionnelle.

Les situations peuvent éventuellement se dérouler sur sites professionnels.

Il s'agit d'évaluer chez le candidat, la maîtrise des techniques fondamentales de fabrication et la qualité du travail,

L'évaluation porte autant sur les méthodes (façon de faire, organisation, rigueur) que sur les résultats obtenus,

Ce type d'évaluation implique un suivi et un contrôle en cours d'épreuve. (25% de la note finale),

Première situation : durée préconisée : 12 heures. notée sur 40 points

Elle a pour objectif de vérifier que le candidat est capable d'élaborer à partir d'une fiche de prescription, une prothèse totale maxillo-mandibulaire polymérisée et équilibrée en statique et dynamique. Le montage sera effectué sur articulateur semi adaptable. Il doit faire la preuve de la maîtrise des compétences définies par le référentiel.

Deuxième situation : durée préconisée : 2 heures. notée sur 20 points

Elle a pour objectif de vérifier que le candidat est capable à partir d'une fiche de prescription, d'élaborer un appareil simple d'orthodontie. Il doit faire la preuve de la maîtrise des compétences définies par le référentiel.

Annexe II c – Bac Pro Spécialité prothèse dentaire

Les 2 situations peuvent être liées, combinées ou dissociées.

Le candidat est informé du moment prévu pour le déroulement des situations d'évaluation.

A l'issue des évaluations dont le niveau d'exigence est équivalent à celui requis pour l'épreuve ponctuelle, un procès verbal est établi par les correcteurs, enseignants et professionnels, du centre indiquant les propositions de note de l'épreuve pour chaque candidat.

Le jury peut éventuellement demander à avoir communication des documents qui ont servi de supports à l'évaluation et des fiches d'évaluation des prestations réalisées par les candidats.

Sous - épreuve E32 :

Pratique professionnelle 2 :
Prothèse amovible partielle métallique
Prothèse fixée
Conception assistée par ordinateur

U32

Coefficient 6

1. Objectifs et contenu de la sous-épreuve :

Cette sous-épreuve a pour objectifs de vérifier que le candidat est capable d'élaborer :

1. Une prothèse amovible partielle métallique
2. Une ou des prothèses fixées de 3 éléments dont 2 céramiques finies et un wax up postérieur, de 2 éléments dans un secteur différent.
3. Une conception prothétique assistée par ordinateur.

Le candidat doit faire la preuve des compétences définies par le référentiel. La sous-épreuve porte sur une partie des savoirs :

S1 : anatomie et physiologie
S2 : morphologie et dessin
S3 : technologie des techniques de fabrication
S4 : matériaux et produits
S5 : hygiène et réglementation
S6 : matériel outillage et équipements

Ainsi que sur tout ou partie des compétences suivantes :

C11.C12.C13.C14.C21.C22.C23.C31.C32.C41.C42.C43.D.44.C45.C46.C47.C48.C49.C410.C411 .C412.C413.C414.C415.C416.C417.C51.C52.C53.C54.C61.C62.C63.

2. Critères d'évaluation :

Annexe II c – Bac Pro Spécialité prothèse dentaire

Elle prend en compte :

- l'analyse des cas proposés,
- la qualité des réalisations attendues,
- la maîtrise des connaissances scientifiques et techniques.

3. Modes d'évaluation :

Evaluation ponctuelle :

Pratique – durée 26 heures – Coefficient 6

Prothèse amovible partielle métallique : coefficient 2

Prothèse fixée : coefficient 3

Conception assistée par ordinateur : coefficient 1

Le sujet est distribué dans son intégralité, le candidat organise les 26 heures de la sous-épreuve. Seule l'évaluation de la C.A.O. (Conception Assistée par Ordinateur) est déterminée par le jury.

- L'évaluation, notée sur 120 points, consiste en des études de cas prenant appui sur un dossier technique, chacune d'entre-elles prend appui sur une fiche de prescription et des modèles fournis par le centre d'examen,
- Il s'agit d'évaluer chez le candidat, la maîtrise des techniques fondamentales de fabrication et la qualité du travail,
- L'évaluation porte autant sur les méthodes (façon de faire, organisation, rigueur) que sur les résultats obtenus. Ce type d'évaluation implique un suivi et un contrôle en cours d'épreuve (25 % de la note finale),
- S'agissant de l'évaluation de la partie C.A.O., les 20 points sont attribués au cours des 26 heures de la sous-épreuve à travers une réalisation numérique par le candidat devant une commission composée d'un professeur d'enseignement professionnel de prothèse dentaire et d'un professionnel de la spécialité,
- Les sujets et les grilles d'évaluations sont élaborés au niveau national.

Contrôle en cours de formation

Le contrôle en cours de formation est constitué de trois situations d'évaluation organisées dans l'établissement de formation sous la responsabilité des professeurs chargés des enseignements. Ce type d'organisation implique un contrôle en cours d'épreuve (25 % de la note finale). Un professionnel au moins doit être associé à ces évaluations. La présence d'un conseiller de l'enseignement technologique (CET) de la profession est recommandée. Les situations peuvent éventuellement se dérouler sur sites professionnels.

Une des situations d'évaluation peut être organisée dès le dernier trimestre de la classe de première professionnelle.

Annexe II c – Bac Pro Spécialité prothèse dentaire

Première situation : durée préconisée : 10 heures

Elle a pour objectif de vérifier que le candidat est capable d'élaborer à partir d'une fiche de prescription, une prothèse amovible partielle métallique. Il doit faire la preuve de la maîtrise des compétences définies par le référentiel.

Deuxième situation : durée préconisée : 14 heures

Elle a pour objectif de vérifier que le candidat est capable à partir d'une fiche de prescription, d'élaborer une ou des prothèses fixées de 3 éléments dont 2 céramiques finies et un wax up postérieur de 2 éléments dans un secteur différent. Il doit faire la preuve de la maîtrise des compétences définies par le référentiel.

Troisième situation : durée préconisée : 2 heures

Elle a pour objectif de vérifier que le candidat est capable d'élaborer à partir d'une fiche de prescription, une conception assistée par ordinateur. Il doit faire la preuve de la maîtrise des compétences définies par le référentiel.

Les 3 situations peuvent être liées, combinées ou dissociées.

Le candidat est informé du moment prévu pour le déroulement des situations d'évaluation.

A l'issue des évaluations dont le niveau d'exigence est équivalent à celui requis pour l'épreuve ponctuelle, un procès verbal est établi par les correcteurs, enseignants et professionnels, du centre indiquant les propositions de note de l'épreuve pour chaque candidat.

Le jury peut demander à avoir communication des documents qui ont servi de supports à l'évaluation et des fiches d'évaluation des prestations réalisées par les candidats.

Sous - épreuve E33 :

Rapport d'activités en milieu professionnel

U33

Coefficient 3

1. Objectifs et contenu de la sous-épreuve

Cette sous-épreuve a pour objet de valider tout ou partie des compétences suivantes du référentiel :

C11.C12.C13.C21.C22.C23.C31.C32.C41.C42.C43.C44.C45.C46.C47.C48.C49.
C410.C411.

C412.C413.C414.C415.C416.C417.C51.C52.C53.C54.C61.C62.C63

Cette unité recouvre également les objectifs et contenus des savoirs associés S1, S2, S3, S4, S5, S6.

Cette sous-épreuve est organisée à partir des périodes de formation en milieu professionnel (*cf. Prescription pour les périodes de formation en entreprise*). Elle se déroule au cours de la dernière année de formation.

Annexe II c – Bac Pro Spécialité prothèse dentaire

Elle repose sur la soutenance d'un rapport d'activités en milieu professionnel, élaboré par le candidat à l'issue de ses périodes de formation en entreprise. Le rapport d'activités est limité à une ~~vingtaine~~quinzaine (arrêté du 5 février 2014) de pages et fait intervenir des réflexions personnelles. **Les illustrations ne doivent pas représenter plus du quart du rapport d'activités » (arrêté du 5 février 2014)**

Le rapport comporte en particulier :

- le compte rendu des activités en développant les aspects relatifs à l'ensemble des compétences,
- l'analyse des situations observées, des problèmes abordés, des solutions et des démarches adoptées pour y répondre,
- un bilan des observations techniques, ~~économiques~~(arrêté du 5 février 2014), organisationnelles, effectuées durant la formation en milieu professionnel.

Pour la réalisation du rapport, le matériel informatique est autorisé.

2. Modes d'évaluation

Évaluation ponctuelle : Epreuve orale - Durée : 30 minutes

L'évaluation consiste en la présentation orale par le candidat, du rapport défini ci-dessus devant une commission composée d'au moins un professeur d'enseignement professionnel de prothèse dentaire et d'un professionnel de la spécialité.

Pour la présentation le candidat peut, s'il le désire, s'appuyer sur les moyens de communication (vidéo projecteur ou rétroprojecteur...) les mieux adaptés.

La commission qui a pris connaissance du rapport d'activités en entreprise, consacre 10 minutes à entendre le candidat sans l'interrompre et dispose de 20 minutes au maximum pour poser des questions.

Une fiche type d'évaluation, réalisée sous la responsabilité de l'Inspection Générale de l'Éducation Nationale, est diffusée aux services rectoraux des examens.

Le rapport d'activités sera remis au centre d'examen deux semaines avant la date de l'évaluation.

En l'absence de rapport d'activités, l'interrogation ne peut avoir lieu. La note zéro est attribuée à l'épreuve. Le candidat est informé de cette note.

Contrôle en cours de formation :

L'évaluation s'effectue à l'occasion d'une situation d'évaluation organisée dans l'établissement de formation, en année terminale.

Annexe II c – Bac Pro Spécialité prothèse dentaire

L'évaluation s'appuie sur le rapport d'activités décrit ci-dessus, déposé deux semaines avant l'épreuve, et sa présentation orale devant une commission composée d'au moins un professeur d'enseignement professionnel de prothèse dentaire ainsi que d'un professionnel. Néanmoins en l'absence du professionnel, l'évaluation peut avoir lieu.

Pour la présentation le candidat peut, s'il le désire, s'appuyer sur les moyens de communication (vidéo projecteur ou rétroprojecteur...) les mieux adaptés.

La commission qui a pris connaissance du rapport d'activités en entreprise(s), consacre 10 minutes à entendre le candidat sans l'interrompre et dispose de 20 minutes au maximum pour poser des questions.

Pour chaque candidat, une fiche d'évaluation sera complétée par la commission d'interrogation composée du professeur de Prothèse Dentaire de la classe et d'un professionnel. Elle et prendra en compte

- 1°) L'évaluation portée conjointement par le tuteur en entreprise et l'équipe pédagogique sur l'activité en milieu professionnel pour 1/3 de la note définitive,
- 2°) L'évaluation portée par le jury de la soutenance du rapport pour 2/3 de la note définitive.

A l'issue de la situation d'évaluation, le centre de formation adresse au jury la fiche d'évaluation avec les indicateurs et critères ayant permis la proposition de note. Le jury arrête la note.

Sous-épreuve E34

ECONOMIE-GESTION

U34

Coefficient : 1

FINALITÉ DE L'ÉVALUATION

La certification vise à évaluer la maîtrise des **connaissances et compétences** définies dans le **programme d'Économie-Gestion** (arrêté du 10/02/2009).

MODES DE L'ÉVALUATION

A. Contrôle en cours de formation

L'évaluation de l'**Économie-Gestion** s'effectue dans l'établissement de formation.

Elle est réalisée dans le cadre des activités habituelles d'enseignement par un **formateur d'Économie-Gestion** ayant ou ayant eu le candidat en formation.

Elle donne lieu à une appréciation et à une note proposée au jury.

L'évaluation se décompose en **deux situations** :

Première situation d'évaluation : Résultats d'évaluations significatives (sur 12 points)

Les évaluations significatives, élaborées à partir de situations professionnelles contextualisées correspondant à la spécialité préparée, sont réalisées au cours de la formation et portent sur les thèmes suivants :

pour l'axe 1 - le contexte professionnel :

- THÈME 1.2 La diversité des organisations, leur finalité et leur réalité
- THÈME 1.3 Les domaines d'activités des organisations
- THÈME 1.4 L'environnement économique, juridique et institutionnel

pour l'axe 2 - l'insertion dans l'organisation :

- THÈME 2.2 L'embauche et la rémunération
- THÈME 2.3 La structure de l'organisation
- THÈME 2.4 Les règles de vie au sein de l'entreprise

pour l'axe 3 – l'organisation de l'activité :

- THÈME 3.1 L'activité commerciale
- THÈME 3.2 L'organisation de la production et du travail

Annexe II c – Bac Pro Spécialité prothèse dentaire

- THÈME 3.3 La gestion des ressources humaines pour l'axe 4 - la vie de l'organisation :
 - THÈME 4.1 L'organisation créatrice de richesses
 - THÈME 4.2 Les relations avec les partenaires extérieurs pour l'axe 5 - les mutations et leurs incidences :
 - THÈME 5.1 Les mutations de l'environnement
 - THÈME 5.2 Les mutations de l'organisation
 - THÈME 5.3 Les incidences sur le personnel

Ces évaluations significatives doivent permettre d'évaluer **au moins huit de ces thèmes** et **au moins seize compétences**, telles qu'elles sont définies dans le **programme d'Économie-Gestion**.

Deuxième situation d'évaluation : Présentation du projet professionnel du candidat et entretien (sur 8 points)

Le **projet professionnel** est matérialisé par un **dossier-projet de 3 à 5 pages**, hors annexes, élaboré à l'aide de l'outil informatique. Il porte sur les thèmes suivants :

- THÈME 1.1 Un secteur professionnel, une diversité de métiers
 - THÈME 2.1 La recherche d'emploi
 - THÈME 4.3 La création et la reprise d'entreprise

Ce **projet professionnel** est structuré de façon à mettre en évidence :

- la présentation du candidat et de son cursus ;
- sa connaissance du secteur professionnel et de ses métiers à partir de l'expérience acquise en entreprise ;
- la présentation structurée et argumentée de son projet professionnel (objectifs à court et moyen terme, motivations, démarches).

L'évaluation se déroule en **deux temps** :

- **présentation orale**, par le candidat, **de son projet professionnel** pendant laquelle il n'est pas interrompu,
- **entretien avec la commission d'évaluation** portant **sur le projet** et sur les **connaissances et compétences** relevant des trois thèmes cités précédemment.

À la date fixée par le **formateur d'Économie-Gestion**, le candidat se présente à l'entretien muni de **son dossier-projet**. Celui-ci sert uniquement de support à l'épreuve et n'est pas évalué en tant que tel.

La **commission d'évaluation** est composée du **formateur d'Économie-Gestion** et, dans la mesure du possible, d'un **autre formateur de l'équipe pédagogique** ou d'un **professionnel**.

Tout candidat se présentant sans dossier-projet ou avec un dossier-projet non conforme à la définition de l'épreuve (quelle qu'en soit la raison) doit être considéré comme présent. La **commission d'évaluation** lui fait constater l'absence de dossier-

Annexe II c – Bac Pro Spécialité prothèse dentaire

projet ou sa non-conformité et l'informe de l'impossibilité de procéder à l'entretien. La **note de zéro** lui est alors attribuée.

Un **dossier-projet** est considéré non conforme dans les cas suivants :

- il n'est pas personnel ;
- il n'est pas réalisé avec l'outil informatique ;
- il comporte moins de 3 pages, hors annexes.

La **note globale proposée au jury** est accompagnée des **documents d'évaluation** (pour chaque candidat : **contrôles significatifs, grilles d'évaluation**).

B. Contrôle ponctuel

L'évaluation de l'**Économie-Gestion** s'effectue sur la base d'une prestation orale d'une durée totale de **30 minutes maximum**.

Elle porte sur la maîtrise des **connaissances et compétences du programme d'Économie Gestion**.

L'évaluation donne lieu à une appréciation et à une note proposée au jury par la **commission d'interrogation**, composée d'un **formateur d'Économie-Gestion** et d'un **formateur de la spécialité** ou d'un **professionnel de la spécialité**.

L'appréciation chiffrée prend en compte **deux éléments** :

Première partie : Présentation du projet professionnel du candidat et entretien (sur 8 points)

Le **projet professionnel** est matérialisé par un **dossier-projet de 3 à 5 pages**, hors annexes, élaboré à l'aide de l'outil informatique. Il porte sur les thèmes suivants :

- THÈME 1.1 Un secteur professionnel, une diversité de métiers
- THÈME 2.1 La recherche d'emploi
- THÈME 4.3 La création et la reprise d'entreprise

Ce **projet professionnel** est structuré de façon à mettre en évidence :

- la présentation du candidat et de son cursus ;
- sa connaissance du secteur professionnel et de ses métiers à partir de l'expérience acquise en entreprise ;
- la présentation structurée et argumentée de son projet professionnel (objectifs à court et moyen terme, motivations, démarches).

L'évaluation se déroule en **deux temps** :

- **présentation orale**, par le candidat, **de son projet professionnel (5 minutes maximum)** pendant laquelle il n'est pas interrompu,

Annexe II c – Bac Pro Spécialité prothèse dentaire

- **entretien avec la commission d'interrogation (10 minutes maximum)** portant **sur le projet** et sur les **connaissances et compétences** relevant des trois thèmes cités précédemment.

À la date fixée par les **services académiques des examens**, le candidat se présente à l'entretien muni de **son dossier-projet**. Celui-ci sert uniquement de support à l'épreuve et n'est pas évalué en tant que tel.

La **commission d'interrogation** prend connaissance du dossier pour orienter et conduire l'entretien.

Tout candidat se présentant sans dossier-projet ou avec un dossier-projet non conforme à la définition de l'épreuve (quelle qu'en soit la raison) doit être considéré comme présent. Il est reçu par la **commission d'interrogation** qui lui fait constater l'absence de dossier-projet ou sa non-conformité et l'informe de l'impossibilité de procéder à l'entretien. La **note de zéro** lui est alors attribuée.

Un **dossier-projet** est considéré non conforme dans les cas suivants :

- il n'est pas personnel ;
- il n'est pas réalisé avec l'outil informatique ;
- il comporte moins de 3 pages, hors annexes.

Deuxième partie : Évaluation des connaissances et compétences en Économie-Gestion (sur 12 points)

Dans la continuité de la prestation orale (présentation et entretien) du dossier-projet, la commission d'interrogation s'entretient avec le candidat afin d'évaluer la maîtrise des autres connaissances et compétences en **Économie-Gestion**.

Le questionnement prend appui sur des situations professionnelles contextualisées correspondant à la spécialité préparée. Il porte sur les thèmes suivants :

- pour l'axe 1 - le contexte professionnel :
 - THÈME 1.2 La diversité des organisations, leur finalité et leur réalité
 - THÈME 1.3 Les domaines d'activités des organisations
 - THÈME 1.4 L'environnement économique, juridique et institutionnel □
- pour l'axe 2 - l'insertion dans l'organisation :
 - THÈME 2.2 L'embauche et la rémunération
 - THÈME 2.3 La structure de l'organisation
 - THÈME 2.4 Les règles de vie au sein de l'entreprise □
- pour l'axe 3 – l'organisation de l'activité :
 - THÈME 3.1 L'activité commerciale
 - THÈME 3.2 L'organisation de la production et du travail
 - THÈME 3.3 La gestion des ressources humaines □
- pour l'axe 4 - la vie de l'organisation :
 - THÈME 4.1 L'organisation créatrice de richesses □
 - THÈME 4.2 Les relations avec les partenaires extérieurs □
- pour l'axe 5 - les mutations et leurs incidences :

Annexe II c – Bac Pro Spécialité prothèse dentaire

- THÈME 5.1 Les mutations de l'environnement
- THÈME 5.2 Les mutations de l'organisation
- THÈME 5.3 Les incidences sur le personnel

Cet entretien (15 minutes maximum) porte sur les **connaissances d'au moins quatre de ces thèmes** et sur **au moins huit compétences**, telles qu'elles sont définies dans le **programme d'Économie-Gestion**.

Pour conduire l'entretien, la **commission d'interrogation** orientera son questionnement sur des situations professionnelles liées à la spécialité.

La note globale proposée au jury est accompagnée des grilles d'évaluation.

Sous-épreuve E35

PREVENTION – SANTE - ENVIRONNEMENT

U35

Coefficient : 1

Objectifs de l'épreuve :

L'épreuve a pour objectif d'évaluer les compétences du candidat à :

- Conduire une démarche d'analyse de situations en appliquant la démarche de résolution de problème
- Analyser une situation professionnelle en appliquant différentes démarches : analyse par le risque, par le travail, par l'accident
- Mobiliser des connaissances scientifiques, juridiques et économiques Proposer et justifier les mesures de prévention adaptées Agir de façon efficace face à une situation d'urgence.

Critères d'évaluation :

L'évaluation porte notamment sur :

- la qualité du raisonnement et de l'analyse,
- l'exactitude des connaissances,
- la pertinence et le réalisme des solutions proposées, - l'efficacité de l'action face à une situation d'urgence.

Modes d'évaluation :

- **Evaluation par Contrôle en Cours de Formation**

Le contrôle en cours de formation est organisé à partir de deux situations d'évaluation.

Annexe II c – Bac Pro Spécialité prothèse dentaire

La première situation d'évaluation, notée **sur 12 points**, a lieu au plus tard, en fin de première professionnelle et comporte deux parties.

- une évaluation écrite d'une durée de 1 heure, notée sur **9 points**.

Elle prend appui sur des situations de la vie quotidienne ou professionnelle. Elle comporte plusieurs questions indépendantes ou liées permettant d'évaluer les connaissances et les capacités relatives à au moins deux modules parmi les modules de 1 à 7 notés sur **6 points**. Le module 8 à l'exception des situations d'urgences, noté sur **3 points** est évalué à travers la mise en œuvre de la démarche d'approche par le risque.

- une évaluation pratique, notée sur **3 points**

Elle prend en compte les résultats obtenus lors de la formation de base au secourisme ou du recyclage SST.

Pour les candidats en situation de handicap, une adaptation de cette évaluation pratique doit être proposée sous forme orale ou écrite.

La deuxième situation d'évaluation notée sur **8 points**, a lieu en terminale professionnelle.

Elle permet d'évaluer les modules de 9 à 12 à travers une production personnelle écrite (10 pages environ).

Le dossier produit présente la place de la prévention dans l'entreprise et l'analyse d'une situation professionnelle à partir des données recueillies en entreprise.

Cette production met en évidence :

- une description des activités de l'entreprise
- l'identification d'un risque et de ses effets physiopathologiques dans le cadre d'une situation professionnelle
- la mise œuvre d'une démarche d'analyse (approche par le travail ou par l'accident),
- la politique de prévention dans l'entreprise.

• **Evaluation par épreuve ponctuelle (2 heures)**

Le sujet se compose de deux parties correspondant l'une aux modules de 1 à 8, l'autre aux modules 9 à 12. Chaque partie comporte plusieurs questions indépendantes ou liées permettant d'évaluer les connaissances et les capacités relatives aux modules correspondants.

- La première partie notée **sur 12 points** comporte :

. Un questionnaire noté sur **9 points**, Il prend appui sur des situations de la vie quotidienne ou professionnelle et permet d'évaluer :

- au moins deux modules parmi les modules de 1 à 7, notés sur **6 points**

- Le module 8 noté sur **3 points** évalué à travers la mise en œuvre de la démarche d'approche par le risque. Le candidat dispose de documents ressources lui permettant de proposer une démarche de prévention. . Un questionnaire noté sur **3 points** permet d'expliquer la conduite à tenir face à une situation d'urgence.

Annexe II c – Bac Pro Spécialité prothèse dentaire

- La deuxième partie, notée sur **8 points** permet d'évaluer les modules de 9 à 12. L'évaluation s'appuie sur un dossier ressource qui présente une situation d'entreprise. Les contenus du dossier permettent la mise en œuvre de la démarche d'analyse par le travail, la mobilisation des connaissances scientifiques et législatives, l'argumentation des solutions proposées. Le dossier fourni au candidat présente :

- une situation professionnelle
- une description des activités de l'entreprise
- des documents législatifs et réglementaires nécessaires.

E4	Unité U4
ÉPREUVE DE LANGUE VIVANTE	
Coefficient 2	

1 – Contrôle en cours de formation (CCF)

Cette évaluation donne lieu à une situation d'évaluation unique.

- Compétences évaluées : expression orale en continu, interaction orale et compréhension de l'écrit.
- Niveau attendu en référence à l'échelle de niveaux du C.E.C.R.L. : B1+
- Durée : 15 minutes, sans préparation ; partie 1 et partie 2 : 5 minutes maximum chacune, notées pour un total de 20 points ; partie 3 : 5 minutes maximum, notée sur 10.

L'évaluation a lieu au cours du sixième semestre de la formation conduisant à la délivrance du diplôme du baccalauréat professionnel. Le calendrier de cette évaluation est établi par le chef d'établissement (ou du centre de formation dans le cas d'un CFA habilité à pratiquer le CCF) après consultation des enseignants concernés. Ces derniers peuvent proposer, au sein de la période considérée, un ordre de passage des candidats qui tient compte de leur degré de maîtrise des compétences à évaluer. Les candidats reçoivent une convocation du chef d'établissement ou du directeur de centre de formation.

L'évaluation est conduite par les professeurs et/ou les formateurs enseignant les langues concernées dans l'établissement quelles que soient les classes ou groupes d'élèves qui leur sont confiés. Elle peut être organisée de manière à ce que les professeurs n'évaluent pas leurs élèves de l'année en cours.

La situation d'évaluation se compose de trois parties, chacune d'une durée maximale de cinq minutes. Aucune de ces trois parties n'est précédée d'un temps de préparation.

Partie 1

La première partie vise à évaluer la capacité du candidat à prendre la parole de manière continue. Elle prend appui sur une liste de trois thèmes ou sujets, libellés dans la langue concernée et consignés sur un document remis par le candidat au

Annexe II c – Bac Pro Spécialité prothèse dentaire

professeur. Ce document est au préalable validé par le professeur en charge de la formation.

Ces trois thèmes ou sujets peuvent relever d'un ou plusieurs des domaines suivants :

- celui des projets ou réalisations mis en œuvre par le candidat au cours de sa formation au baccalauréat professionnel ;
- celui de ses expériences professionnelles ou personnelles liées à son étude ou sa pratique de la langue étrangère concernée ;
- celui de la culture quotidienne, contemporaine ou patrimoniale du ou des pays où la langue étrangère étudiée est parlée, le candidat pouvant s'exprimer sur une œuvre étrangère (œuvre littéraire, picturale, musicale, architecturale, cinématographique, etc.), sur un objet ou produit du design industriel, de la tradition culinaire, de l'artisanat, etc., sur une manifestation ou un événement (artistique, sportif, politique, historique, etc.).

Le professeur choisit un des thèmes ou sujets proposés et invite le candidat à s'exprimer. Ce dernier dispose de cinq minutes maximum pour présenter, à l'oral et en langue étrangère, le thème ou le sujet en question. Au cours de cette phase d'expression en continu, le professeur doit laisser le candidat aller au bout de ce qu'il souhaite dire et veiller à ne pas l'interrompre, quelles que soient ses éventuelles hésitations.

Partie 2

La deuxième partie vise à évaluer la capacité du candidat à interagir en langue étrangère. A la suite de la présentation du candidat, le professeur amorce avec ce dernier un échange oral d'une durée maximum de cinq minutes. Cet échange oral commence par prendre appui sur la présentation du candidat et comporte des questions, des demandes d'explications ou d'illustrations complémentaires. L'échange peut ensuite s'ouvrir à d'autres questions. Au cours de cet entretien, le candidat doit faire preuve de son aptitude à s'exprimer et à communiquer spontanément.

Partie 3

La troisième partie, qui vise à évaluer la capacité du candidat à comprendre un document écrit rédigé en langue étrangère, est conduite en langue française. Elle prend appui sur un document inconnu en langue étrangère ne comportant pas plus de 15 lignes (ligne s'entend au sens de 70 signes environ y compris les blancs et signes de ponctuation) mis à la disposition du candidat par le professeur. Ce document peut relever de genres différents (publicité, extrait d'article de presse ou d'œuvre littéraire, courrier de nature professionnelle, notice, mode d'emploi, etc.). Il peut être informatif, descriptif, narratif ou argumentatif ; il peut comporter du dialogue. Il est authentique (au sens technique du terme), c'est-à-dire non élaboré ou adapté à des fins d'enseignement. Son degré de difficulté correspond au niveau du C.E.C.R.L. attendu pour les candidats concernés. Il peut comporter des éléments iconographiques (textes illustrés par des photographies, articles de presse accompagnés de dessins, textes publicitaires, bandes dessinées, etc.). On évitera toute spécialisation excessive dans le cas d'un document lié à un secteur professionnel.

Annexe II c – Bac Pro Spécialité prothèse dentaire

Le professeur laisse au candidat le temps nécessaire pour prendre connaissance du support. Durant cette prise de connaissance, le candidat n'est pas autorisé à annoter le document ni à prendre des notes. Le professeur pose ensuite, en français, au candidat des questions graduées (du général au particulier) visant à vérifier son degré de compréhension. Le nombre de questions posées au candidat ne saurait être inférieur à quatre ni excéder six. Enfin, le professeur peut éventuellement demander au candidat de lire à haute voix tout ou partie du document.

Pour chaque candidat, le professeur établit son évaluation à partir de la fiche d'évaluation et de notation correspondant à la langue présentée. Cette fiche fait l'objet d'une publication par note de service.

A l'issue de la situation de CCF, le professeur formule une proposition de note et une appréciation. Cette proposition de note ainsi que l'appréciation ne sont pas communiquées au candidat. Le professeur veille à ce que le candidat restitue le document support de la partie 3 de l'épreuve.

La proposition de note attribuée à l'unité « langue vivante » du diplôme du baccalauréat professionnel est constituée de la moyenne des notes obtenues à chacune des composantes de la situation de CCF. Elle est, le cas échéant, arrondie au demi-point le plus proche. La note finale est arrêtée par le jury.

3– Epreuve finale ponctuelle

Cette épreuve est une épreuve orale.

- Compétences évaluées : expression orale en continu, interaction orale et compréhension de l'écrit.
- Niveau attendu en référence à l'échelle de niveaux du C.E.C.R.L. : B1+ .
- Durée : 15 minutes, précédées d'un temps de préparation de 5 minutes pour la première partie de l'épreuve ; partie 1 et partie 2 : 5 minutes maximum chacune, notées pour un total de 20 points ; partie 3 : 5 minutes maximum, notée sur 10.

Cette épreuve est organisée par le recteur d'académie dans un centre d'examen. Le candidat reçoit une convocation.

Elle a pour but d'évaluer l'aptitude du candidat à s'exprimer oralement et à interagir en langue étrangère ainsi qu'à comprendre un document écrit rédigé en langue étrangère.

L'épreuve se compose de trois parties, chacune d'une durée maximale de cinq minutes. Seule la première partie est précédée d'un temps de préparation.

Partie 1

La première partie de l'épreuve prend appui sur un document inconnu remis au candidat par le professeur.

Ce document peut relever de genres différents : image publicitaire, dessin humoristique, photographie, reproduction d'une œuvre plastique, citation, proverbe, aphorisme, brève histoire drôle, simple question invitant le candidat à prendre

Annexe II c – Bac Pro Spécialité prothèse dentaire

position sur un thème d'actualité ou un phénomène de société, slogan, titre d'article de presse, etc.

Le candidat dispose de cinq minutes pour prendre connaissance du document, organiser ses idées et préparer son propos. Il dispose ensuite de cinq minutes maximum pour s'exprimer, à l'oral et en langue étrangère, à propos du document en question. Au cours de cette phase d'expression en continu, le professeur doit laisser le candidat aller au bout de ce qu'il souhaite dire et veiller à ne pas l'interrompre, quelles que soient ses éventuelles hésitations.

Le document n'a pas pour finalité de donner lieu à un commentaire formel de la part du candidat mais de permettre à ce dernier de prendre la parole librement.

Partie 2

La deuxième partie de l'épreuve vise à évaluer la capacité du candidat à interagir en langue étrangère. A la suite de la présentation du candidat, le professeur amorce avec ce dernier un échange oral d'une durée maximale de cinq minutes. Cet échange oral commence par prendre appui sur la présentation du candidat et comporte des questions, des demandes d'explications ou d'illustrations complémentaires. L'échange peut ensuite s'ouvrir à d'autres questions. Au cours de cet entretien, le candidat doit faire preuve de son aptitude à s'exprimer et à communiquer spontanément.

Partie 3

La troisième partie, qui vise à évaluer la capacité du candidat à comprendre un document écrit rédigé en langue étrangère, est conduite en langue française. Elle prend appui sur un document inconnu en langue étrangère ne comportant pas plus de 15 lignes (ligne s'entend au sens de 70 signes environ y compris les blancs et signes de ponctuation) mis à la disposition du candidat par le professeur. Ce document peut relever de genres différents (publicité, extrait d'article de presse ou d'œuvre littéraire, courrier de nature professionnelle, notice, mode d'emploi, etc.). Il peut être informatif, descriptif, narratif ou argumentatif ; il peut comporter du dialogue. Il est authentique (au sens technique du terme), c'est-à-dire non élaboré ou adapté à des fins d'enseignement. Son degré de difficulté correspond au niveau du C.E.C.R.L. attendu pour les candidats concernés. Il peut comporter des éléments iconographiques (textes illustrés par des photographies, articles de presse accompagnés de dessins, textes publicitaires, bandes dessinées, etc.). On évitera toute spécialisation excessive dans le cas d'un document lié à un secteur professionnel.

Le professeur laisse au candidat le temps nécessaire pour prendre connaissance du support. Durant cette phase, le candidat n'est pas autorisé à annoter le document ni à prendre des notes. Le professeur pose ensuite, en français, au candidat des questions graduées (du général au particulier) visant à vérifier son degré de compréhension. Le nombre de questions posées ne saurait être inférieur à quatre ni excéder six. Enfin, le professeur peut éventuellement demander au candidat de lire à haute voix tout ou partie du document.

Pour chaque candidat, le professeur établit son évaluation à partir de la fiche d'évaluation et de notation correspondant à la langue (LV1 ou LV2) présentée. Cette fiche fait l'objet d'une publication par note de service.

Annexe II c – Bac Pro Spécialité prothèse dentaire

A l'issue de l'épreuve, le professeur formule une proposition de note et une appréciation. Cette proposition de note ainsi que l'appréciation ne sont pas communiquées au candidat. Le professeur veille à ce que le candidat ne conserve ni les documents supports des première et troisième parties de l'épreuve, ni les notes éventuellement prises pendant le temps de préparation de la première partie. Ces dernières sont détruites.

La proposition de note attribuée à l'unité « langue vivante » du diplôme du baccalauréat professionnel est constituée de la moyenne des notes obtenues à chacune des composantes de l'épreuve. Elle est, le cas échéant, arrondie au demi-point le plus proche. La note finale est arrêtée par le jury.

E5

ÉPREUVE DE FRANÇAIS ET HISTOIRE – GÉOGRAPHIE ET EDUCATION CIVIQUE

Coefficient : 5

SOUS-ÉPREUVE E.51

U51

FRANÇAIS

COEFFICIENT : 2,5

▪ **Evaluation sous forme ponctuelle – durée 2 h 30**

Support : un corpus de textes et documents (2 à 3) référencé à l'un des objets d'étude de l'année de Terminale.

Première partie : compétences de lecture (10 points)

1) Question portant sur le corpus : « Présentation du corpus »

Le candidat rédige quelques lignes (de 3 à 6 environ) pour présenter les relations que les documents proposés dans le corpus entretiennent entre eux.

2) Question(s) portant sur un ou des documents du corpus : « Analyse et interprétation »

Le candidat analyse un ou deux effets d'écriture (inscrits dans le libellé de la ou des deux questions) et en propose une interprétation.

Deuxième partie : compétences d'écriture (10 points)

Dans le libellé du sujet une question est posée en lien avec le corpus proposé en première partie.

Annexe II c – Bac Pro Spécialité prothèse dentaire

Le candidat répond à cette question en une quarantaine de lignes et de façon argumentée.

▪ **Evaluation par contrôle en cours de formation**

La certification en cours de formation comprend deux situations d'évaluation, toutes les deux notées sur 20.

Première situation d'évaluation : compétences de lecture (durée maximale : 1 h)

Support : un corpus de textes et documents (2 à 3) référé à un des trois objets d'étude de la dernière année de formation

1) Question portant sur le corpus : « Présentation du corpus » (6 points)

Le candidat rédige quelques lignes (de 3 à 6 environ) pour présenter les relations que les documents proposés dans le corpus entretiennent entre eux.

2) Question(s) portant sur un ou des documents du corpus : « Analyse et interprétation »
(notée sur 14)

Le candidat analyse un ou deux effets d'écriture (inscrits dans le libellé de la ou des deux questions) et en propose une interprétation.

Deuxième situation d'évaluation : compétences d'écriture (durée maximale : 1 h 30)

Support : un corpus de textes et documents (2 à 3) référé à un autre des trois objets d'étude de la dernière année de formation. Ce corpus est étudié en classe dans les jours qui précèdent la situation d'évaluation.

Lors de la situation d'évaluation, un sujet est proposé aux candidats ; ce sujet indique une question explicitement posée en lien avec le corpus proposé et avec l'objet d'étude.

Le candidat répond à cette question en une quarantaine de lignes et de façon argumentée

SOUS-ÉPREUVE E.52	UNITÉ U.52
HISTOIRE – GÉOGRAPHIE ET EDUCATION CIVIQUE	
COEFFICIENT : 2,5	

▪ **Evaluation sous forme ponctuelle** – durée 2 h

Annexe II c – Bac Pro Spécialité prothèse dentaire

L'examen de baccalauréat professionnel évalue la maîtrise des savoirs et des capacités en histoire- géographie et éducation civique définis dans les programmes de la classe de terminale professionnelle.

L'épreuve, d'une durée de deux heures, comporte trois parties, notées respectivement 9, 4 et 7 points.

La première partie porte sur les sujets d'étude, soit d'histoire soit de géographie. Elle propose deux sujets au choix. Chaque sujet est composé d'une ou plusieurs questions et peut comporter un support documentaire.

La deuxième partie porte sur le programme d'éducation civique. Elle est composée d'une question et peut comporter un support documentaire.

La troisième partie porte sur la discipline qui n'est pas l'objet de la première partie. Elle consiste en une analyse de document(s) portant sur les situations d'un des sujets d'étude.

▪ **Evaluation par contrôle en cours de formation**

Le contrôle en cours de formation évalue la maîtrise des savoirs et des capacités en histoire, géographie et éducation civique définis dans les programmes de la classe de terminale professionnelle. Il est constitué de deux situations d'évaluation.

La première situation porte sur les sujets d'étude soit d'histoire soit de géographie. Elle est composée d'une ou plusieurs questions et peut comporter un support documentaire. Une des questions doit avoir une connotation civique en rapport avec le programme d'éducation civique.

La deuxième situation porte sur la discipline qui n'a pas été l'objet de la première épreuve. Elle consiste en une analyse de document(s). Elle porte sur les situations d'un des sujets d'étude.

E6	Unité U6
ÉPREUVE D'ARTS APPLIQUES ET CULTURES ARTISTIQUES	
Coefficient 1	

CONTRÔLE EN COURS DE FORMATION :

Le contrôle en cours de formation comporte deux situations d'évaluation organisées au cours de la formation.

Sur un sujet personnel, défini en accord avec le professeur d'arts appliqués, le candidat constitue un dossier. Ce dossier est réalisé en classe, sur une durée limitée. Le sujet porte sur le contenu d'un des champs du programme : « Appréhender son espace de vie », « Construire son identité culturelle », « Élargir sa culture artistique ». Une partie histoire des arts est clairement identifiée.

Première situation

Annexe II c – Bac Pro Spécialité prothèse dentaire

Le candidat procède à une collecte argumentée de références et réalise un dossier limité à une dizaine de pages, format A4 ; il peut être présenté sous forme numérique. Cette partie se déroule dans le courant du second semestre de la classe de première.

Critères d'évaluation :

Le candidat montre qu'il est capable de repérer de façon autonome les caractéristiques essentielles d'œuvres, de produits, d'espaces urbains ou de messages visuels. A cette fin, il doit :

- Collecter et sélectionner une documentation (visuelle, textuelle, sonore...),
- porter un regard critique sur les références recueillies,
- les commenter graphiquement et par écrit, - les présenter de façon lisible et expressive.

Cette partie compte pour 30% de la note globale.

Deuxième situation

En s'appuyant sur le dossier réalisé, le candidat élargit l'étude pour répondre à une question limitée. En fonction du champ sur lequel ont porté ses premières investigations, il établit des liens avec le contenu d'un des autres champs afin de mettre en évidence le dialogue entre les différents domaines culturels. Il traduit ses recherches en utilisant des outils adaptés, graphiques ou numériques.

Cette partie peut se présenter sous forme papier (5 formats A3 maximum) ou numérique (image fixe ou animée, sonorisée ou non) et comporter éventuellement une maquette en volume. Elle est évaluée lors d'une présentation orale de 10 minutes maximum qui se déroule de mars à mai de la classe de terminale. Les partenaires intervenant au titre des cultures artistiques sont invités dans la mesure du possible à participer à l'évaluation. *Critères d'évaluation :*

Le candidat montre qu'il est sensibilisé à son environnement culturel en appuyant sa réflexion sur des connaissances précises, notamment en histoire des arts, et qu'il a acquis les principes élémentaires de la démarche créative. A cette fin, il doit :

- Situer une œuvre ou une production dans son contexte de création.
- Explorer des axes de recherche en réponse à une question simple et s'engager dans un projet.
- Maîtriser les bases de la pratique des outils graphiques, traditionnels et informatiques.
- S'exprimer dans un langage correct et précis en utilisant le vocabulaire technique approprié.

Cette partie compte pour 70% de la note globale.

CONTRÔLE PONCTUEL :

Durée : 1 heure 30

Le sujet pose une question simple à partir d'un ensemble documentaire limité (3 formats A4 maximum).

Les documents relèvent des champs 1 : « Appréhender son espace de vie », 2 : « Construire son identité culturelle » et 3 : « Élargir sa culture artistique » ; ils intègrent la dimension histoire des arts.

Critères d'évaluation :

Le candidat choisit l'un des champs et doit montrer qu'il est capable :

- de situer une œuvre ou une production dans son contexte de création,
- de porter un regard critique sur les références proposées,
- de les commenter graphiquement et par écrit,

Annexe II c – Bac Pro Spécialité prothèse dentaire

- de proposer, sous forme graphique et écrite, une réponse argumentée à la question posée.

E7	Unité U7
ÉPREUVE D'ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE	
Coefficient : 1	

Evaluation ponctuelle et par contrôle en cours de formation

Les modalités de l'épreuve d'éducation physique et sportive sont définies par l'arrêté du 15 juillet 2009 relatif aux modalités d'organisation du contrôle en cours de formation et de l'examen terminal pour l'éducation physique et sportive aux examens du baccalauréat professionnel, du certificat d'aptitude professionnelle et du brevet d'études professionnelles (Journal officiel du 31 juillet 2009, BOEN du 27 août 2009) et la note de service n° 09-141 du 8 octobre 2009 relative à l'éducation physique et sportive aux examens du baccalauréat professionnel, du certificat d'aptitude professionnelle et du brevet d'études professionnelles (BOEN du 12 novembre 2009).

ÉPREUVE FACULTATIVE DE LANGUE VIVANTE	UF1
--	------------

Epreuve orale d'une durée de 15 minutes, précédée d'un temps de préparation de 5 minutes pour la première partie de l'épreuve. Partie 1 et partie 2 : 5 minutes maximum chacune, notées pour un total de 20 points. Partie 3 : 5 minutes maximum, notée sur 10.

Niveau attendu en référence à l'échelle de niveaux du C.E.C.R.L. : B1+

Cette épreuve est organisée par le recteur d'académie dans un centre d'examen. Le candidat reçoit une convocation.

Elle a pour but d'évaluer l'aptitude du candidat à s'exprimer oralement en langue étrangère (de façon continue et en interaction) et à comprendre un document écrit rédigé en langue étrangère.

L'épreuve se compose de trois parties, chacune d'une durée maximale de cinq minutes. Seule la première partie est précédée d'un temps de préparation.

Partie 1

La première partie de l'épreuve vise à évaluer la capacité du candidat à prendre la parole de manière continue. Elle prend appui sur un document inconnu remis au candidat par l'examineur.

Ce document peut relever de genres différents : image publicitaire, dessin humoristique, photographie, reproduction d'une œuvre plastique, citation, proverbe, aphorisme, brève histoire drôle, question invitant le candidat à prendre position sur un thème d'actualité ou un phénomène de société, slogan, titre d'article de presse, etc.

Le candidat dispose de cinq minutes pour prendre connaissance du document, organiser ses idées et préparer son propos. Il dispose ensuite de cinq minutes

Annexe II c – Bac Pro Spécialité prothèse dentaire

maximum pour s'exprimer, à l'oral et en langue étrangère, à propos du document en question. Au cours de cette phase d'expression en continu, l'examineur doit laisser le candidat aller au bout de ce qu'il souhaite dire et veiller à ne pas l'interrompre, quelles que soient ses éventuelles hésitations.

Le document n'a pas pour finalité de donner lieu à un commentaire formel de la part du candidat mais de permettre à ce dernier de prendre la parole librement.

Partie 2

La deuxième partie de l'épreuve vise à évaluer la capacité du candidat à interagir en langue étrangère. A la suite de la présentation du candidat, l'examineur amorce avec ce dernier un échange oral d'une durée maximum de cinq minutes. Cet échange oral commence par prendre appui sur la présentation du candidat et comporte des questions, des demandes d'explications ou d'illustrations complémentaires. L'échange peut ensuite s'ouvrir à d'autres questions. Au cours de cet entretien, le candidat doit faire preuve de son aptitude à s'exprimer et à communiquer spontanément.

Partie 3

La troisième partie, qui vise à évaluer la capacité du candidat à comprendre un document écrit rédigé en langue étrangère, est conduite en langue française. Elle prend appui sur un document inconnu en langue étrangère ne comportant pas plus de 15 lignes (ligne s'entend au sens de 70 signes environ y compris les blancs et signes de ponctuation) mis à la disposition du candidat par l'examineur.

Ce document peut relever de genres différents (publicité, extrait d'article de presse ou d'œuvre littéraire, courrier de nature professionnelle, notice, mode d'emploi, etc.). Il peut être informatif, descriptif, narratif ou argumentatif ; il peut comporter du dialogue. Il est authentique (au sens technique du terme), c'est-à-dire non élaboré ou adapté à des fins d'enseignement. Son degré de difficulté correspond au niveau du C.E.C.R.L. attendu pour les candidats concernés. Il peut comporter des éléments iconographiques (textes illustrés par des photographies, articles de presse accompagnés de dessins, textes publicitaires, bandes dessinées, etc.). On évitera toute spécialisation excessive dans le cas d'un document lié à un secteur professionnel.

L'examineur laisse au candidat le temps nécessaire pour prendre connaissance du support. Durant cette prise de connaissance, le candidat n'est pas autorisé à annoter le document ni à prendre des notes. L'examineur pose ensuite, en français, des questions graduées (du général au particulier) visant à évaluer chez le candidat son degré de compréhension du document. Le nombre de questions posées au candidat ne saurait être inférieur à quatre ni excéder six. Enfin, l'examineur professeur peut éventuellement demander au candidat de lire à haute voix tout ou partie du document.

Pour chaque candidat, l'examineur établit son évaluation à partir de la fiche d'évaluation et de notation qui fait l'objet d'une publication par note de service.

A l'issue de l'épreuve, l'examineur formule une proposition de note et une appréciation. Cette proposition de note ainsi que l'appréciation ne sont pas communiquées au candidat. L'examineur veille à ce que le candidat ne conserve ni les documents supports des première et troisième parties de l'épreuve, ni les notes

Annexe II c – Bac Pro Spécialité prothèse dentaire

éventuellement prises pendant le temps de préparation de la première partie. Ces dernières sont détruites.

La proposition de note attribuée à l'épreuve facultative de langue vivante du diplôme du baccalauréat professionnel est constituée de la moyenne des notes obtenues à chacune des composantes de l'épreuve. Elle est, le cas échéant, arrondie au point le plus proche. La note finale est arrêtée par le jury.

DEFINITION DE L'ÉPREUVE FACULTATIVE DE LANGUE DES SIGNES FRANÇAISE (L.S.F.) DANS LES SPÉCIALITÉS DE BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL

Epreuve orale d'une durée de 20 minutes, précédée d'un temps de préparation de 30 minutes

(y compris le temps nécessaire à la connaissance des documents proposés au candidat).

L'épreuve prend appui sur un document apporté par l'examineur. Durant toute l'épreuve, l'examineur et le candidat ne communiquent qu'en langue des signes à l'exclusion de tout autre langage.

Déroulement de l'épreuve :

Pendant le temps de préparation de 30 minutes, l'examineur propose au candidat deux documents :

- un document iconographique contemporain,
- un texte contemporain, écrit en français d'une longueur maximale de 2000 signes typographiques.

Au cours de la même journée d'interrogation, chaque examinateur veillera à proposer deux documents différents à chaque candidat.

Le candidat choisit sur lequel des deux documents portera son évaluation (le temps utilisé pour découvrir les documents fait partie intégrante des 30 minutes de préparation).

Le candidat présente le document qu'il a choisi sans être interrompu ni relancé par l'examineur.

Cette présentation, qui ne doit pas être un commentaire formel, est suivie d'un entretien conduit par l'examineur qui, prenant appui sur le document support et l'exposé du candidat, formule des questions pour, par exemple, permettre au candidat de préciser une analyse ou un point de vue ou de développer une idée

Critères d'évaluation :

On attend du candidat qu'il s'exprime clairement dans une gamme de langue suffisamment étendue pour pouvoir décrire, exprimer un point de vue, voire développer une argumentation.

Annexe II c – Bac Pro Spécialité prothèse dentaire

Le candidat doit :

a) pour la présentation du document (durée : 5 minutes, notée sur 10 points)

- être capable de rendre compte du contenu du document qui lui est proposé, pouvoir le décrire, expliciter la situation ou le thème présenté, apporter un commentaire personnel s'il le juge approprié ou pertinent.
- faire la preuve de sa capacité à signer clairement, à un rythme naturel et à un niveau qui n'entrave pas la transmission de sa présentation.

b) pour l'entretien (durée : 25 minutes, noté sur 10 points)

- comprendre des signes familiers et fréquents portant sur des domaines familiers ou des questions d'actualité que l'examineur utilise de façon naturelle.
- être capable de faire face à une situation de communication où il lui est demandé de bien recevoir un message ou une question, afin de pouvoir réagir ou répondre en s'exprimant à son tour par des signes clairs et à un rythme convenable.
- faire la preuve d'une certaine aisance : signer en continu pour exprimer ou défendre un point de vue, argumenter, voire apporter une contradiction.

Le candidat, tout comme l'examineur, peut étendre la discussion sur d'autres points sans lien direct avec le document.

ANNEXE III

PERIODE DE FORMATION EN MILIEU PROFESSIONNEL

(Annexe II de l'arrêté du 17 juillet 2012)

I- Modalités de la période de formation en milieu professionnel

La formation en milieu professionnel fait l'objet obligatoirement d'une convention s'appuyant sur les éléments présentés dans la note de service n° 2008-176 du 24-12-2008 MEN - DGESCO A2-3.

La convention type s'efforce d'offrir un cadrage juridique rigoureux qui puisse permettre de prévenir, autant que possible, les conséquences d'incidents susceptibles de mettre en cause la responsabilité du chef d'établissement ou du chef d'entreprise.

La convention formalise les contacts préalables entre le ou les enseignants et le tuteur, qui définissent ensemble les modalités particulières de la convention, notamment l'annexe pédagogique. De la qualité de son contenu dépend étroitement la réussite du passage du jeune en entreprise.

La convention :

1. Affirme le statut scolaire des élèves suivant la formation en milieu professionnel et la responsabilité pédagogique de l'établissement scolaire,
2. Fixe les modalités de couverture en matière d'accident du travail et de responsabilité civile. L'annexe pédagogique :
 1. Précise les objectifs et les modalités de formation (durée, calendrier, contenu),
 2. Fixe les conditions d'intervention des professeurs,
 3. Fixe les modalités de la participation des professionnels à la formation des élèves,
 4. Prévoit les modalités du suivi et de l'évaluation de la formation, en vue de l'examen.

Annexe III – Bac Pro Spécialité prothèse dentaire

II. Organisation de la formation en milieu professionnel

Les périodes d'activité de l'élève en milieu professionnel doivent correspondre à une formation réelle, qui doit être coordonnée avec celle donnée dans le lycée afin d'en assurer la cohérence et la continuité.

Le temps de formation en milieu professionnel est réparti sur les trois années en tenant compte des :

- Contraintes matérielles des entreprises et des établissements scolaires,
- Objectifs pédagogiques spécifiques à ces périodes, □ Coursus de formation.

Les documents et matériels pédagogiques nécessaires à la formation et à l'évaluation sont définis en commun par les formateurs des établissements et les tuteurs des entreprises concernées à partir des objectifs prévus par le référentiel de certification (compétences).

Résultats attendus

Objectifs:

Les périodes de formation en entreprise permettent à l'élève : **De situer** :

- La nécessité de la compétence technique dans le développement de l'entreprise,
- L'importance d'une réponse adaptée aux besoins de la fiche de prescription,
- Les niveaux de responsabilité dans l'entreprise,
- La place de l'individu et de l'équipe de travail dans la vie de l'entreprise, les compétences demandées, les évolutions en cours,
- L'importance du respect et de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité.

D'utiliser :

- Des documents, des matériaux et des matériels professionnels relatifs à la prescription, à la conception et la réalisation du Dispositif Médical sur Mesure (DMSM).

Annexe III – Bac Pro Spécialité prothèse dentaire

- Les outils de gestion relatifs au suivi de l'activité dans l'entreprise d'accueil.

De participer :

- A toutes les activités en relation avec la définition, la réalisation, la livraison et le suivi du DMSM,
- Aux activités de communication dans l'entreprise.

De prendre en charge, au niveau de responsabilité correspondant au référentiel des activités professionnelles :

- La conception et la réalisation du DMSM.

Compétences à développer :

Pendant chaque période de formation en entreprises, les activités seront organisées et suivies par un tuteur qui partagera la responsabilité de cette phase de formation avec l'équipe pédagogique de l'établissement scolaire. Pour chaque période de formation, un contrat individuel de formation sera préalablement négocié entre l'équipe pédagogique et l'établissement scolaire, l'entreprise et l'élève lui même.

Ce document précisera :

- La liste des compétences et savoirs à acquérir en tout ou partie pendant la période de formation en entreprise,
- La liste des compétences développées en établissement scolaire préalablement à la période de formation en entreprise,
- Les modalités d'évaluation des compétences,
- L'inventaire des pré-requis indispensables pour aborder la période de formation en entreprise pour y acquérir les compétences recherchées telles que décrites dans le contrat de formation en entreprise,
- Les modalités de formation projetées dans l'entreprise (tâches confiées en autonomie ou en participation, matériels utilisés, services et équipes concernés, etc.).

Chaque période de formation en entreprise sera sanctionnée par un bilan individuel établi conjointement par le tuteur, l'équipe pédagogique de l'établissement scolaire et l'élève. Ce document précisera :

- Les performances réalisées par l'élève pour chacune des compétences prévues dans le contrat individuel de formation en entreprise décrit ci-dessus,
- Les connaissances associées acquises à cette occasion,
- L'inventaire des tâches et activités confiées à l'élève et l'évaluation de leur pertinence par rapport au contrat individuel de formation en entreprise,
- Une évaluation des points faibles détectés et des propositions de stratégies de formation, en entreprise et en établissement, permettant d'y remédier,

Annexe III – Bac Pro Spécialité prothèse dentaire

- Les compétences éventuellement acquises au-delà des exigences du contrat individuel de formation en entreprise.

Les compétences du présent référentiel ne sauraient être complètement acquises sans une part importante d'intervention de l'entreprise.

Contenus et activités

Les périodes de formation de l'élève en entreprise porteront plus particulièrement sur :

- la communication dans l'entreprise,
- la réalisation de DMSM,
- la participation aux activités internes de traçabilité et de gestion
- la maintenance du poste de travail et de l'outillage,
- le respect et la mise en œuvre des conditions d'hygiène et de sécurité. Les informations recueillies par l'élève au cours du temps passé en milieu professionnel feront l'objet d'un rapport de ses activités en développant les aspects techniques ; et de l'analyse des ses acquis consécutifs à sa participation aux productions ou aux réalisations définies par les objectifs de formation.

Modalités d'intervention des enseignants

Toute l'équipe pédagogique est concernée par la période de formation en entreprise. Il est absolument nécessaire que les élèves ressentent l'intérêt que portent les professeurs à l'entreprise, la continuité de la formation étant assurée. Chaque enseignant peut se rendre en entreprise et en accord avec le tuteur, organiser une intervention dans celle-ci en rapport avec sa discipline. Le regroupement d'élèves en formation dans des entreprises voisines n'est pas impossible. Une planification de ces interventions au niveau des différents intervenants, des dates et de leur durée, sera établie avec l'équipe pédagogique et les formateurs de l'entreprise.

III. Durée de la période de formation en milieu professionnel

1 - Voie scolaire

La durée de formation en milieu professionnel est de 22 semaines à répartir sur les 3 années de formation. Chaque période aura une durée minimale de 3 semaines. Six semaines la première année, huit semaines la deuxième année, huit semaines la troisième année.

La recherche des entreprises d'accueil est assurée conjointement par l'élève et l'équipe pédagogique de l'établissement de formation sous la responsabilité de l'équipe pédagogique.

Annexe III – Bac Pro Spécialité prothèse dentaire

Toute l'équipe pédagogique est concernée par le suivi de la période de formation en entreprise(s). Les visites sont organisées en accord avec les responsables des entreprises afin de prendre en compte leurs disponibilités.

Au cours de l'année terminale, le candidat réalise le rapport d'activités en milieu professionnel, support de la sous-épreuve U33.

Ce dossier sera remis au centre d'examen deux semaines au moins avant la date de l'évaluation.

Le livret de suivi de PFMP permettra de vérifier la cohérence des activités développées par l'élève entre le lycée et l'entreprise (ou les entreprises).

Les attestations de P.F.M.P. permettent de vérifier le respect de la durée de la formation en milieu professionnel et le secteur d'activité de cette formation.

2 - Voie de l'apprentissage

La durée de la formation en milieu professionnel est incluse dans la formation en entreprise.

Afin d'assurer une cohérence dans la formation, l'équipe pédagogique du centre de formation d'apprentis doit veiller à informer les maîtres d'apprentissage des objectifs des différentes périodes de cette formation et plus particulièrement de leur importance dans la réalisation d'un rapport que l'apprenti constitue au terme de sa formation.

Les modalités de constitution et de remise de ce dossier sont identiques à celles des candidats scolaires.

3 - Voie de la formation professionnelle continue

a) Candidat en situation de première formation ou de reconversion

La durée de la formation en milieu professionnel de 22 semaines s'ajoute aux durées de formation dispensées dans le centre de formation continue.

Lorsque cette formation s'effectue dans le cadre d'un contrat de travail de type particulier, le stage obligatoire est inclus dans la période de formation dispensée en milieu professionnel.

Les activités effectuées sont en cohérence avec les exigences du référentiel et conformes aux objectifs.

Au terme de sa formation, le candidat constitue un dossier de synthèse. Les modalités de constitution et de remise de ce dossier sont identiques à celles des candidats scolaires.

b) Candidat en situation de perfectionnement

Le certificat de stage peut être remplacé par un ou plusieurs certificats de travail attestant que l'intéressé a été occupé dans les activités relevant du secteur de la prothèse dentaire en qualité de salarié à plein temps, pendant six mois au cours de l'année précédant l'examen ou à temps partiel pendant un an au cours des deux années précédant l'examen.

Le candidat rédige un rapport sur ses activités professionnelles dans le même esprit qui préside à l'élaboration du rapport de synthèse pour les candidats scolaires, apprentis ou en formation professionnelle continue.

Annexe III – Bac Pro Spécialité prothèse dentaire

Ce rapport fait apparaître :

- la nature des fonctions exercées dans l'entreprise,
- les types d'activités effectuées qui font appel à tout ou partie des compétences décrites ci-dessus (cf. "objectifs").

Pour les candidats présentant la sous-épreuve E33 (unité U33) sous la forme ponctuelle, le recteur fixe la date à laquelle le dossier de synthèse doit être remis au service chargé de l'organisation de l'examen.

4 - **Candidat qui se présente au titre de trois années d'expérience professionnelle**

Le candidat rédige un dossier de synthèse décrivant les activités qu'il a pu exercer dans sa carrière en rassemblant les pièces justificatives correspondantes.

Le recteur fixe la date à laquelle le dossier de synthèse (rapport et certificats de travail) doit être remis au service chargé de l'organisation de l'examen.

Positionnement : Durée minimale pour les candidats positionnés par décision du recteur : - 10 semaines pour les candidats issus de la voie scolaire (art D337-65 du code de l'éducation)

- 6 semaines pour les candidats issus de la formation professionnelle continue visés au § 3-a.

ANNEXE IV

TABLEAU DE CORRESPONDANCE ENTRE ÉPREUVES ET D'UNITÉS

Brevet professionnel « Prothésiste dentaire » Arrêté du 22 décembre 1998 Dernière session : 2011		Spécialité Prothèse dentaire du baccalauréat professionnel définie par le présent arrêté 1 ^{ère} session : 2012	
Épreuves	Unités	Épreuves	Unités
E1 – Technologie et dessin	U1		
Sous épreuve E11 : Technologie	U11	Sous-épreuve E21 : Technologie professionnelle et dessin morphologique (1)	U21
Sous épreuve E12 : Dessin morphologique et prothétique	U12		
E2 – Épreuve pratique	U2		
Sous épreuve E21 : Réalisation de prothèse adjointe totale bimaxillaire	U21	Sous-épreuve E31 : Prothèse amovible totale maxillo-mandibulaire et orthodontie (2)	U31
Sous-épreuve E24 : Réalisation de prothèse d'orthopédie dentofaciale	U24		
Sous épreuve E22 : Réalisation de prothèse adjointe métallique	U22		
Sous-épreuve E23 : Réalisation de prothèse fixée (conjointe) ou de prothèse combinée	U23		
E3 – Gestion de l'entreprise	U3		
Sous-épreuve E31 : Travaux de gestion et d'administration	U31	Sous-épreuve E34 : Economie- gestion (3)	U34
Sous-épreuve E32 : Management d'un laboratoire de prothèse dentaire	U32		
E4 – Expression française et ouverture sur le monde	U40	E5 - Épreuve de Français – Histoire Géographie et éducation civique	U5
		Sous-épreuve E51 : Français	U51

Annexe IV – bac Pro Spécialité prothèse

		Sous-épreuve E52 : Histoire géographie et éducation civique	U52
Epreuve facultative : langue vivante étrangère	U6	EF1 – Epreuve facultative de langue vivante	UF1

(1) **En forme globale**, la note à l'unité U21 définie par le présent arrêté est calculée en faisant la moyenne des notes égales ou supérieures à 10 sur 20 obtenues aux unités U11 et U12 définies par l'arrêté du 22 décembre 1998, affectées de leur coefficient. **En forme progressive**, la note à l'unité U21 définie par le présent arrêté est calculée en faisant la moyenne des notes obtenues aux unités U11 et U12 définies par l'arrêté du 22 décembre 1998, affectées de leur coefficient, que ces notes soient égales ou supérieures à 10 sur 20 (bénéfice) ou inférieures à 10 sur 20 (report).

(2) **En forme globale**, la note à l'unité U31 définie par le présent arrêté est calculée en faisant la moyenne des notes égales ou supérieures à 10 sur 20 obtenues aux unités U21 et U24 définies par l'arrêté du 22 décembre 1998, affectées de leur coefficient. **En forme progressive**, la note à l'unité U31 définie par le présent arrêté est calculée en faisant la moyenne des notes obtenues aux unités U21 et U24 définies par l'arrêté du 22 décembre 1998, affectées de leur coefficient, que ces notes soient égales ou supérieures à 10 sur 20 (bénéfice) ou inférieures à 10 sur 20 (report).

(3) **En forme globale**, la note à l'unité U34 définie par le présent arrêté est calculée en faisant la moyenne des notes égales ou supérieures à 10 sur 20 obtenues aux unités U31 et U32 définies par l'arrêté du 22 décembre 1998, affectées de leur coefficient.

En forme progressive, la note à l'unité U34 définie par le présent arrêté est calculée en faisant la moyenne des notes obtenues aux unités U31 et U32 définies par l'arrêté du 22 décembre 1998, affectées de leur coefficient, que ces notes soient égales ou supérieures à 10 sur 20 (bénéfice) ou inférieures à 10 sur 20 (report).